

www.okibourse.com

2

B O U R S E
R E G I O N A L E

1998



2008



Comment InvestiR

Et GAGNER à la

Bourse des Valeurs de l'Uemoa

Par **Euclide OKOLOU**

COMMENT INVESTIR

Et GAGNER

A La Bourse des Valeurs De l'Uemoa

Avertissement

L'auteur ne pourra être tenu responsable de toutes pertes liées à l'utilisation directe ou indirecte des informations, outils et stratégies présents dans ce livre.

Ce livre sous tous formats (pdf, papier, audio, vidéo, etc..) est la propriété de l'auteur et est protégé par les dispositions relatives au droit d'auteur contenues dans les traités internationaux. Vous n'avez pas le droit de le vendre, de le modifier ou de le reproduire sans l'autorisation de l'auteur.

Table des Matières

Introduction..... 05

Première Partie - La Bourse : Qu'est ce que c'est?..... 10

Les produits boursiers échangés à la Brvm

- *L'action*
- *L'obligation*
- *Le droit*

Les acteurs de la bourse

- *Le régulateur*
- *Les émetteurs*
- *Les souscripteurs*
- *Les intermédiaires*

Les marchés de la Brvm

Deuxième Partie – Comment investir à la Brvm ?..... 44

Par quel montant commencer ?

La stratégie du club d'investissement

Le choix de la Sgi

Passer un ordre en bourse

Les frais de bourse

La fiscalité des investissements boursiers

Les nouveautés attendues à la Brvm

Le bulletin officiel de la cote

Troisième partie - Comment gagner à la Brvm?..... 68

La bourse, une école de la démocratie

Ce que la bourse n'est pas

Choix d'une valeur par l'analyse fondamentale

Choix d'une valeur par l'analyse technique
Quelques facteurs qui peuvent influencer un cours
Quelques conseils
Témoignages

Quatrième partie – Quelques adresses 117

AASCOT-BRVM
Sur Internet
Les 21 Sgi agréées actuellement
Les Opcvm en activité

Cinquième partie - Un petit lexique pour la route.....129

Conclusion 139

A propos de l'auteur140

Introduction

Environ 7 millions de français détiennent des produits boursiers et moins de 10% sont réellement actifs sur le marché selon les données de 2007. Onze ans après la création de la bourse régionale des valeurs mobilières de l'Uemoa (Brvm), les populations des huit pays composant cet espace, sont loin de ce taux. Il n'existe pas à ce jour de chiffres officiels, mais les professionnels sur le terrain reconnaissent que même la Côte d'Ivoire qui a connu la bourse avant les autres pays de la sous région, a encore un grand travail de séduction à faire. En 2010, l'autorité de régulation estimait à 3% le taux de culture boursière dans l'Uemoa.

Malgré les efforts constants de ses dirigeants pour promouvoir la bourse, la Brvm n'est toujours pas populaire. C'est vrai que les appels publics à l'épargne mobilisent plus de fonds que dans le passé, mais le nombre de citoyens lambda qui y participent, est encore très faible. C'est surtout des investisseurs institutionnels qui en profitent. Notre bourse est pourtant à ce jour plus rentable que les grandes places boursières occidentales. On y trouve que des produits financiers basiques, pour l'instant. C'est donc le moment idéal pour vous et moi de s'y intéresser.

J'ai décidé d'écrire ce livre en pensant à cette phrase tirée d'un best seller qui traverse les générations et qui a changé ma mentalité : La bible dans le livre d'Osée 4.6 dit : « Mon peuple périt, faute de connaissance ». C'est certainement par manque d'informations que vous avez laissé passer ces rendements que les autres ont faits en bourse. C'est certainement par manque de connaissance que vous vous êtes contenté des 3,5% de votre compte d'épargne.

Un jour, j'ai rencontré une vieille dame à l'assemblée générale de la Cie (Compagnie Ivoirienne d'Electricité). Elle m'a raconté qu'elle avait dépensé 50 000 FCFA pour acheter des actions Cie il y'a quelques années. L'action valait 5000 FCFA. Pendant que l'on parlait, l'action Cie avoisinait 14 000 FCFA. Elle ne l'ignorait. Tout ce qu'elle savait, c'est que chaque année, elle reçoit une invitation à se rendre à l'assemblée générale de la Cie. Elle s'y rend bien habillée, fière de se retrouver au milieu de ces personnes qu'elle ne connaît pas. Là, les gens parlent des choses qu'elle ne comprend pas, mais la fin est toujours très intéressante, car il y'a des gadgets et une bonne bouffe. Elle ignorait qu'après ce rendez vous, des dividendes étaient versés sur son compte.

Son cas m'a épaté, parce que d'après ce que j'ai appris dans le milieu, la Cie est l'une des rares sociétés cotées à avoir entrepris un véritable programme d'éducation de l'actionnaire, allant jusqu'à créer une maison de l'actionnaire qui fonctionne encore aujourd'hui, bien que ses activités soient maintenant réduites. Cela veut dire que les efforts de la Cie n'ont pas touché cette dame. Tout comme les actions posées par les dirigeants de la bourse et certainement d'autres organisations. J'espère par ce livre atteindre d'autres personnes comme cette dame et contribuer à la promotion du marché boursier en Afrique francophone, particulièrement dans la zone Uemoa, à mon humble niveau.

Comprendre la bourse est à la portée de tous

Je me réjouis d'être certainement comme vous, c'est-à-dire diplômé ou exerçant dans un domaine qui n'a rien de commun avec la finance. Je ne suis ni comptable, ni analyste financier, ni économiste, mais depuis décembre 2006 j'anime le site <http://www.okibat.com> (devenu depuis janvier 2010

<http://www.okibourse.com>), un espace web dédié à la bourse, particulièrement la bourse de l'Uemoa.

A la base, je suis un médecin de formation. J'ai toujours été attiré par les marchés financiers. Lorsque l'occasion s'est présentée, je me suis mis à me documenter sur la bourse, son fonctionnement, ses produits, les conseils de base... J'ai réalisé que sur internet où je faisais mes recherches, il y'avait très peu d'informations sur le marché financier de l'Uemoa. Je l'ai alors considéré comme étant sans intérêt, et je commençais à m'exercer au marché français, jusqu'à ce que je rencontre un habitué de la place boursière d'Abidjan. En regardant ses performances, j'ai réalisé qu'il y'avait de bonnes affaires sur ce marché plus proche de moi.

Comprenez par là que si le médecin que je suis à force de se documenter et d'interroger les spécialistes a pu s'y retrouver, c'est que vous le pouvez aussi. J'ai rencontré par la suite d'autres personnes comme vous et moi qui investissent directement et gagnent en bourse depuis des années en toute sérénité. Je pense à cet agronome du Burkina Faso, ce couturier et ce météorologiste de Cote d'Ivoire, qui sont devenus des proches. Il suffit donc de le vouloir ! J'ai travaillé à réunir suffisamment d'informations dans ce bouquin pour qu'à la fin de votre lecture, vous soyez en mesure de faire directement vos premiers pas à la bourse régionale des valeurs mobilières de l'Uemoa.

Investir en bourse est à la portée de tous

Lorsqu'on parle d'investissement en bourse, on parle généralement de centaines de milliers de FCFA. L'échelle de grandeur idéale est le million. Tout de suite cela conduit certains à se rétracter, à remettre à plus tard le projet qu'ils avaient de se payer des actions Sonatel, Sgbc ou autres.

L'épargne est la première étape pour se constituer un capital nécessaire à tout investissement. Quelqu'un dira alors mon potentiel d'épargne est à peine de quelques dizaines de milliers de FCFA, donc j'aurai du mal à me lancer en bourse. Lorsqu'on finit de payer les factures et les autres charges domestiques, que reste-t-il de bon pour penser à la bourse ? Il faut tout suite trouver une autre raison, parce que nous verrons dans cet ouvrage qu'il est possible de se constituer un portefeuille boursier en épargnant juste 5 000 FCFA par mois. C'est mon histoire personnelle, j'ai commencé par ça. Vous aussi, vous pouvez le faire

Gagner en bourse est à la portée de tous

Moins d'un semestre après avoir commencé à apprendre la bourse sur le tas comme je l'ai dit plus haut, je me suis retrouvé en train de gérer un portefeuille boursier. Avec un rendement de 42% au bout de 8 mois.

Lorsqu'on investit en bourse, on peut gagner soit par des plus values soit par les dividendes. Si les plus values peuvent paraître plus compliquées, les dividendes par contre sont versés à tous les actionnaires. Actuellement à la Brvm, les entreprises stables paient des dividendes qui avoisinent 7 à 13% de leurs cours, soit 2 à 3 fois les 3.5% que vous proposera votre banquier pour un compte d'épargne bloqué.

Si le débutant que j'étais a pu si facilement faire 42%, à plus forte raison vous. C'est vrai cette première année, le marché était enthousiaste, en pleine croissance, mais aujourd'hui encore, les non financiers que je rencontre souvent me disent qu'ils ne se plaignent pas de leurs investissements. Une perte sur la position A est souvent bien compensée par la position B. Cela me permet d'affirmer que gagner en bourse est aussi à votre portée.

Je vais tout au long de ce document vous présenter simplement la bourse tel que je l'ai compris. Il y'a donc peu de risques d'y trouver des mots compliqués ou un langage mystique qui pourrait vous effrayer.

Bonne lecture

*A mon épouse
Quand tu continues d'y croire, je me sens plus fort*

*A mes parents
Merci pour votre soutien inconditionnel*

Remerciements

A l'ancien des âges, le roi éternel

A Henri Michel GBOGOU, Yannick MOROKRO, Kouakou NGUESSAN
Moumouni OUAMDAOGO et toutes les autres personnes qui de près ou de
loin m'ont encouragé et aidé à parfaire ce livre

Première Partie

La Bourse : Qu'est ce que c'est ?

La bourse est un marché. Sur ce marché, il s'échange des titres appelés valeurs mobilières. C'est le lieu où les états et les entreprises viennent rechercher de l'argent pour leur développement, auprès des investisseurs individuels comme vous et moi, ou institutionnels comme les fonds de pension ou autres organismes disposant de capitaux, sans passer par un emprunt bancaire. En échange de votre argent, vous recevez des titres (actions, obligations...) que vous pouvez revendre plus tard à d'autres investisseurs, plus cher si possible, pour récupérer vos liquidités, tout en vous faisant dans la mesure du possible un bénéfice au passage.

Soyons plus clair par un exemple. Supposons que la société Okibat Group soit une société anonyme et qu'elle a besoin d'argent pour s'étendre à d'autres marchés et réaliser certains objectifs. Elle a le choix entre prendre un crédit à la banque ou obtenir un apport financier à travers la bourse.

Si elle choisit la première option (banque), elle doit faire un dossier, dans lequel elle montre son potentiel de développement, ses revenus actuels, les prévisions et tout ce qu'il faut pour convaincre son banquier. Ce dernier analysera avant de décider s'il faut ou non lui prêter de l'argent. En plus du dossier convaincant à monter, Okibat Group doit payer des frais de dossier pour l'examen de sa demande par sa banque et le taux d'intérêt si le prêt lui est accordé. C'est la formule classique que l'on connaît tous !

En choisissant la deuxième option, c'est-à-dire la bourse, Okibat Group permettra à tout le monde, particuliers et institutions, de lui prêter de l'argent ou d'entrer dans son capital. En demandant un prêt au public, c'est elle qui fixe le taux d'intérêt, et chacun appréciera s'il faut lui prêter de l'argent ou non. Elle dépensera juste en commission pour la société de bourse qui l'aidera à monter son dossier et en communication pour faire connaître sa demande au public à travers la publicité sur différents supports et des brochures de présentation de l'entreprise.

L'autre option qu'elle a en bourse, c'est de demander au public d'entrer dans son capital. Ainsi, elle n'aura pas d'intérêt à payer, juste les frais de communication et la société de bourse. La particularité est que ses fondateurs ne seront plus seuls à profiter des bénéfices issus du développement attendu. Ils le partageront avec tous les nouveaux participants au capital.

La bourse est donc un magnifique lieu de financement pour l'entreprise et un lieu de placement pour les investisseurs que nous sommes. Car, le prêt que nous faisons à l'entreprise Okibat Group n'est pas à taux zéro. Okibat Group nous paiera des intérêts. L'argent que nous engageons pour entrer dans son capital, nous, donne le droit de profiter de ses bénéfices à venir.

Pendant qu'on y est, nous allons évoquer d'autres intérêts de la bourse pour l'entreprise et pour l'investisseur.

Intérêt pour l'entreprise

Publicité gratuite pour l'entreprise cotée

On n'en est pas encore là en Afrique de l'ouest. Mais lorsqu'on suit les médias européens. Il y'a toujours un point sur la bourse, où l'on entend souvent les noms de certaines sociétés, dont l'action aurait bougé du fait de tel événement qui a un rapport

avec ses activités. Ainsi nous savons qu'il y'a une entreprise X qui fait telle activité.

A Abidjan, j'ai remarqué que quelques radios commencent à s'y mettre, sans les détails pour le moment. C'est un premier pas.

Meilleure gestion et plus de transparence

Toute entreprise cotée a l'obligation d'informer le public sur tout fait nouveau susceptible d'influer de manière significative l'évolution de ses titres. Ça peut être ses états financiers, le changement de directeur général, la vente de ses participations dans une autre entreprise, etc. L'entreprise n'appartient plus uniquement au petit groupe qui l'a fondé au départ, d'autres personnes y ont mis leur argent. Il est donc normal qu'elles sachent comment est utilisé leur argent.

De plus, une entreprise cotée cherche en générale à satisfaire ses actionnaires, donc à produire toujours de bons résultats. Le fait de rendre compte exerce une pression sur l'équipe managériale qui s'efforce alors à ne pas rougir le jour J. Cette pression peut conduire dans certains cas, certains à falsifier leurs comptes, pour les rendre présentables aux yeux des investisseurs. Cela, bien entendu, est un délit très grave. La place boursière d'Abidjan n'a pas encore vécu de telles escroqueries, mais l'on se souvient de l'affaire Enron, aux Etats Unis en fin 2001.

Enron était une société américaine qui vendait du gaz et entretenait un système complexe de courtage en énergie. Les comptes d'Enron étaient tellement bien présentés, que la croissance hors norme et continue du chiffre d'affaires se répercutait sur son cours en bourse qui atteignait des sommets, pendant que la presse et les politiques acclamaient de toute leur énergie ses dirigeants. Dans la réalité, une partie du chiffre d'affaires était en fait des emprunts bancaires que ses comptables

faisaient entrer dans cette rubrique par un mécanisme bizarre qui a fini par céder. Personne n'avait pris au sérieux le slogan de l'entreprise qui était « Ask Why » (Demandez pourquoi). Je me demande bien pourquoi une entreprise de négoce a pris un tel slogan. Si encore elle vendait le savoir ou des solutions technologiques, je comprendrais. Ask Why ?

Plus de crédibilité

Une entreprise cotée est une entreprise qui rassure ses fournisseurs. Parce qu'ils se disent qu'elle est bien gérée et qu'il est plus facile de savoir comment elle se porte. Les fournisseurs vendent souvent des marchandises ou des services à leurs entreprises clientes à crédit. Bien que ce soit des crédits de courte durée, c'est toujours rassurant de savoir que son débiteur se porte bien.

Plus de prestige

Dans la mentalité populaire, on se dit que c'est un gros calibre dans son secteur. Ce qui n'est pas toujours le cas. Puis toutes les entreprises ne sont pas cotées en bourse, cela apparaît aux yeux de certains comme si l'entreprise appartient à une élite. Le patron de Sonatel témoignait lors des journées de la bourse en 2009, que cela se ressent également au niveau de la motivation du personnel. Sonatel est à ce jour la seule entreprise sénégalaise cotée à la Brvm.

Facilite les opérations de fusion, acquisition ou transmission

Lorsqu'une entreprise veut acheter une autre, c'est encore plus facile lorsque cette dernière est cotée en bourse. Déjà, celle qui veut acheter entre dans le capital de la cible par la bourse. Il y'a un pourcentage d'actions qui lorsqu'il est atteint, l'oblige à montrer ses cartes, afficher ses ambitions. Avant cela, il y'a des niveaux ou déjà, elle doit se faire connaître de tous. Il est possible de contourner cela en achetant les actions de l'entreprise cible en

utilisant des sociétés écrans, qui se dévoileront au moment opportun.

C'est vrai qu'en général, les fusions et acquisitions se font toujours après un accord entre les deux parties. La bourse offre la possibilité de faire des offres publiques d'achat hostiles, c'est-à-dire sans le consentement des managers de l'entreprise cible. On recherche directement celui de ses actionnaires. Pour se protéger de cela, les actionnaires de référence ou les fondateurs veillent à garder la majorité des actions.

Thermomètre pour l'entreprise ou l'économie d'une nation

Le marché boursier indique la confiance que les investisseurs ont envers une entreprise ou un pays. Lorsque dans un environnement économique normal, une entreprise ou un état arrive facilement à mobiliser des fonds sur le marché, c'est une marque de confiance de la part des investisseurs.

La confiance du marché se ressent également sur le cours en bourse de l'action. Plus l'entreprise se porte bien, avec des résultats toujours en croissance, cela se répercute sur son cours en bourse (il y'a d'autres facteurs qui entrent en jeu, comme on le verra plus tard).

Intérêt pour l'investisseur

Participe au développement des entreprises et des nations

Comme je l'ai expliqué plus haut, vous comprenez qu'en investissant en bourse, vous participez au financement des entreprises pour leur croissance. De plus, ces entreprises oeuvrent effectivement à rentabiliser cet argent. Le développement de ces entreprises participe à celui de la nation. Vous êtes donc doublement, un acteur du développement, en plus de ce que vous faites déjà de par votre profession habituelle.

Source de gain pour l'investisseur

Le prix des actions, des obligations et d'autres produits échangés en bourse est instable. Une action achetée à 10 000 FCFA aujourd'hui peut valoir 9 000 FCFA ou 12 000 FCFA la semaine d'après. Dans le dernier cas, vous pouvez le revendre en empochant les 2 000 FCFA de plus value.

Une société cotée (c'est valable pour les non cotée également) à la fin de l'année fait un bilan de ses activités. Lorsqu'il est bénéficiaire, la société peut se permettre en fonction de ses réalités, de distribuer une partie ou la totalité de son bénéfice à ses copropriétaires. Si vous en faites partie, voici votre rendement !

Au cas où vous aurez plutôt prêté de l'argent à l'entreprise, au temps indiqué, elle vous remboursera votre capital et l'intérêt annuel prévu.

La Brvm est l'abréviation de « Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ». Elle est le marché boursier des pays de l'Uemoa (Union économique et monétaire Ouest Africaine). Autant, on parle de la bourse de Paris pour désigner la place financière française, ou de Wall Street pour désigner la bourse de New York, dans la zone Uemoa, on parle de la Brvm.

La zone Uemoa comprend 8 pays qui sont le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Un peu d'Histoire

On raconte que le terme bourse est apparu au 14^e siècle dans une ville belge appelée Bruges. La place qui portait le nom de la famille Van der Buerse, était le lieu d'échange pour de nombreux

marchands. Rapidement, on s'est mis à dire qu'on allait à la Bourse chaque fois qu'on réglait le volet financier d'une affaire. C'est encore en Belgique que le premier bâtiment conçu spécialement pour abriter une bourse fut édifié à Anvers. La première bourse organisée en France voit le jour à Lyon en 1540.

Source : Wikipedia.com

En Afrique de l'ouest, la bourse des valeurs d'Abidjan, propre à la Côte d'Ivoire, a vu le jour en 1974.

En 1993, le conseil des ministres de l'Uemoa a confié le projet de création d'un marché financier sous régional à la BCEAO (Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest). 4 grandes dates conduiront au remplacement de la bourse des valeurs d'Abidjan (BVA) par la Brvm :

3 juillet 1996 : le Conseil des Ministres de l'Union adopte la Convention portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers.

18 décembre 1996 : les différents travaux préliminaires aboutissent à la constitution à Cotonou de la " Bourse Régionale des Valeurs Mobilières S.A. " (BRVM) et du " Dépositaire Central / Banque de Règlement S.A." (DC / BR), marquant ainsi la fin du mandat donné à la BCEAO et la gestion du projet par ses propres organes.

20 novembre 1997 : le Conseil des Ministres de l'Union procède à l'installation du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers.

28 novembre 1997 : le Conseil des Ministres de l'Union adopte le Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional.

16 septembre 1998 : la BRVM et le DC / BR démarrent leurs activités..

Source : <http://www.brvm.org>

Les Produits Boursiers échangés à la Brvm

Nous avons dit plus haut qu'à la bourse, il s'échange des produits appelés titres financiers ou valeurs mobilières. Les entreprises, les états et les collectivités locales émettent des produits financiers, et nous les investisseurs nous les achetons. Puis à notre tour, nous les revendons à d'autres investisseurs.

Nous pouvons donc à tout moment acheter ou vendre, une partie ou la totalité de chaque type de produits boursiers que nous détenons.

Actuellement à la Brvm, les transactions se font essentiellement sur les actions, les obligations et les droits.

L'Action

Une action est un titre de propriété qui fait de son détenteur un copropriétaire de l'entreprise.

Le capital social d'une entreprise est constitué de milliers, voir de millions d'actions ayant une valeur nominale donnée. Supposons que l'entreprise nommée Okibat Group a un capital de 1 Milliard de FCFA reparti en 100 000 actions ayant une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Ce capital, c'est l'argent et toutes les infrastructures que les fondateurs de l'entreprise ont engagé pour la créer. Chacun d'eux détient un nombre donné d'actions dans ce capital. Le jour où ils décideront de faire entrer d'autres personnes (physiques ou morales) dans ce capital, ils vendront soit de nouvelles actions, soit des anciennes appartenant à un des fondateurs qui verra ainsi

sa participation au capital baisser. Et, les nouveaux entrants auront les mêmes droits que les anciens.

Prenons l'exemple de Bank Of Africa Burkina Faso (Boa BF) qui devrait entrer en bourse d'ici à janvier 2011. Le groupe Bank Of Africa travaille à faire coter progressivement toutes ses filiales de la sous région à la Brvm. C'est dans ce cadre qu'elle a monté en fin octobre 2010 une opération de vente publique de 100 000 actions Boa BF, dont 70 000 nouvelles actions et 30 000 actions anciennes appartenant aux fonds Cauris investissement et Cauris croissance. Vous comprenez déjà que le produit de la vente des 70 000 actions va renforcer les fonds propres de la banque et celui des 30 000 actions ira à leurs propriétaires (Cauris Investissement et Cauris Croissance).

Remarquez que le capital de Boa BF est constitué d'actions avant son entrée en bourse. Les actions ne sont donc pas une spécificité des sociétés cotées. La particularité des actions des sociétés cotées est qu'elles s'échangent tous les jours ouvrables en bourse. Elles changent donc régulièrement de propriétaire et de valeur.

En bourse, les cours (prix) des actions varient. Ce prix est presque toujours différent de la valeur nominale de l'action, c'est-à-dire la valeur de base de l'action au moment de la création de l'entreprise. Cette valeur nominale est très souvent différente du prix d'émission de l'action. Pour rester dans le cas de Boa BF, avant l'opération d'octobre 2010, elle a un capital de 6,300 milliards fcfa, divisé en 630 000 actions ayant chacune une valeur nominale de 10 000 FCFA (valeur nominale x nombre d'actions = capital social). Lors de la vente de nouvelles actions avant l'introduction en bourse, le prix d'émission était de 23 000 fcfa l'action. Lorsque ces actions arriveront sur le marché, leur prix changera régulièrement en fonction de la loi de l'offre et de la demande. Malgré ces variations de prix, ces actions gardent la même valeur nominale : 10 000 FCFA.

Après l'offre publique de vente des actions Boa BF, son capital social est passé de 6,3 à 7 milliards fcfa reparti en 700 000 actions de 10 000 fcfa de valeur nominale. Celui qui a acheté 7 000 actions pendant l'opération détient 1% du capital (7000/700 000 actions). Son poids dans le capital de l'entreprise n'est pas fonction de la somme qu'il a dépensée, mais du nombre d'actions qu'il détient.

L'investisseur acquiert par son Action une participation dans la société et prend ainsi part au destin de l'entreprise. Il existe deux grands types d'actions : les actions privilégiées et les actions ordinaires. Les détenteurs d'actions privilégiées reçoivent une rémunération fixe de la part de l'entreprise et un montant forfaitaire donné en cas de faillite. A ce jour, seules les actions ordinaires sont négociées à la Brvm.

Il suffit de posséder une seule action pour être appelé actionnaire. Cela vous donne principalement 3 droits sur la conduite des affaires de l'entreprise.

➤ **Le droit à l'information**

Les entreprises cotées ont l'obligation de publier toute information les concernant, susceptible de modifier leurs cours (changement de Pdg ou d'actionnaire majoritaire, acquisition d'une autre entreprise...). Les textes obligent les sociétés cotées à la Brvm à publier des rapports d'activité trimestriels, semestriels et annuels. Le rapport financier publié en fin d'exercice est plus complet que les partiels qui eux ne présentent souvent, que le chiffre d'affaires et le résultat avant impôts.

En pratique, plusieurs d'entre elles publient des rapports trimestriels et mensuels que seuls les actionnaires peuvent consulter à leurs sièges. A ce jour, je ne vois qu'Ecobank Transnational Incorporated (ETIT) et Onatel, rendre public leurs rapports trimestriels.

L'information est publiée sous la forme de communiqué sur n'importe quel media. Les entreprises ivoiriennes utilisent beaucoup le quotidien gouvernemental « Fraternité Matin » et le bulletin officiel de la cote.

➤ **Le droit à la décision**

En tant qu'actionnaire, vous avez un droit de vote lors des assemblées d'actionnaires. Chaque année, il se tient une assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui planche sur le rapport d'activité de l'exercice écoulé. Il peut également se tenir d'autres réunions dans la même année pour discuter sur des questions précises qui affectent l'avenir de l'entreprise. Lors de ces différentes assemblées, chaque actionnaire présent donne son avis sur les propositions des gestionnaires de l'entreprise et le rapport d'activité à travers un vote des résolutions, qui est organisé à la fin, après les échanges. Le poids de votre vote est proportionnel au nombre d'actions que vous détenez. Certaines actions ordinaires peuvent bénéficier d'avantages définis dans les statuts de l'entreprise. C'est le cas du double droit de vote, que bénéficient parfois des anciens actionnaires.

Quand j'ai commencé à investir en bourse, j'étais tout heureux de participer à mes premières Assemblées et intérieurement fier de lever la main ou de remplir mon bulletin de vote selon le système utilisé par la société. Puis j'ai commencé à me dire, que représente ma vingtaine d'actions dans un capital qui en compte des millions ? A quoi ça sert de lever la main, quand je sais que celle d'une seule des personnes assises en face, qui représente l'actionnaire de référence, suffit à valider la proposition ? En effet, nous sommes tous actionnaires, mais nos mains levées ne portent pas le même nombre de voix.

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) d'Abidjan Catering du 18 Mars 2009 m'a ouvert les yeux sur le poids de la minorité.

Le nouveau repreneur d'Abidjan Catering, l'entreprise française « Servair Investissements Aéroportuaires » (SIA) voulait retirer la société de la cote de la Brvm en proposant de racheter aux petits actionnaires leurs actions. Les débats ont été houleux. Au moment du vote des résolutions, une seule main s'est levée pour dire oui, celle du représentant de l'actionnaire majoritaire venu de Paris pour l'occasion. Cette unique main levée représentait 244 668 actions sur 345 600, soit 70.80%. Les 134 autres actionnaires présents ont voté « contre ». Les résolutions ont été adoptées, mais en fin de compte, SIA a dû par sagesse tenir compte de cette opposition de la minorité en renonçant à son projet.

➤ **Le droit au bénéfice**

En tant que propriétaire d'une action de l'entreprise vous avez droit à une portion de ses bénéfices proportionnellement à votre participation dans son capital. C'est ce qu'on appelle le dividende. En effet, après chaque année, l'entreprise fait un bilan de ses activités. Lorsque le résultat est bénéficiaire et que ses réserves le permettent, une partie du bénéfice est distribuée aux actionnaires. Quoi de plus normal que de profiter du fruit de son investissement !

Pour ses activités en 2007, la société Unilever Cote d'Ivoire a fait un bénéfice de 21 266 811 133 FCFA. Le conseil d'administration a proposé que 14 495 400 000 FCFA soit partagé entre actionnaires. Ce qui a donné 8 100 FCFA de dividende net par action. Si vous aviez 10 actions Unilever CI, vous aurez perçu 81 000 FCFA (10 x 8 100 FCFA).

La Société Africaine de Plantations d'Hévéas (Saph) a fait en 2008 un bénéfice de 19.973 milliards de FCFA. Et sur proposition du conseil d'administration, les actionnaires ont adopté la distribution de 6 milliards en dividende. Ce qui a permis à chacun d'eux d'empocher le 12 juin 2009, un dividende net de 1057 FCFA par action. Ça aurait pu être vous !

Remarques

* La bourse fixe une date appelée **date de détachement du coupon** afin de déterminer si dans le cas d'une opération réalisée vers la **date de paiement des dividendes**, ces derniers reviennent à l'acheteur ou au vendeur de l'action. Expliquons par un exemple :

L'entreprise « Total Cote d'Ivoire » a annoncé la mise en paiement d'un dividende net de 10 645 FCFA par action au titre de l'exercice 2008 le 25 juin 2009. La bourse a fixé la date de détachement du coupon au 23 juin 2009. Cela signifie que si vous achetez l'action Total CI à partir du 23 juin, vous ne toucherez pas le dividende annoncé parce l'action aura coté ex-dividende.

Si vous voulez gagner les 10 645 FCFA, il va falloir acheter ou détenir le titre au plus tard le 22 juin. De même si vous vendez vos actions Total CI à partir du 23 juin 2009, vous toucherez tout de même le dividende annoncé dans la limite des actions que vous détenez à la date du 22 juin 2009

** Sachez également que le jour du détachement du coupon, le cours de référence de l'action est diminué du montant du dividende. Ce qui veut dire que si l'action Total CI valait 100 000 FCFA le 22 juin 2009, le 23 juin, elle sera négociée sur la base d'un cours de 89 355 FCFA.

Il va de soi qu'en tant qu'actionnaire, vous subirez également les pertes de l'entreprise. Si par exemple, l'entreprise fait faillite, les créanciers sont payés avant les propriétaires.

Au delà de ces différents droits, vous avez également la possibilité de faire des plus values (c'est valable aussi sur les autres produits boursiers). Si par exemple vous aviez acheté 10 actions Shell Cote d'Ivoire à 24 500 FCFA l'action le 02 mai 2008, avant que l'on parle de plus en plus de l'augmentation du

cours international du pétrole, vous aurez eu la possibilité de les revendre à 37 625 FCFA l'action le 05 août 2008, soit 53.57% de plus value en 3 mois, tout en vaquant à vos activités professionnelles habituelles. Si on parle de plus value, c'est qu'il existe également des moins value, puisque le 14 août 2009, la même action Shell Cote d'Ivoire valait 20 015 FCFA. Ce qui veut dire que celui qui l'a acheté et conservé depuis août 2008 serait en moins value de 17 610 FCFA en août 2009. Et en Août 2010, sa situation se serait « aggravée », vu que l'action Shell CI cotait 10 500 FCFA le 05 Août 2010.

L'Obligation

L'obligation est un titre qui fait de son détenteur un Créancier de l'entreprise ou de l'état qui l'émet. Emettre des obligations est une façon de prendre un crédit directement auprès du public.

Celui qui achète une obligation a droit, en plus du remboursement intégral de son capital, à un intérêt payé à un rythme régulier bien précisé d'avance. Une obligation est caractérisée par le nom de l'institution publique ou privée qui l'émet, le taux d'intérêt et sa durée. Vous entendrez par exemple parler de l'obligation « Togo Telecom 6,5% 2007-2014 ». L'émetteur est la société Togo Telecom, le taux d'intérêt est de 6.5% par an, il sera remboursé et coté jusqu'en 2014.

L'obligation est un investissement relativement sûr, du fait que l'offre de l'émetteur est généralement garanti par une autre structure financière, en sorte que vous êtes remboursé quelque soit les résultats financiers de l'entreprise, qu'elle soit bénéficiaire ou non. Il est demandé à l'émetteur d'obligations d'avoir une bonne note pour se passer de garant. Nous en parlerons plus bas. Le rendement des obligations étant supérieur aux 3.5% bancaires habituels, plusieurs entreprises et fonds y placent une partie de leurs économies.

Au moment de l'émission, l'entreprise distribue un document appelé « **note d'information** » qui explique les différentes caractéristiques de l'opération (les modalités de remboursement du capital, le rythme du paiement des intérêts appelés également coupons, le montant de l'opération, la durée de l'opération, la valeur nominale, le nombre de titres émis, le taux d'intérêt nominal, etc).

Veillez à faire une petite recherche sur les caractéristiques des obligations qui vous intéressent.

Remarque : Attention au droit de garde !!!

S'il est vrai que l'on n'a pas besoin d'être riche pour souscrire à des obligations, rassurez vous tout de même que les intérêts que vous recevrez chaque année sur votre capital couvrent bien les droits de garde de votre courtier sinon vous ferez une mauvaise affaire.

Par exemple on vous dit qu'une obligation TPCI 6.25% 2008-2011 se vend à 10.000 FCFA l'obligation, amortissement in fine ; si vous souscrivez à hauteur de 50.000 FCFA vous aurez droit à 5 obligations. Comme le remboursement est in fine chaque année vous allez recevoir l'intérêt sur votre capital de 50.000 FCFA soit 3250 FCFA ($50.000 \times 6.50\%$) et la totalité de votre investissement (50 000 FCFA) à la fin de la période (2003). Considérons que votre courtier vous prélève des droits de garde de 5.000 FCFA par an vous vous retrouverez donc avec un solde débiteur de 1750 FCFA chaque année. En somme, sur l'ensemble de la période vos intérêts sont de 9750 (3.250×3) plus votre capital de 50.000 FCFA soit au total 59750 ($50.000 + 9750$) et si l'on retranche les droits de garde du courtier qui dans notre cas sont de 15.000 FCFA (5.000×3) pour les trois ans vous vous retrouverez avec 44750 ($59.750 - 15.000$) donc vous perdez même une partie de votre capital. Vous aurez investi uniquement pour « nourrir » votre courtier.

Les différentes modalités de remboursement des obligations sont abordées dans le chapitre « Bulletin officiel de la cote ». Avant cela sachez qu'il existe plusieurs types d'obligations, d'où l'intérêt de lire la note d'information, pour comprendre les caractéristiques de l'obligation que vous achetez. On peut citer :

- Les obligations à taux fixe
- Les obligations à taux variable
- Les obligations indexées à un indice
- Les obligations convertibles en actions

A la Brvm, il s'échange surtout le premier groupe d'obligations.

Les bons du trésor

Les bons du trésor ne sont pas échangés à la Brvm. Nous voulons juste profiter de l'occasion pour dire un mot dessus, vu que le trésor ivoirien en émet de plus en plus, et les médias en parlent. C'est un emprunt à court terme garanti par l'état, que demande la direction du trésor public. La particularité ici est que l'état fait une sorte d'enchères. C'est celui qui propose son argent à crédit qui dit son taux d'intérêt et l'état prendra bien entendu l'argent de ceux qui lui proposent les taux d'intérêts les plus bas. On parle d'adjudication à taux multiples.

Pour une valeur nominale de 1 000 000 FCFA, celui qui veut souscrire à un bon avec 3% d'intérêt paiera 970 000 FCFA. A l'échéance du prêt, l'état lui remboursera 1 000 000 FCFA

C'est un placement que l'on dit sûr parce que l'état ne fait « jamais » faillite. Les personnes physiques ne peuvent souscrire que par l'intermédiaire de leurs banques, contrairement aux obligations où vous êtes porteur direct du titre. Les bons du trésor étant supervisés par la Bceao, les souscripteurs sont généralement des établissements financiers ayant un compte dans les livres de la Bceao.

Le Droit

Un droit est un produit financier émis par une entreprise au profit de ses actionnaires lorsqu'elle veut augmenter la valeur de son capital.

On parle de **droit de souscription** lorsque pour augmenter son capital par émission de nouvelles actions, l'entreprise accorde à ses anciens actionnaires la possibilité de bénéficier d'un prix bien défini jusqu'à une certaine date. Ce prix est généralement meilleur que celui qui est offert au public. C'est une façon de les permettre de conserver leur pourcentage dans le nouveau capital ou de réduire leur dilution du fait de l'augmentation.

Par exemple, Bank of Africa Bénin (BOA-Bénin), en décembre 2007 a procédé à une augmentation de capital par apport en numéraire. Pour 15 actions détenues, l'ancien actionnaire avait la possibilité de souscrire à 37 000 FCFA une des nouvelles actions. Or, 37 000 FCFA étant le prix d'émission, tout le monde pouvait acheter les nouvelles actions à ce prix. **Sauf que le détenteur des droits est prioritaire.** A quoi bon me fatiguer avec des droits de souscription si les anciens et les nouveaux actionnaires peuvent tous acheter au même prix ?

Le bon exemple est certainement celui d'Ecobank Transnational Incorporated, dont le symbole à la Brvm est ETIT. Du 25 Septembre au 03 Octobre 2008, Etit a organisé une levée de fonds pour augmenter son capital. Pour 9 actions anciennes, les anciens actionnaires ont eu droit à 5 actions nouvelles à un prix préférentiel de 0.27\$ US l'action. Alors que les autres personnes qui désiraient devenir grâce à cette opération actionnaire d'Etit, ont dû déboursier 0.29\$ US par action.

Le droit de souscription est attaché aux actions anciennes. Chaque ancien actionnaire en détient automatiquement proportionnellement au nombre d'actions qu'il possède en tenant compte des conditions de l'offre. Le droit de souscription est profitable à l'acheteur lorsque l'addition de son prix de vente et celui de l'action dans l'offre est inférieure au cours de l'action en bourse.

Exemple

Si pour deux actions détenues, un actionnaire dispose d'un droit de souscrire à une nouvelle action à 1000 FCFA, alors que le cours en bourse est de 1500 FCFA. Ce droit de souscription est avantageux pour l'actionnaire. Il peut l'utiliser pour s'offrir une nouvelle action à un bon prix ou simplement vendre son droit à un autre investisseur à un prix inférieur à 500 FCFA pour le rendre attrayant, en sorte que l'éventuel acheteur réalise qu'en achetant le droit l'action lui reviendra à moins de 1500 FCFA. Si le droit permet d'acheter l'action à un prix au moins égal à son cours en bourse, il n'a aucun intérêt.

Un **droit d'attribution** permet à celui qui le possède de recevoir une action gratuite à une échéance donnée. L'attribution d'actions gratuites se fait lorsqu'une entreprise décide d'augmenter son capital en incorporant ses réserves. L'actualité boursière en 2009 sur cette notion, est l'opération réalisée par la Société Multinationale de Bitumes (Smb) qui pour faire passer son capital social de 1 218 000 000 FCFA à 4 872 000 000 FCFA, a créé de nouvelles actions, qu'elle a distribué gratuitement à ses actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour une action ancienne détenue. Ce qui fait que chaque actionnaire a vu son nombre d'actions Smb multiplié par 4.

Cela conduit toujours à une réduction de la valeur de l'action en bourse, car l'incorporation des réserves est juste un événement comptable, l'entreprise n'a rien reçu en pratique.

C'est de l'argent qui était considéré comme « réserves » qu'on a inclut dans le capital. Donc si la capitalisation boursière était de 1 000 000 pour 1000 actions, après cette augmentation elle sera toujours de 1 000 000 pour peut être cette fois 1250 actions. Cela conduira le marché à s'ajuster. Si le cours de l'action était de 1000 FCFA (1 000 000 / 1000 actions), le marché le conduira probablement à 800 FCFA (1000 000 / 1250 actions). Rappelons que la capitalisation boursière d'une entreprise est différente de son capital social (Voir le lexique)

Une augmentation de capital par incorporation de réserves peut se faire sans cotation de droits d'attribution. Dans ce cas, il ne faut pas le confondre avec un « fractionnement de titres ». Dans le fractionnement de titre, il y'a pas d'augmentation de capital, mais juste la multiplication du nombre d'actions avec baisse du cours en bourse. En 2008, Ecobank a fait une opération de fractionnement de titres suite à son assemblée générale extraordinaire de Mai 2008, dans laquelle une action ancienne qui valait autour de 800 FCFA, se transformait en 5 actions nouvelles valant moins de 200 FCFA. Le cours et le nombre d'actions ont changé, mais pas le capital social.

Les droits s'échangent en bourse pendant une durée déterminée. Ce n'est pas chaque mois qu'une entreprise augmente son capital.

Autres produits boursiers

Il existe d'autres types de produits qui ne sont pas encore échangés à la Brvm. Nous citerons entre autres: Les options, les matières premières (les métaux, le pétrole, produits agricoles) et d'autres produits dérivés complexes qui existent sur les marchés occidentaux.

Retenons : Une entreprise pour financer son développement peut décider de faire un appel public à l'épargne en venant à la bourse.

Elle émettra pour cela des actions ou des obligations, selon qu'elle veut nous avoir dans son capital ou juste comme créancier. Lorsque nous aurons souscrit au produit émis, nous serons libres de le revendre à partir d'une date donnée sur le marché boursier.

Pourquoi toutes les entreprises ne se précipitent pas en bourse alors ?

J'ai déjà entendu cette phrase après un exposé. Voici une bonne question à poser aux responsables de la bourse, et aux gouvernements de l'Uemoa et pourquoi pas aux chefs d'entreprises. A mon avis, plusieurs facteurs sont en cause, et j'en citerai particulièrement quatre:

1) Le manque d'informations et de volonté des opérateurs économiques

Certains acteurs économiques, chefs d'entreprise ignorent comment fonctionne notre marché financier et quels avantages leurs entreprises peuvent en tirer. On me demande souvent, si notre bourse fonctionne vraiment ? Tous ne savent pas qu'il y'a une alternative aux banques. Ce qui laisse penser que, les efforts des autorités du marché doivent être redoublés.

Il y'a aussi un problème de volonté. Etre présent en bourse exige une transparence managériale dont se méfient certains patrons. Ils ne veulent pas attirer trop d'yeux sur leur gestion. De plus, ils préfèrent être seul maître d'un petit gâteau, plutôt qu'avoir un petit morceau d'un très grand gâteau. C'est regrettable de voir toutes ces Pme qui meurent après le décès du fondateur.

2) La passivité des gouvernements et acteurs du marché

Plusieurs de nos grandes entreprises appartiennent aux états, et ceux-ci n'ont pas respecté leurs engagements de privatiser par le marché boursier. Certains acteurs du marché avec qui j'ai discuté en font volontairement le bouc émissaire du manque de culture

boursière ambient, pour faire oublier leur propre passivité. Si l'on peut reprocher aux états les privatisations qui se font en dehors du marché, les acteurs de la bourse manquent d'efficacité dans la cooptation de ces centaines d'entreprises familiales qui pullulent dans nos pays.

3) Les conflits d'intérêts des filiales bancaires

Plusieurs des intervenants commerciaux à la Brvm sont filiales des grandes banques locales. Elle-même filiale des banques occidentales. Lorsqu'il leur arrive de conseiller une entreprise, ils envoient plus facilement l'entreprise lever des fonds hors de la bourse, auprès de leur banque partenaire pour gagner de meilleures commissions ou faire gagner plus d'argent au groupe. Rappelons le, emprunter de l'argent sur le marché boursier revient moins cher à l'entreprise plutôt qu'à la banque. Dans le plan de développement triennal de Palmci en 2009, elle avait reçu un prêt de 7 milliards fcfa de la Boad à un taux de 9% et les prévisions sur l'emprunt obligataire réalisé en 2010, indiquaient un taux global de 8,41%. A cette échelle de grandeur, la différence entre ces 2 taux représente des dizaines de millions. A cela, il faut ajouter, l'instauration de la notation financière qui baissera davantage les coûts de revient des émissions obligataires.

4) Les conditions difficiles d'accès au marché

Pour entrer en bourse en ce moment, il faut avoir une capitalisation d'au moins 200 millions de FCFA. Dans nos économies où la plupart des entreprises sont des Pme ou des Pmi disposant de quelques millions de FCFA de capital. On n'exclut beaucoup de cette opportunité de financement qu'est la bourse. Il semble que des réflexions sont en cours pour réduire ce montant.

5) L'absence de mesure particulièrement incitative

Dans les législations nationales tout comme dans les directives communautaires de l'UEMOA, il n'y a pas de mesures fiscales ou financières spécialement prise pour inciter les entreprises à entrer

en bourse. Un allègement d'impôt concédé aux entreprises cotées ou une préférence pour l'attribution des marchés publics financés par les budgets nationaux, la BOAD ou l'UEMOA, ferait assurément bousculer les entreprises aux portes de la Brvm.

Une directive vise à harmoniser la fiscalité des pays de l'Uemoa au profit des sociétés cotées.

Les Acteurs de la Bourse

Le règlement général du marché financier classe les acteurs de la bourse en 2 groupes :

- Les structures centrales (la Brvm et le DC/BR)
- Les intervenants commerciaux (Les Sgi, les Sgp, les démarcheurs et les autres)

Pour faciliter la compréhension des uns et des autres, j'ai pensé à les classer en 4 groupes :

- Le régulateur
- Les émetteurs
- Les souscripteurs (particuliers et entreprises)
- Et les intermédiaires (brvm, sgp, sgi, opcv...)

Le régulateur

Sur le marché boursier, nous investissons nos épargnes, fruit de notre dur labeur. Conscient de cela, l'Uemoa a mis en place le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (Crepmf). C'est le véritable organe public du marché boursier régional. Il représente l'autorité des états sur le marché financier.

Créée le 3 juillet 1996, Il est chargé « d'une part d'organiser et de contrôler l'appel public à l'épargne, et d'autre part, d'habiliter et de contrôler les intervenants sur le marché financier régional ». Ainsi, il crée des règlements pour le bon fonctionnement du marché, il contrôle, enquête et sanctionne quand il le faut.

Tous les autres acteurs de la bourse dépendent des textes que le Crepmf publie. Aucune opération de levée de fonds en bourse ne peut se faire sans son accord.

C'est donc auprès de cette institution qu'il faut se plaindre lorsque qu'à votre avis, un acteur n'a pas joué son rôle. Le conseil régional veille au grain pour protéger les souscripteurs et assurer une bonne image de sécurité à notre marché. C'est le gendarme du marché, l'équivalent de l'autorité des marchés financiers (AMF) en France ou la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis.



Le siège du Crepmf

Le siège actuel du conseil régional se trouve à Abidjan – Plateau, rue des banques, en face de la BHCI.

Le site web <http://www.crepmf.org> vous fournira plus d'informations.

Les émetteurs

Si vous avez bien compris tout ce qui a été dit plus haut, vous savez déjà que les émetteurs sont les entreprises, les états et les collectivités locales qui viennent chercher l'argent à la bourse pour financer leurs projets de développement. Ils émettent pour cela des produits financiers, notamment les actions et les obligations.

Un état ou une collectivité locale ne peut pas émettre d'actions, car les états n'ont pas de capital social comme les entreprises. Les états et les collectivités émettent seulement des obligations. Une entreprise par contre peut à la fois émettre des actions (pour vous faire entrer dans son capital) et des obligations (pour emprunter votre argent).

Les émetteurs d'obligations ne sont pas seulement des institutions de la sous région. On dénombre également des institutions internationales comme la Société Financière Internationale (Sfi) et l'Agence Française de Développement (Afd).

Parmi les émetteurs d'obligations, le trésor public de Cote d'ivoire se distingue comme étant le plus régulier au cours de ces dernières années, avec une émission par année. Les décentralisations en cours dans nos états devraient permettre de voir de plus en plus de municipalités ou de départements venir chercher des fonds en bourse.

Les émetteurs d'actions sont classés par la Brvm en secteur d'activité. Il y'a actuellement sept secteurs qui sont : L'industrie, le service public, la finance, le transport, l'agriculture, la distribution et autres.

Les souscripteurs

En face de l'émetteur se trouve l'épargnant, le souscripteur, c'est-à-dire vous et moi, ou même une entreprise qui veut faire fructifier ses réserves. Car, on n'épargne pas dans les produits boursiers pour le plaisir. Notre argent si durement gagné ne doit pas être immobilisé en vain. S'il est vrai qu'en bourse, nous soutenons l'économie en finançant les entreprises, il est logique que l'on reçoive une part de cette croissance.

De plus, en bourse il est toujours possible de récupérer son argent en cas d'urgence, en sortant de ses positions (pourvu que vous ayez pris des titres qui s'échangent facilement) en revendant tout ou une partie de vos titres.

Nous (souscripteurs) avons une place incontournable dans le système boursier. C'est nous qui apportons l'argent au marché, soit directement à l'émetteur, soit par des échanges entre nous. Et, tous les autres intermédiaires que nous verrons plus bas, gagnent en commission sur nos transactions. Nous sommes un maillon important de la chaîne.

C'est pour cela que lorsqu'un émetteur émet des titres, il fait la publicité à la télé, sur internet, partout où il peut nous atteindre. C'est nous qui alimentons par nos mouvements l'activité quotidienne de la bourse. Certains intermédiaires nous considèrent en fonction des sommes que nous mobilisons individuellement. Il y'en par exemple qui ne traitent qu'avec de grosses fortunes, des souscripteurs capables de mobiliser de dizaines de millions de FCFA.

Les intermédiaires

Nous connaissons les émetteurs (ceux qui ont besoin d'argent) et les souscripteurs (investisseurs). Chacun de ces groupes comprend plusieurs individus potentiels. Il faut donc une organisation, pour permettre aux uns et aux autres de s'entendre. Tous les intermédiaires qui participent à cette organisation ont besoin d'un agrément du Crepmf

➤ La Brvm

La Bourse régionale des valeurs mobilières est le lieu où s'échange les produits boursiers émis par les émetteurs et l'argent des investisseurs dans la zone Uemoa. Si chaque société doit le faire au sein de sa cour, ça fera désordre. Il faut que tous les échanges se déroulent en un même endroit connu de tous, et que tout le monde ait la même information. Cela favorise la transparence n'est ce pas ? Eh bien, c'est le rôle de la Brvm. Elle a pour mission :

- D'organiser le marché boursier;
- D'assurer la cotation et la négociation des valeurs mobilières
- D'assurer la diffusion des cours et des informations boursières;
- De promouvoir et de développer le marché.

Dans son statut juridique, la Brvm est une société anonyme qui accomplit un service public. Elle est représentée dans chaque pays membre de l'Uemoa par une antenne nationale de bourse. Son siège central est à Abidjan – Plateau, rue des banques, à coté de la BHCI (Cote D'ivoire).

Plus d'informations <http://www.brvm.org>



Siège de la Brvm

➤ **Le Dépositaire Central / Banque de Règlement**

C'est une structure privée créée au même moment que la Brvm avec un capital de 1 481 552 500 FCFA. C'est une sorte de banque interne au marché boursier de l'Uemoa qui assure :

- Le règlement et la livraison des opérations de bourse.
- la centralisation de la conservation des comptes courants des valeurs mobilières pour le compte de ses adhérents
- le règlement des soldes résultant des compensations relatives aux opérations de marché et le paiement des produits (intérêts, dividendes, etc.) attachés à la détention des valeurs mobilières

Pour assurer la protection des épargnants, il existe un fonds de protection des épargnants géré par l'association professionnelle

des Sgi afin de pallier aux défaillances d'une Sgi envers ses clients.

Source : brvm.org

Le DC/BR partage le même siège, le même directeur général et le même président de conseil d'administration que la Brvm.

➤ Les Sgi

Nous avons dit plus haut que les émetteurs vendent des produits boursiers. Les souscripteurs qui les achètent peuvent également les revendre à d'autres investisseurs, à tout moment. C'est d'ailleurs ce qui se fait le plus en bourse chaque jour. Imaginez donc que tous les investisseurs, les épargnants comme vous et moi, soyons amenés à nous retrouver en un seul endroit pour échanger nos produits. Cela fera beaucoup de bruits, on ne saura pas qui a quoi ? Qui veut vendre combien de titres, à quel prix ? Le brouhaha sera énorme et d'autres en sortiront certainement frustrés.

Les sociétés de gestion et d'intermédiation (Sgi), appelées également intermédiaires financiers, sociétés de bourse, courtiers ou brokers, ont pour rôle d'exprimer nos ordres de vente ou d'achat. Ainsi lorsque nous voulons acheter une action Sonatel, Solibra ou autre, nous allons voir notre Sgi et nous exprimons notre volonté d'acheter l'action désirée. **Nous n'allons pas à la Brvm, mais chez notre Sgi.** La Sgi se chargera au moment de la cotation de placer notre ordre sur le marché, de négocier le bon prix à notre avantage.

Ainsi ce ne sont plus de milliers d'investisseurs obligés de laisser leurs activités habituelles pour venir négocier leurs titres, mais juste quelques sociétés de gestion et d'intermédiation, installées dans les différents pays membres de l'Uemoa, qui depuis leurs bureaux expriment nos ordres de bourse.

Tous les ordres de bourse sont placés sur le marché. La Sgi n'a pas le droit de faire directement des transactions entre ses clients. Exemple : Monsieur Camara veut vendre 10 actions Y à 1000 FCFA et madame Kouao veut en acheter 10 à 1000 FCFA. Bien que les deux soient clients de la même Sgi et aient passé leurs ordres le même jour et à la même heure, la Sgi n'a pas le droit de transférer les actions de monsieur Camara à madame Kouao, sans que la transaction ait eu lieu officiellement en bourse. Les Sgi ont le monopole de la négociation des titres. Tout le monde, même le directeur de la Brvm doit passer par une Sgi pour acheter les actions d'une entreprise.

A côté de cette fonction principale, les sociétés de bourse exercent d'autres activités à valeur ajoutée qui entrent parfois dans le champ d'action des autres intermédiaires que nous verrons ci-dessous. Elles aident les émetteurs à présenter des dossiers d'agrément à l'autorité de régulation, à placer des titres et tout ce qui concerne l'ingénierie financière.

Pour créer une Sgi, vous devez :

- être constitué en société anonyme
- avoir un capital d'au moins 150 millions
- Participer au capital de la Brvm. Dans la structure actuelle chaque Sgi détient 4 000 actions de la Brvm.
- Participer au capital du DC/BR à hauteur d'au moins 20 millions
- Avoir un personnel et des moyens techniques appropriés
- Être agréé par le Crepmf (++++)

Il y'a actuellement 21 Sgi dans la zone Uemoa. Voir les adresses en annexe. La majorité des Sgi sont des filiales des grandes banques locales.

➤ **Les conseils en investissements boursiers**

Ce sont des entreprises agréées par le CREPMF avec pour rôle d'orienter le choix de leurs clients sans se substituer à eux. Ils vous conseillent sans gérer votre compte ou passer des ordres en votre nom. Votre compte titre se trouve dans les livres de votre courtier et vous en êtes l'unique maître. Vous payez le conseiller en investissement juste pour le conseil.

L'autorité de régulation s'assure, pour éviter des dégâts, que ces personnes morales ou physiques ont des compétences requises pour cette activité. Même, lorsqu'une personne semble avoir des compétences, vous devez vous assurer qu'elle a l'agrément pour cela.

➤ **Les sociétés de gestion de patrimoine**

Ce sont des entreprises agréées par le Crepmf avec pour mission de gérer les portefeuilles de leurs clients. Elles ne détiennent pas les titres ou les fonds du client. Elles ne font que gérer en passant des ordres auprès d'une Sgi.

Elles sont rémunérées par les Sgi avec lesquelles elles traitent et par les commissions de gestion payées par les clients.

Les Sgi font de la gestion de portefeuille contre une commission.

➤ **Les apporteurs d'affaires ou conseillers en placement**

Ce sont des personnes physiques ou morales agréées par le Crepmf qui mettent en relation un client et une Sgi ou une Sgp, et qui transmettent les ordres de leurs clients aux Sgi.

Parfois je me demande ce que serait la popularité du marché financier si tout investisseur pouvait gagner une commission en conduisant son ami à ouvrir un compte titre chez un courtier, sans avoir besoin d'une carte professionnelle à 250 000 FCFA par année, en plus d'un agrément du Crepmf ? Aujourd'hui, on le fait juste à l'occasion d'une causerie où l'on est porté à témoigner d'une expérience personnelle, qu'en sera-t-il si à la clef il y'avait une motivation financière ? Sur le web français, beaucoup de courtiers ont des offres de parrainage qui vous font gagner de l'argent sur tout ami qui ouvre un compte chez eux sous votre recommandation et parfois juste après avoir cliqué un lien trouvé dans votre email ou votre blog. Vivement, que cette activité soit libéralisée chez nous.

➤ **Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)**

Ce sont des sociétés gérées par des professionnels des marchés financiers qui rassemblent l'argent que vous et d'autres investisseurs leur confiez pour l'investir en bourse.

Cet argent est rassemblé en un seul portefeuille, contrairement à la gestion de patrimoine où le portefeuille porte votre nom mais est géré par quelqu'un d'autre.

Les profits ou les pertes de l'opcvm seront partagés proportionnellement aux sommes versées.

On distingue 2 types d'opcvm : les **Fonds Communs de Placement (Fcp)** et les **Sociétés d'Investissement à Capital Variable (Sicav)**.

Il n'y'a pas une grande différence entre les deux, si ce n'est que pour investir dans le fonds vous achetez des parts alors qu'au niveau de la sicav vous achetez des actions comme avec les sociétés cotées et vous participez aux assemblées générales.

Le coût de la part ou de l'action (**valeur liquidative**) est variable, selon un rythme précisé à l'avance. Il peut être fixé quotidiennement, hebdomadairement, mensuellement, etc...

Chaque opcvn est amené à préciser son choix d'investissement. Vous aurez ainsi un opcvn qui n'investit que sur des actions, un autre est spécialisé sur des obligations uniquement, un autre sur les entreprises industrielles ou bien d'autres types d'entreprises. Il est donc important de s'informer sur l'opcvn avant d'investir son argent. La société de gestion de l'opcvn a l'obligation de mettre à la disposition du public une fiche de renseignement appelé **Note d'information** qui précise tous ces détails.

Une bonne note d'information selon le conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers de l'Uemoa doit comporter :

- **Des mentions relatives à la structure de l'opcvn** (dénomination, identification du promoteur, forme juridique),
- **Des mentions relatives à la gestion de l'opcvn** (orientation des placements, type de souscripteurs concernés, mode d'affectation des résultats)
- **Des mentions relatives aux conditions financières et administratives** (les conditions de souscription et de rachat des parts ou actions, les frais de gestion, les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats)

Souscrire dans un opcvn a cet avantage d'investir en bourse sans avoir à suivre l'évolution des entreprises et du marché, mais il existe un risque réel de perte lié à une erreur de placement des gestionnaires du fonds. Ce qui peut vous arriver aussi

individuellement, à la différence qu'ici ce sont des spécialistes qui savent limiter les dégâts.

Voici une occasion pour moi de m'adresser à vous personnellement. Cela fait douze ans que la Brvm existe. Elle a beaucoup progressé sur le plan financier et technique, mais il lui manque quelqu'un. Vous !

Sans vous, la Brvm est comme une femme sans conjoint. Ça ne l'empêche pas de vivre, mais il y'a quelque chose qui manque. Du fait de sa grande rentabilité par rapport aux bourses occidentales, elle a attiré plusieurs entreprises et fonds étrangers. On dit que le marché est devenu plus liquide. Il paraît que le nombre de clients particuliers a légèrement augmenté ces derniers mois. N'empêche que votre absence se ressent.

L'argent que vous avez bloqué à la banque pour 3.5% d'intérêt annuel a peut être permis à votre banquier de gagner au moins 4 fois plus en bourse. Venez contribuer au développement de nos entreprises locales et à celui de votre patrimoine. Je vous encourage à nous rejoindre sans tarder. A bientôt !

Les marchés de la Brvm

La bourse de façon générale comprend 2 marchés : Le marché primaire et le marché secondaire.

Le marché primaire ou marché du neuf est celui des nouvelles émissions de titres. C'est là que les états, les collectivités publiques et les sociétés privées viennent vendre les titres qu'ils ont émis pour obtenir l'argent des investisseurs et financer leurs projets.

Par exemple en Août 2008 une campagne publicitaire incitait les gens à souscrire aux obligations émises par le trésor public de Cote d'Ivoire. Cette opération se déroule dans le marché primaire. Les titres sont vendus directement par l'émetteur à travers des Sgi qu'il a désigné. Quelques temps après, c'était la multinationale Ecobank qui demandait au public d'entrer dans son capital en achetant des actions. Tous les journaux ont parlé de cette opération compte tenu du poids de l'émetteur.

Pour souscrire à un titre émis sur le marché primaire, vous vous adressez à une des Sgi faisant partie du syndicat de placement. Leurs noms figurent sur les affiches publicitaires et la note d'information. Votre Sgi habituelle peut aussi s'en charger.

Le marché secondaire ou « marché du vieux » ou encore « marché de l'occasion » est le marché où les produits boursiers sont échangés entre épargnants. Le vendeur ici est un autre investisseur, contrairement au marché primaire où le vendeur est l'entreprise émettrice. L'essentiel de la vie boursière se déroule sur ce marché. Ce n'est pas à tout moment qu'il y'a des

opérations sur le marché primaire. Notre marché est encore jeune. Les journées boursières sont donc surtout animées par des transactions entre souscripteurs à travers les Sgi.

Toutefois ne paniquez pas si vous entendez parler du marché des actions, du marché des obligations ou autre. Cela désigne juste le produit boursier qui y est échangé.

Deuxième Partie
Comment investir à la Brvm

Si vous ne connaissez rien à la bourse et que prenant ce livre vous avez directement atterri sur cette page, je vous recommande de commencer par la première page.

Parce que « comment investir à la Brvm » vous intéresse, je suis fier de vous et je me dois de vous encourager à aller plus loin. Au delà de ma personne, je pense que les ressources pour développer nos entreprises et nos pays se trouvent dans nos mains, dans nos comptes bancaires. Puisque nous parlons de ressources, il vous faut un montant pour commencer.

Par quel montant commencer ?

Actuellement le titre le moins coté à la Brvm est l'action du groupe Ecobank qui vaut environ 50 FCFA (elle a déjà connu moins que ça, 37 FCFA) et la plus cotée est l'action Solibra qui approche 200 000 FCFA. Ce qui veut théoriquement dire qu'avec 5000 FCFA vous pouvez vous offrir au moins une cinquantaine d'actions Ecobank en tenant compte des frais de courtage.

Supposons que le cours de l'action Ecobank venait à doubler au bout de six mois. La vente de votre cinquantaine d'actions ira entièrement en frais de courtage et vous n'aurez rien gagné. Si par contre vous en avez payé 1000, alors cette plus value vous sera utile. Ceci juste pour faire comprendre qu'en bourse plus on a des actions, mieux on en ressent les bénéfices (ainsi que les pertes, évidemment). Or pour acheter beaucoup d'actions, il faut également beaucoup d'argent.

N'allons cependant pas voir l'impossible, quelques centaines de milliers de francs suffisent. En 2007, le club d'investissement Okibourse avait commencé avec 150 000 FCFA. Lors de sa dissolution, 8 mois après, il avait plus d'un million de FCFA. Peu importe le montant avec lequel vous voulez commencer, pourvu que vous soyez prêt à augmenter votre capital par une épargne régulière.

Il y'a des gens qui, chaque mois font un virement sur leur compte titres pour accroître leur capacité d'investissement et qui réinvestissent leurs dividendes. Il suffit d'avoir un plan d'action en fonction de votre objectif de placement, pour vous constituer un bon patrimoine.

Plusieurs fois dans ce livre, nous avons utilisé le terme épargnant, cela nous permet d'attirer votre attention sur le fait que la rentabilité d'un investissement boursier ne s'observe pas toujours au bout d'une semaine, un mois ou un trimestre. On n'investit donc pas en bourse, l'argent qui doit nous servir dans 4 ou 6 mois.

Il est important de vous prévenir que certaines Sgi exigent un montant minimum pour démarrer. Cela va de 500 mille à 5 millions de FCFA en Cote d'Ivoire (Heureusement, en pratique, il y'a toujours une porte ouverte au compromis). Ça a l'air discriminatoire, mais vous aurez l'impression en commençant avec 200 000 FCFA, de voir l'argent passer sous votre nez, à cause de toutes ces opportunités que vous verrez sans toucher, ou que vous sentirez sans goûter. Si vous avez vraiment l'intention d'augmenter votre capital progressivement, vous pouvez en parler au courtier. Ce montant minimum officiellement exigé ne l'est pas toujours en pratique.

Quelqu'un m'a dit un jour : Nous n'avons pas encore trouvé de quoi manger et vous nous invitez à investir en bourse ? J'ai répondu, qu'il avait une mauvaise perception de la chose. L'épargne n'est pas uniquement l'apanage des riches. Comment est ce que le petit vendeur de rue en viendra à ouvrir une boutique s'il n'épargne pas un peu de son maigre revenu ? L'épargne nous épargne de bien de catastrophes, comme aime le dire un aîné. Notre véritable problème est le manque de culture de l'épargne rentable. L'argent gardé sous le matelas ne produit aucun intérêt, au contraire il est exposé aux braquages et autres accidents imprévus de la vie. Sa place doit être sur un compte bancaire, et si vous n'en avez pas besoin sur une longue période, pourquoi ne pas l'investir en bourse ?

Est-ce qu'il est possible de récupérer l'argent investit ?

On me pose souvent cette question sur internet et lors des conférences d'initiation à la bourse.

Je réponds avec vigueur **OUI** ! A tout moment. C'est votre argent. Vous pouvez prendre une partie ou vider totalement votre compte. Personne ne vous l'interdira. Il suffit de vendre vos titres pour les transformer en espèces, avant de faire votre retrait. Seulement, ne vendez pas vos titres à perte si rien ne vous y oblige. Pour cela il faudrait avoir investi de la l'argent dont vous n'avez pas immédiatement besoin comme je le soulignais plus haut.

La Stratégie du Club d'Investissement

Un club d'investissement est une association où les membres constituent un fonds commun qu'ils vont investir en bourse.

Une étude en 2006 avait montré que plus du tiers des particuliers qui investissent en bourse en France, a commencé par un club d'investissement.

C'est comme un groupe de travail dans lequel, on se forme mutuellement. Vous réunissez 5 à 20 personnes, vous signez des statuts et vous établissez un bureau représentant le groupe. Chacun apporte un peu d'argent puis vous ouvrez un compte titre auprès d'un intermédiaire financier pour l'investir en bourse.

Chaque membre sera invité à faire des recherches nécessaires au suivi du portefeuille. Puis les jours de réunions, une ou deux fois par mois, vous échangerez sur le contenu de votre portefeuille, les titres à acheter ou à vendre. Chacun argumentera ses propositions avec un raisonnement logique, puis un vote clôturera le débat.

Vous pouvez à certaines réunions demander à un membre de préparer un exposé sur un thème donné, par exemple « comment lire un bilan » ou faire une étude d'une société cotée. Apprendre est une autre vertu du club d'investissement. C'est pour cela que je pense qu'initier des clubs d'investissement dans les universités et dans les entreprises contribuera à développer la culture boursière dans nos états.

Les données de la Fédération Française des Clubs d'Investissement, indiquent qu'en 2010, l'hexagone compte 13 000 clubs d'investissement, regroupant 160 000 personnes qui ont investi plus de 656 milliards FCFA. On note un portefeuille moyen 52 millions FCFA par club d'investissement, avec 510 000 FCFA d'investissement annuel moyen par individu. 80% de ces

clubs d'investissement ont un portefeuille de plus de 20 millions FCFA. 77% des portefeuilles ont plus de 10 lignes. 75% des clubistes gèrent également un portefeuille individuel. 11% des clubistes ont moins de 35 ans et 54% ont plus de 55 ans.

Avec un club d'investissement, il vous sera plus facile d'expérimenter la bourse avec peu d'argent et vous comprendrez tout le sens de l'expression « l'union fait la force ». 12 personnes qui apportent chacune 100 000 FCFA, égal 1 200 000 FCFA. 10 personnes qui apportent chacune 75 000 FCFA, ça fait 750 000 FCFA. Sans compter le fait que chaque membre devra cotiser chaque mois, un montant que vous aurez décidé pour augmenter votre capital. Car dans un club d'investissement, il faut toujours cotiser pour augmenter le capital. Très souvent, ceux qui investissent dans un club sont des gens qui se connaissent déjà, les membres d'une même famille, des copains du club de sport, des collègues de service, etc... Tenez compte des revenus de la majorité en fixant le montant de vos cotisations mensuelles. Je pense qu'il est irréaliste de fixer 75 000 FCFA de cotisation mensuelle dans un club d'investissement qui réunit des étudiants et ridicule de n'avoir que 5 000 FCFA dans un club d'investissement qui réunit des ingénieurs et hauts cadres d'entreprise.

Lorsque la capacité d'épargne des membres est trop hétérogène, vous pouvez le contourner. Le club d'investissement dénommé Club Croissances, que j'ai initié en Avril 2009, appelle la cotisation mensuelle « part » et autorise ses membres à acheter autant de parts qu'ils veulent chaque mois. Ainsi, celui qui peut épargner 100 000 FCFA cohabite facilement avec celui qui ne peut épargner que 15 000 FCFA par mois. Dans le premier club auquel j'ai adhéré, celui des étudiants de l'antenne abidjanaise de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (Inphb), la cotisation mensuelle était de 5000 FCFA. Je connais

un autre club d'investissement, ou la cotisation mensuelle est de 100 000 FCFA.

Il n'est pas bon qu'un seul individu détienne la majorité des droits de vote. Son pouvoir peut démotiver les autres. De même personnellement, je pense qu'il n'est pas bon de laisser celui qui n'a investi que 200 000 FCFA et celui qui a investi 900 000 FCFA avoir le même droit de vote. C'est juste ma pensée capitaliste, vous n'êtes pas obligé de me suivre. Pensez à établir dans vos statuts, un système d'exclusion automatique des déserteurs et des paresseux, de peur que la contamination s'installe. Le club d'investissement Okibourse que j'ai eu à diriger en 2007 n'avait pas respecté les conseils du paragraphe précédent. Il n'a vécu que 8 mois. Quand quelqu'un arrête de cotiser volontairement, il vaut mieux l'exclure. Il faut que chaque membre sache que votre club n'est pas une distraction, une association où l'on adhère puis on disparaît sans cotiser. N'hésitez pas à prévoir des amendes pour les retardataires. Parallèlement à cette rigueur, je vous souhaite de faire de votre club une entreprise fraternelle. Si la majorité des membres de votre club est sérieusement motivée et engagée dans cette œuvre, préparer vous à expérience très enrichissante.

Il faut signaler que le conseil régional (Crepmf), organe de régulation du marché boursier en Afrique de l'ouest, n'a pas vraiment légiféré sur les clubs d'investissement à ce jour, mais les accepte en pratique. Peut être que le prochain règlement général éclaircira les choses. L'article 72 de l'actuel règlement général a parfois semé la confusion chez certaines personnes. Il parle de gestion collective « déléguée » et précise qu'il s'agit des Opcvm. Un club d'investissement ne fait pas de la gestion déléguée, les membres gèrent eux même leur argent. Nous nous référons habituellement à la réglementation française, avec certaines adaptations. En principe, un club d'investissement n'a pas besoin d'être déclaré au ministère de l'intérieur. Les courtiers informés,

qui encouragent la popularité de la bourse, ne vous fatigueront pas pour ça. Je me suis renseigné à Abidjan, j'ai trouvé quelques courtiers qui acceptent les clubs d'investissement comme clients. Avant, je n'en connaissais qu'une, aujourd'hui plusieurs autres Sgi sont ouvertes aux clubs d'investissement, même si toutes n'en comptent pas encore dans leurs portefeuilles clients. Il n'y a pas beaucoup de clubs d'investissement sur la place. J'ai entendu parler de 4 seulement outre Club Croissances que j'ai l'honneur de présider. Ce dernier a la particularité d'être connu parce que j'en parle régulièrement sur le site Okibourse.Com.

En France, les gains d'un club d'investissement sont exonérés d'impôt jusqu'à sa dissolution. Tout membre sortant est appelé à déclarer ses propres revenus. Il lui est prélevé 30,1% d'impôts lorsque sa plus value est supérieure à 25 730 euros (19,4 millions FCFA). Chez nous, le club est imposé, en pratique, comme un particulier (voir fiscalité des investissements boursiers).

Ce qui démotive certaines personnes dans les clubs, c'est le fait qu'elles voient le portefeuille augmenter mais ne peuvent pas en profiter à moins de sortir du club. Vous pouvez créer une astuce pour contourner cela.

Initier un club d'investissement, c'est mobiliser les gens pour une entreprise. Vous aurez à rencontrer plusieurs types d'individus. Il y'en a qui seront réticents au projet avec des paroles de découragement, d'autres qui seront très enthousiastes devant vous avec des promesses de participation et disparaîtront au moment du décaissement. Certains cotiseront comme il faut mais ne participeront pas à la vie du club. Il faut vous préparer à cela. Commencez avec trois clubistes s'il le faut, d'autres vous suivront quand ils verront que vous fonctionnez normalement et que ça marche.

Pour garder le contact, partager des avis et discuter en dehors des jours de réunion, vous pouvez, créer un forum gratuit sur internet. Votre forum peut être privé, c'est-à-dire accessible seulement aux clubistes. Plusieurs plateformes permettent de le faire. Tapez juste « forum gratuit » sur votre moteur de recherche et faites votre choix. Vous trouverez des sites comme : <http://www.forumactif.com> ou <http://www.forumavie.com>

Le choix du courtier

Nous avons dit plus haut que pour acheter les actions d'une entreprise, on ne va pas au siège de la Brvm. On va plutôt voir sa société de gestion et d'intermédiation. Ce qui veut dire qu'il faut déjà être client d'une Sgi. L'intermédiaire financier ou le courtier est incontournable dans les transactions sur les valeurs mobilières. Il a le monopole de la négociation, même les opcvn et les agents de la Brvm doivent passer par un courtier pour passer leurs ordres de bourse.

C'est généralement les filiales des grandes banques de la place. Je vous conseille de ne pas passer par votre banque pour agir en bourse si elle n'a pas de société de courtage. Elle risque de vous prendre une commission en plus du tarif habituel de la Sgi qu'elle utilisera. Plusieurs personnes recommandent de ne pas avoir de compte titre dans une filiale de votre banquier habituel. Elles pensent que s'il peut voir le contenu de votre portefeuille, il pourra facilement vous refuser un crédit et vous demander de vendre certains titres pour avoir du cash quand vous en aurez besoin.

En réalité, il y'a des avantages et des inconvénients dans chaque cas. Si la Sgi vous exige un compte ou courant dans leur banque mère, avant d'ouvrir un compte titre chez elle. C'est pas intéressant pour vous, mais bénéfique pour elle, car elle apporte un client à sa maison mère, pendant que vous paierez des frais d'entretien d'un compte supplémentaire que vous ne souhaitez pas. L'idéal est qu'elle vous demande un compte d'épargne où l'argent non encore investit et le produit de vos investissements, vous produira des intérêts.

Si l'argent de vos investissements boursiers est déposé directement sur un compte bancaire du courtier, cela vous évite les frais liés aux comptes courants. C'est avantageux pour les clubs d'investissement qui n'ont pas de personnalité morale.

Tenez compte des commissions qu'elles prennent et de l'accueil qui vous sera réservé. Si l'accueil n'est pas bon le jour des renseignements, imaginez ce que vous supporterez dans la suite. Vous êtes un client, si une Sgi ne vous convient pas, allez voir ailleurs. Le changement de prestataire ne coûte que 5000 à 10 000 FCFA. Vous avez droit à un meilleur service, exigez le. C'est à ce prix que nos courtiers relèveront le niveau de leurs prestations.

Dans le contrat d'ouverture de compte, Vous préciserez au courtier, qui sera le gestionnaire de votre portefeuille ? Certains courtiers gèrent les comptes de leurs clients, avec une obligation de moyens et non de résultats. En échangeant avec beaucoup de personnes, j'ai remarqué cette tendance à vouloir confier la gestion de son argent à quelqu'un que l'on considère plus expérimenté. Je comprends cette prudence qui incite à placer son épargne durement gagnée dans des mains plus expertes pour ne pas le perdre bêtement. Je veux vous rassurer en disant qu'on est mieux servi que par soi même.

Vous avez la possibilité de répartir votre argent, en investissant une partie dans un Opcvm et l'autre pour votre gestion individuelle. Je vous encourage à gérer vous-même votre compte, si nécessaire de payer les services d'un conseiller en investissement boursier. Malheureusement, il n'en existe pas d'officiel en ce moment.

L'américain Peter Lynch ancien gestionnaire de la sicav Magellan de 1977 à 1990, chez le leader de la gestion d'actifs Fidelity Investments, et auteur du best seller "**Et si vous en saviez assez pour gagner en bourse**", pense que la gestion sous mandat se fait

souvent avec un excès de prudence qui en limite le résultat. Il vous encourage à y aller tout seul. Rendez vous compte qu'après toutes ces années passées à gérer avec succès l'argent des autres, il vous encourage à le faire vous-même.

Un aîné est allé plus loin en disant que dans la gestion sous mandat, « le courtier gère ses frais de courtage et non votre compte ». Il le disait à quelqu'un qui a vu une de ses lignes gagner 80% et se mettre à perdre de la valeur jusqu'à devenir négative, sans que son courtier et gestionnaire ne songe à vendre au moins une partie.

Ne craignez rien, il existe une communauté de petits porteurs et des éléments sur internet qui vous accompagneront dans votre palpitante aventure. En tout cas, c'est ma vision à travers Okibourse.Com

NB : Cet encouragement ne rend pas l'auteur responsable d'éventuelles erreurs d'investissements que vous pourriez faire.

Passer un ordre en bourse

Maintenant que vous avez votre argent déposé dans un compte titre auprès de votre Sgi, vous êtes prêt à faire des transactions en bourse. Lorsque vous aurez choisit les titres à acheter en vous inspirant peut être de quelques idées que nous développerons plus bas, vous irez chez votre courtier pour communiquer votre volonté, donc passer un ordre de bourse.

Pour le moment vous ne pouvez pas officiellement le faire au téléphone ou sur internet comme en Europe. Heureusement pour nous, cela se fait en pratique. Selon certains courtiers, c'est le conseil régional qui ne les a pas encore autorisé à le faire. Plus vous serez nombreux à nous rejoindre à la bourse, plus vite les choses évolueront. Il est possible que ce soit les courtiers eux même, qui profitent pour ne pas investir dans la conception de sites sécurisés d'investissement en ligne. En attendant, vous devez donc envoyer un fax ou faire le déplacement pour remplir un formulaire qui comprend généralement les mentions suivantes :

- La date
- L'identité du client
- Le sens de l'ordre : achat ou vente
- La valeur : une action, une obligation ou un droit
- Le nom de la société emettrice
- Le nombre de titre que vous vendez ou achetez

-Le cours :

--Soit vous achetez ou vendez à n'importe quel prix du marché, vous cochez "au mieux "

--Soit vous fixez une limite à ne pas dépasser. Vous cochez " limite ", tout en précisant le montant que vous ne voulez pas dépasser.

-La durée de validité de l'ordre: Combien de temps est ce que la Sgi peut continuer à remettre votre ordre sur le marché jusqu'à son exécution.

Votre rôle s'arrête là. Vous pouvez toujours modifier votre ordre si l'inspiration venait à changer.

Pendant la séance de cotation qui se fait chaque jour ouvré, entre 9h 30 et 10h 30, le courtier placera votre ordre sur le marché. En effet, pendant cette tranche horaire, toutes les Sgi de l'Uemoa ayant des ordres à placer sont connectées au siège de la Brvm, depuis leur bureau ou celui de l'antenne nationale de bourse par un réseau satellitaire sécurisé. Chacune plaçant ses ordres en commençant par des prix favorables à ses clients. Puis des négociations vont faire jouer la loi de l'offre et de la demande.

Un système informatique fixera le cours du jour en prenant celui par lequel le maximum de titres sera échangé. Cela se fait à 10h 45 TU. Ce qui veut dire que vous devez passer votre ordre de bourse avant 10h 30. Disons avant 10h 00 pour être plus pratique, car l'on considère l'ordre d'arrivée dans la distribution des titres aux demandeurs, tout en essayant de contenter le plus grand nombre. Vers 13h les cours du jour et toutes les statistiques des transactions de la matinée sont rapportés dans un document appelé Bulletin Officiel de la Cote (Boc). Parfois il est accompagné d'avis ou de publications des acteurs du marché.

Vous pouvez vous en procurer gratuitement devant le siège de la Brvm. Si vous êtes trop loin de là, vous le trouverez sur le site internet de la Brvm au plus tard à 17h.

Votre Sgi peut, à tout moment, vous imprimer l'historique de vos transactions, y compris le contenu de votre portefeuille, comme cela se fait avec le compte bancaire.

Pour information, sachez qu'actuellement l'amplitude entre deux séance de cotation est de 7.5%. Ce qui veut dire qu'une valeur ne peut augmenter ou baisser de plus de 7.5% de son cours à la prochaine séance de cotation.

Exemple : Un titre A est coté à 10 000 FCFA le lundi. Mardi, son cours ne pourra pas dépasser 9 250 FCFA à la baisse ou 10 750 à la hausse. C'est quelque part une mesure de protection, qui vous évite de venir découvrir après une semaine de vacances que votre portefeuille a chuté de moitié.

Lorsque le prix auquel l'acheteur et le vendeur s'accordent est en dehors de cette tranche la transaction est différée, reportée à la prochaine séance de cotation.

Les Frais de bourse

Je sais que vous êtes conscient du fait que les services de la Sgi sont payants. Elle a des employés à payer et beaucoup d'autres charges comme toute entreprise.

Les frais de courtage : sur tous vos ordres d'achat ou de vente d'actions, le courtier vous prend un pourcentage sur le montant de la transaction, dont 0.3% iront à la Brvm et 0.1% au DC/BR. Les tarifs appliqués en ce moment par certains courtiers sont:

Sogebourse : 1.2% du montant de la transaction, minimum 1000 FCFA

Hudson-Cie : 2% si le montant est inférieur à 100 millions de FCFA (1% pour les clients privilégiés)

Ecobank Investment Corporation : 0.7 à 1.5%

Citicorp Securities West Africa : 1.2%

BNI Finances : 0.9%

Africaine de bourse : 1 à 1.5%

Atlantique Finance : 1.05%

BIAO Finances et Associés : 1.6%

Actibourse : 1.4%

BIBE Finances et Securities : 1.3%, minimum 3000 FCFA

Bmce Capital : 0.65%

Impaxis Securities : 1.2% minimum 2000 FCFA

Sbif : 1.8%

Sgi Togo : 1.4% + 2500 FCFA pour l'enregistrement de l'ordre

Sgi Mali : 1.4% + 2000 FCFA pour l'enregistrement de l'ordre

Sgi Niger : 1.4% + 1000 FCFA pour l'enregistrement de l'ordre

Les frais de garde : Chaque trimestre généralement, le courtier vous prélèvera une commission sur la valeur total de votre portefeuille ou son maximum de la période, parce qu'il garde vos titres. C'est un peu comme les agios sur votre compte courant.

Atlantique Finance vous prend 0.3% si votre portefeuille vaut moins de 100 millions de FCFA

Bmce Capital vous prend 0.15% pour un portefeuille inférieur à 1 milliard, une fois par an.

Cgf Bourse vous prend 0.15 à 0.25% sur la valeur du portefeuille. Renseignez vous donc pour savoir quel pourcentage votre courtier prélève comme droit de garde.

Une commission de gestion sous mandat : si vous avez demandé qu'il assure la gestion de votre portefeuille, il est normal qu'il prenne un pourcentage n'est ce pas ?

Une commission de transfert de titres : Si vous voulez changer de Sgi sans avoir à vendre vos titres, pour une raison quelconque. Il prélève une commission, qui tourne entre 5000 et 10 000 FCFA par ligne ou sur tout le portefeuille, selon la Sgi. Les tarifs des Sgi sont publics, affichés dans leurs bureaux comme cela s'observe dans les banques.

NB : Ces informations tarifaires ont peut être changé au moment où vous lisez ces lignes. Veuillez vous renseigner auprès des courtiers qui vous intéressent.

La Fiscalité des Investissements Boursiers

Depuis 1996, dans le souci de promouvoir le marché boursier les états de l'Uemoa ont décidé d'harmoniser la fiscalité des valeurs mobilières dans toute la sous région.

- *Taxe sur les dividendes : 10%*
- *Taxe sur les intérêts (obligations) : 13%*
- *Taxe sur lots des plus values réalisées par un particulier : Néant*
- *Taxe sur les plus values réalisées par une société : déclaré dans l'impôt sur les sociétés ou exonération totale sous conditions de réemploi dans un délai de 3 ans*

A ce jour, seuls le Bénin, le Sénégal, le Togo et la Cote d'Ivoire appliquent cette décision commune.

Source : L'année boursière de la Brvm

En Cote d'Ivoire, l'impôt sur le dividende encore appelé impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM) est de 10% pour les sociétés cotées contre 12% pour les non cotées. La part dû à l'état sur l'Irvm et les intérêts des obligations, est prélevée à la source. Vous ne le sentez donc pas vraiment.

Les Nouveautés attendues à la Brvm

- Une nouvelle fiscalité

Une directive de l'Uemoa qui doit être appliquée au plus tard le 31 décembre 2011, conduit les gouvernements à marquer davantage de différence entre les sociétés cotées et celles non cotées au niveau des revenus issus des valeurs mobilières. Elle recommande que l'Irvm soit taxée entre 10 et 15% du dividende brut pour les sociétés non cotées et dans l'intervalle de 2 à 7% pour les sociétés cotées. Un impôt d'au plus 6% est suggéré sur les revenus des obligations, avec un plafond de 3% sur les obligations publiques ayant 5 à 10 ans de maturité, et une exonération sur celles qui ont plus de 10 ans de maturité. Selon la même directive, les plus value de cession des actions et des obligations seront respectivement taxées à 7 et 5% maximum. Il faut attendre que chaque état fixe ses chiffres à partir de ces intervalles pour connaître ce que chacun de nous paiera selon son pays de résidence. La Brvm étant une institution sous régionale, un citoyen burkinabé ne devrait pas payer deux fois l'Irvm sur ses placements dans une entreprise béninoise. De même, les souscripteurs des produits d'Opcvm seront exonérés de taxes, parce que leur fonds les aura déjà payé.

- La Notation financière

Jusque là pour protéger les investisseurs, tous les émetteurs d'obligations étaient tenus de présenter une garantie au moment de l'émission, c'est-à-dire une structure prête à rembourser à 100% l'emprunt que faisait l'émetteur sur le marché. Les investisseurs ne disposent d'aucune assurance sur la capacité du garant à tenir cet engagement dans le temps.

Vous savez qu'on ne prête pas aux gens de la même façon. Certains sont plus solvables que d'autres. C'est à ce moment qu'intervient la notation financière. Elle est une opinion

indépendante d'un groupe d'experts sur la capacité de l'émetteur à répondre à ses engagements financiers envers ses créanciers en temps et en heure. Cette opinion tient compte du risque pays, du secteur d'activité, de l'entreprise, de l'instrument financier émis et d'autres facteurs spécifiques éventuels. Elle est sanctionnée par une note allant de AAA à D.

AAA traduit un risque extrêmement faible pour ses créanciers et D un défaut avéré. Entre les deux, vous avez de façon décroissante les crans AA, A, BBB, BB, B, CCC, CC et C. Ces notes peuvent être accompagnées de signes + ou - pour différencier les entreprises qui sont sur le même cran.

A partir de novembre 2011, les garants seront obligés de se faire noter. Un an après, les émetteurs de titres de créances seront soumis à la même règle. Ceux d'entre eux qui auront une note supérieure à BBB (note d'investissement), seront dispensés de produire une garantie. Ce qui est une économie pour eux, puisque la garantie coûte en moyenne, entre 1% et 3% du montant emprunté. En pratique, ils arrivent à attirer des capitaux même en proposant de faibles taux du fait de la confiance qu'ils inspirent. Alors que ceux qui reçoivent une note inférieure (note spéculative) seront obligés de « constituer au bénéfice des souscripteurs une garantie à première demande ».

La notation financière devrait permettre de multiplier les émissions sur le marché obligataire.

- Le Marché hypothécaire et la titrisation

Depuis 2005, la Bceao, la Boad et le Crepmf travaillent sur la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation dans l'espace Uemoa. Ce projet permettra d'ici à 2012 de voir sur notre marché des titres de créances ayant des fondamentaux plus complexes que ceux que nous avons aujourd'hui, mais qui permettront à la bourse de financer davantage l'économie. Ce

projet permettra par exemple, avec la création de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire (Crrh) de refinancer les banques qui financent le développement de l'habitat. Lorsqu'une banque fait des crédits immobiliers à ses clients solvables, elle pourra venir emprunter à la Crrh un pourcentage de ce qu'elle a prêté, pour augmenter sa capacité de prêter dans l'immobilier. La Crrh émettra sur le marché, des titres de créances sur la base des crédits faits à ces banques. Ainsi le marché soutiendra le développement de l'immobilier. C'est dans le même principe que fonctionne la titrisation, à la différence qu'elle permet de refinancer tant les crédits immobiliers que les prêts à la consommation, des factures, etc. A coté de ces 2 innovations (la Crrh et la titrisation), il y'aura également les obligations sécurisées, qui sont des obligations émises par une structure dédiée, ayant un portefeuille de prêts pour sous-jacent et dont les détenteurs sont remboursés en priorité, y compris avant le trésor public, en cas de défaillance de l'émetteur.

Le Bulletin Officiel de la Cote

Les habitués l'appellent le « boc ». C'est un document publié par la Brvm après chaque séance de cotation, pour faire un rapport détaillé de la séance. On y trouve les nouveaux cours de chaque valeur. Le boc est disponible devant le siège de la Brvm et les antennes de bourse au plus tard à 14h et sur le site <http://www.brvm.org> avant 17h.

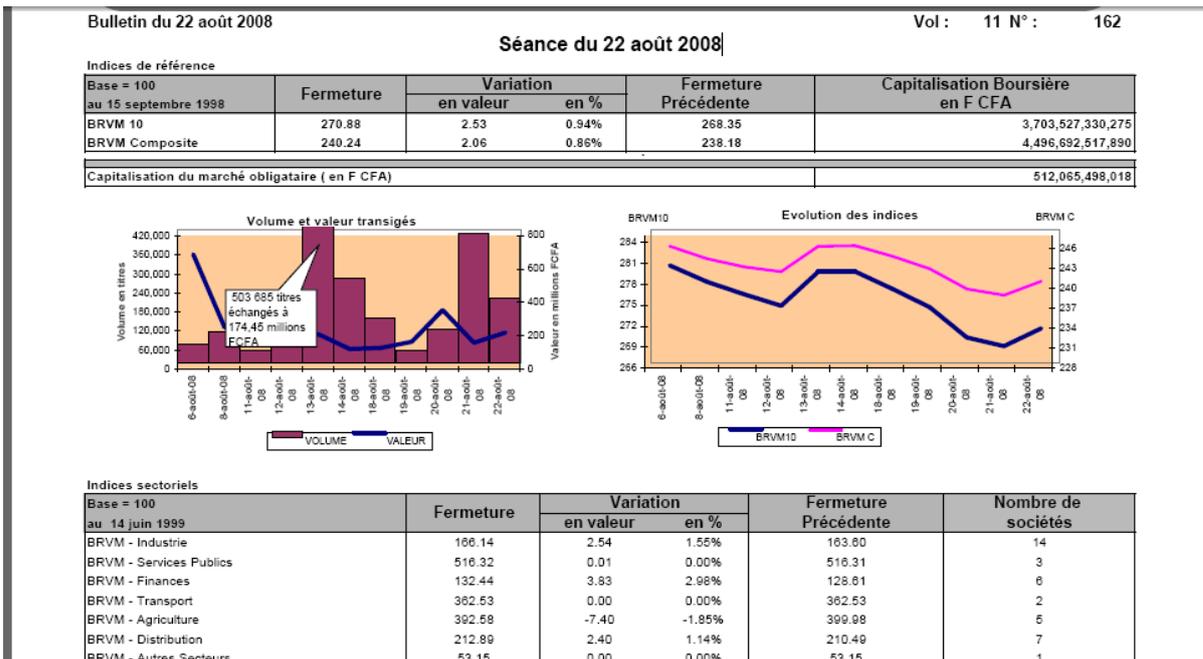
Le boc comprend au moins 3 pages à ce jour. La première donne un aperçu de l'évolution des différents indices de la Brvm et d'autres places financières africaines, la deuxième fait le point du marché des actions et des droits, la troisième rapporte les transactions du marché obligataire. Il est souvent accompagné des communiqués et avis des sociétés cotées et autres intervenants du marché. Sur la version imprimée, distribuée devant le siège de la Brvm, vous trouverez une page réservée au communiqué de la séance. Le même communiqué est également disponible sur le site officiel de la Brvm.

Lisons le Boc plus en détail

La première page

Les indices de référence à la Brvm sont le Brvm 10 et le Brvm composite. Rappelons qu'un indice est une moyenne tirée d'un groupe d'entreprise, représentant un marché ou un secteur d'activité. L'indice Brvm 10 comprend les 10 valeurs les plus échangées sur le marché des actions, il est mis à jour chaque trimestre. Le Brvm composite comprend l'ensemble des entreprises du marché des actions.

Comment Investir et Gagner à la Bourse des Valeurs de L'Uemoa Euclide Okolou



Vous trouvez sur la rubrique « indice de référence » les valeurs des 2 indices à la fermeture de la bourse aujourd'hui et après la précédente séance de cotation. Entre les deux, vous avez la variation en valeur et en pourcentage de l'indice.

Et juste à coté, vous avez la capitalisation boursière de chaque indice. Elle représente la valeur boursière de l'ensemble des sociétés que comprend chaque indice.

La capitalisation du marché obligataire représente la valeur de toutes les obligations émises, susceptibles d'être transigées à la Brvm. Elle est obtenue par la multiplication du cours de l'obligation par le nombre d'obligations existantes.

Le volume transigé : le nombre de titres échangés

Valeur transigée correspond au prix de l'ensemble des titres qui ont été échangés.

Nombre de transactions : Il correspond au nombre des échanges opérés pour chaque type de titre (les actions, les obligations et les droits).

Pour exemple: 1000 actions (volume transigé) d'un montant total d'un million de FCFA (valeur transigée) ont été vendues ou achetées par 5 personnes (nombre de transactions). C'était 600 actions Smb ci et 400 actions de Sonatel sn. Cela donne un nombre de titre échangé=2 (Smb ci et Sonatel sn)

Les titres les plus actifs sont les titres qui ont été le plus échangés en terme de quantité.

La deuxième page : Le marché des actions

Le symbole : Chaque titre coté à la Brvm est représenté par un symbole.

Titre : Désignation du titre. Les 2 dernières lettres représentent le pays où se trouve le siège social de la société. Ainsi, vous avez CI pour la Cote d'Ivoire, NG pour le Niger, SN pour le Sénégal, BN pour le Bénin et TG pour le Togo, BF pour le Burkina Faso.

Classe de capitalisation boursière : Cette rubrique est apparue en janvier 2008. Il indique dans quelle tranche se trouve la capitalisation boursière de l'entreprise. Cette classification est donc variable en fonction du cours de clôture. Une entreprise peut être dans la catégorie A en janvier, et dans la catégorie B en mars, pourvu son cours de clôture ait augmenté au point que sa capitalisation boursière épouse les critères de la catégorie B
A indique les entreprises ayant une capitalisation boursière supérieure à 100 milliards de FCFA

B indique celle dont la capitalisation boursière est comprise entre 10 et 100 milliards de FCFA

**Comment Investir et Gagner à la Bourse des Valeurs de L'Uemoa
Euclide Okolou**

C désigne une société dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à 10 milliards de FCFA.

MARCHÉ DES ACTIONS

Séance du 25 août 2008

Symbole	Titre	Classe de Capitalisation Boursière	Qté	Cours		Qté	Cours du Jour	Volume	Valeur	Cours Précéd.	Cours Référence	Ecart maximum		Dernier dividende Payé		Cours extrêmes de l'année	
				Ach. / Vend.	1,088							NC	7,500	7,500	6,940	8,060	Montant net
SECTEUR - INDUSTRIE																	
CABC	SICABLE CI	C	508	34215 /		34,215	86	2,942,490	32,000	34,215	31,660	36,780	990	26-mai-08	14,350	34,215	
CDAC	CEDA CI	C		/ 7500	1,088	NC			7,500	7,500	6,940	8,060	630	7-juil-00	7,500	7,500	
FTSC	FILITISAC CI	B	10	7995 / 7995	2,496	7,995	534	4,269,330	8,000	7,995	7,400	8,590	332	15-juil-08	7,995	9,950	
NEIC	NEI CI	C		/ 3700	15	3,700	8	29,600	3,725	3,700	3,425	3,975	225	28-juin-01	3,700	4,700	
NTLC	NESTLE CI	B	20	80000 /		NC			80,000	80,000	74,000	86,000	5,220	22-juil-08	66,400	80,000	
SEMC	CROWN SIEM CI	B	56	42000 /		42,015	9	378,135	42,015	42,015	38,865	45,165	2,250	1-juil-08	37,100	42,015	
SGCC	SAGECO CI	C				NC			5,210	5,210	4,820	5,600	270	12-mars-04	5,210	5,210	
SIVC	SIVOA CI	B	136	11615 / 12600	45	NC			11,615	11,615	10,745	12,465	900	10-juil-08	8,000	12,210	
SLBC	SOLIBRA CI	A	15	330000 / 320000	6	NC			285,010	285,010	263,635	306,385	12,600	29-avr-08	230,000	371,000	
SMBC	SMB CI	B	670	56000 /		56,000	130	7,280,000	56,000	56,000	51,800	60,200	667	6-août-08	56,000	62,000	
STBC	SITAB CI	B		/ 61000	243	61,000	4	244,000	61,000	61,000	56,425	65,575	5,536	8-avr-08	49,900	61,000	
TTRC	TRITURAF CI	C	30	6020 / 6350	16	6,350	34	215,900	6,350	6,350	5,875	6,825	1,440	10-juil-02	4,300	6,400	
UNLC	UNILEVER CI	A	5	122000 / 126000	12	126,000	3	378,000	126,000	126,000	116,550	135,450	8,100	18-juil-08	38,700	126,000	
UNXC	UNIWAX CI	B		/ 29000	74	29,000	7	203,000	29,000	29,000	26,825	31,175	1,350	6-juin-03	11,000	30,200	
TOTAL							815	15,940,456									
SECTEUR - SERVICES PUBLICS																	
CIEC	CIE CI	B	39	21100 / 21100	2	NC			21,005	21,005	19,430	22,580	1,494	1-juil-06	13,000	21,500	
SDCC	SODE CI	B	30	12000 /		12,000	5	60,000	12,000	12,000	11,100	12,900	900	1-juil-08	9,250	12,000	
SNTS	SONATEL SN	A		/ 175000	12	175,000	663	98,525,000	176,000	175,000	161,875	188,125	9,900	30-avr-08	175,000	199,800	
TOTAL							668	98,585,000									
SECTEUR - FINANCES																	
BICC	BICI CI	B	100	36000 / 36105	37	36,000	30	1,080,000	36,105	36,000	33,300	38,700	2,446	27-juil-08	30,000	37,000	
BIBB	BANK OF AFRICA BN	B	40	11000 /		11,000	108	1,188,000	11,000	11,000	97,000	14,000	2,160	2-juil-06	37,000	44,000	

Qté : En fonction du coté où il se trouve, il désigne la quantité de titres demandés ou offerts, et le cours au milieu indique les meilleures propositions des acheteurs d'un coté et des vendeurs de l'autre.

Cours du jour : C'est le cours d'équilibre auquel les actions se sont échangées ce jour. Certaines fois vous verrez :

NC = Non coté. Le titre n'a pu être échangé du fait des règles de cotation de la Brvm. Il se peut que ce soit parce que les acheteurs et les vendeurs n'ont pas pu s'entendre sur un prix d'équilibre, ou que la quantité minimale de titres à échanger à un cours différent de la dernière séance de cotation n'a pas été atteinte. Ce nombre est de 8 à ce jour. C'est-à-dire que lorsqu'une action Onatel par exemple a coté à 50 000 FCFA la veille, pour qu'elle cote à 51 000 FCFA aujourd'hui, il faut qu'il s'échange au moins 8 actions pour que la cotation ait lieu, sinon elle ne sera pas cotée. Mais si le cours d'équilibre reste à 50 000 FCFA, il peut se transiger une seule action sans problème.

DIF = Différé. C'est lorsque le cours d'équilibre a été atteint mais il est en dehors des amplitudes du jour. Je vous ai dit qu'à la Brvm, le cours d'une action ne peut pas varier de plus de 7.5% à la hausse ou à la baisse par rapport à la séance précédente. Lorsque le cours d'équilibre est supérieur à 7.5%, la transaction sera différée, elle se fera à la prochaine séance. Ceux qui suivent les variations des cours des titres de l'indice Brvm 10 ont dû remarquer cela avec l'action Shell. Le 21 Août 2008, elle valait 52 080 FCFA. Le 22 Août, il était marqué DIF et après le week end, c'est-à-dire le 25 Août, l'action Shell a bondit de 24.21% à 64 690 FCFA.

SP= Suspendu. Lorsque pour une raison quelconque, la Brvm suspend la cotation du titre en question. C'est généralement lorsqu'elle a l'impression qu'il y'a une agitation sans cause sur le titre et suspecte une inégalité d'informations entre les investisseurs.

Volume : indique le nombre d'actions échangées ce jour là

Valeur : le montant que cela fait, soit volume multiplié par le cours du jour.

Cours précédent : Dernier cours connu de la valeur

Cours de référence : Cours à partir duquel sont calculés les écarts maximaux. Il est égal au cours du jour lorsque le titre est coté, au cours précédent lorsque le titre est non coté, et à la borne inférieure ou supérieure des écarts, lorsque la cotation sur le titre est différée.

Ecart maximaux de la prochaine séance : Remarquez qu'ils font bien plus et moins 7.5% du cours de référence.

Comment Investir et Gagner à la Bourse des Valeurs de L'Uemoa Euclide Okolou

Cours extrêmes de l'année : Dans l'évolution du titre depuis le début de l'année, son prix le plus bas et le plus haut sont ainsi indiqués.

La troisième page : Le marché des obligations

Ce marché est divisé en deux groupes : Les obligations régionales émises par les entreprises et les états de la zone Uemoa et les obligations Kolas qui sont émises par des organismes internationaux.

On retrouve sur ce tableau certains termes que nous avons déjà expliqué plus haut. Les nouveaux termes sont :

MARCHÉ DES OBLIGATIONS															Séance du 25 août 2008		
Symbole	Titre	Qté	Cours		Qté	Cours du jour	Volume	Valeur	Cours Précéd.	Cours Référence	Ecart max/maut		Coupon oouru	Type Amort	Coupon d'intérêt		
			Ach. / Vend.								Seance	prochaine			Période	Montant net	Exho
OBLIGATIONS REGIONALES																	
BIDC.O1	BIDC 5,00% 2009-2013					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	21,48	ACD	A	550	11-aout
BNDM.O1	BNDM DU MALI 6,50% 2004-2009					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	209,16	AC	A	565,50	12-avr
BOAB.O1	BOA-BENIN 6,80% 2001-2008					NC			100,000	100,000	92,500	107,500	5,095,25	AC	A	6,204	30-oct
BOABF.O1	BOA-Burkina F. 5,50% 2006-2011		/ 10000	400		NC			10,000	10,000	9,250	10,750	377,58	AC	A	555	20-déc
BOAD.O3	BOAD 6,25% 1999-2009					NC			50,000	50,000	46,250	53,750	1,756,88	ACD	A	3,125	1-fevr
BOAD.O5	BOAD 5,85% 2001-2008					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	374,02	ACD	A	585	4-janv
BOAD.O6	BOAD 5,35% 2004-2011					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	429,75	ACD	A	535	5-nov
BOAD.O7	BOAD 5% 2005-2013					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	329,23	ACD	A	500	28-déc
BOAD.O8	BOAD 4,50% 2005-2011					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	296,31	ACD	A	450	28-déc
BOAD.O9	BOAD 5% 2006-2014					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	273,22	ACD	A	500	7-fevr
BOAD.O10	BOAD 4,75% 2006-2012					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	299,56	ACD	A	475	7-fevr
BOAM.O1	BOA-Mali 5,75% 2006-2011					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	340,16	AC	A	500	20-déc
CAAB.O2	CAA BENIN 6% 2007-2012					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	349,18	ACD	A	600	25-janv
CEB.O1	CEB 6,50% 2003-2010					NC			6,667	6,667	6,170	7,165	54,57	ACD	A	433	10-juil.
CEB.O2	CEB 6,50% 2004-2011					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	124,66	ACD	A	650	16-juin
CLTB.O1	CLTEL BF 7,15% 2005-2009					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	5,52	ACD	A	672	22-aout
CLTB.O2	CLTEL BURKINA 6,95% 2007-2013					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	13,05	ACD	S	298,45	17/02-08
EGD.O1	Etat SENEGAL 6,50% 2005-2010					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	46,71	ACD	A	550	25-juil.
EGD.O2	Etat Senegal 5,50% 2007-2012					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	468,85	ACD	A	550	18-oct.
EOT.O1	ETAT DU TOGO 6,50% 2006-20					NC			10,000	10,000	9,250	10,750	317,90	ACD	A	650	28-fevr.

Coupon couru : Il correspond à la fraction d'intérêt annuel en tenant compte du délai écoulé depuis le paiement du dernier coupon. Exemple : Si une obligation doit rapporter 365 FCFA / an. Soit un franc par jour et que vous le vendez 100 jour après le paiement du dernier coupon. L'acheteur vous paiera 100 FCFA en plus du prix de vente.

Type d'amortissement : C'est le plan de remboursement du capital emprunté tel que prévu dans la note d'information de l'émetteur de l'obligation.

IF = In Fine : L'émetteur paie chaque année l'intérêt prévu, et rembourse la totalité du capital emprunté à la fin de la période.

AC = Amortissement constant : Chaque année l'émetteur rembourse un montant identique du capital. Il va de soi, que chaque année l'intérêt à payer sera calculé sur le capital emprunté restant.

Exemple : Un emprunt de 10 000 000 FCFA à 10% de taux d'intérêt sur 4 ans. L'amortissement constant conduira l'émetteur à rembourser chaque année 2 500 000 FCFA du capital emprunté. La première année l'intérêt à payer sera de 1 000 000 FCFA (10% de 10 000 000 FCFA). La 2^e année, il sera de 750 000 FCFA (10% des 7 500 000 FCFA), ainsi de suite.

AD = Amortissement dégressif : L'émetteur rembourse le capital emprunté par des montants évoluant de façon décroissante.

ACD = Amortissement différé constant : L'emprunteur a la possibilité soit de ne payer que les intérêts, sans le capital pendant un certain temps, Soit de ne pas payer le capital et les intérêts pendant une certaine durée.

Troisième Partie

Comment Gagner à la Brvm?

Peut être qu'en lisant le titre de ce chapitre, vous êtes tout de suite venu ici en vous disant, voici le vif du sujet, le cœur du livre, la partie qui m'intéresse. En écrivant ces lignes, mon cœur rempli d'humilité voudrait préciser que ce sont là de grandes lignes et idées qui devraient vous aider à en développer d'autres.

J'ai remarqué que chaque fois que je pose la question « Comment gagner en bourse ? » à quelqu'un, il me sort un chapelet de conseils qu'il faut réussir à appliquer en pratique malgré nos émotions. En effet, entre l'enthousiasme qui peut nous conduire à investir tout de suite, et la panique qui peut nous faire vendre à perte alors qu'il fallait juste patienter, les conseils s'oublient facilement.

A coté de cette grande majorité de « conseillers », il y'a ce petit groupe d'anciens qui donnent l'impression d'être satisfaits de ce que tout va bien, sans savoir pourquoi ça va bien. J'ai personnellement hésité longtemps avant de donner mes avis sur les cours, je ne voulais pas avoir honte, en disant quelque chose qui n'arrivait pas ou d'erronée. Pourtant très tôt j'ai eu cette envie de partager ma compréhension de la bourse sur www.okibat.com, qui est devenu par la suite www.okibourse.com .

Ce site a vu le jour dans la même période où j'ai commencé à faire mes premiers investissements boursiers à travers le club d'investissement « Consulting Bourse ». Je me suis longtemps limité à partager mes découvertes et informations, jusqu'à ce que je réalise que tout le monde avait droit à la parole, que la bourse est une formidable école de la démocratie.

La Bourse, une école de la démocratie

Quelqu'un va se dire, « Et voilà, il se met à divaguer ». Possible ! Permettez au moins que j'explique brièvement ma pensée.

La bourse est le lieu par excellence de la différence d'opinions. Quand vous pensez qu'une valeur est bonne et que vous l'achetez, un autre en a marre, ou trouve qu'elle n'ira pas plus loin et décide de le vendre. L'un de vous aura raison quand le marché tranchera. Peut être qu'un jour le cours de l'action repassera par là, dans le sens opposé. De même les avis sont opposés, différents, au sein de la population sur tel candidat aux élections. C'est normal. Vous vous rendrez compte que c'est le marché qui tranche et que vous n'êtes pas maître du jeu. Tout comme c'est le peuple qui tranche en cas d'élection, c'est le peuple qui est maître du jeu, c'est la majorité qui gagne.

La démocratie n'est pas la victoire de celui qui est bon ou de celui qui a raison. C'est juste l'expression la majorité.
#civ2010

Dans certains cas, vous aurez soit à attendre le jour où l'action remontera, soit à reconnaître avoir eu tort en vendant à perte ou en regrettant avoir vendu trop tôt. On peut avoir raison aujourd'hui et tort demain. On peut échouer aujourd'hui et gagner demain. Le candidat que vous avez soutenu peut se révéler être une catastrophe pour le pays. Nul n'est parfait. Tout comme celui qui a été rejeté peut s'avérer au temps où vous lui accorderez votre confiance être celui que vous aurez dû choisir depuis longtemps. Au-delà de la politique, je pense que ceci est vrai dans d'autres aspects de la vie

Certains cascadeurs continuent de défendre leurs analyses même quand le cours s'enfonce dans les ténèbres, soit parce qu'il ne veulent pas brader leurs titres, soit parce qu'ils persistent à croire que le titre vaut plus que ça et que tôt ou tard le marché s'en rendra compte pour le ramener au bon niveau. Chacun est libre de défendre ses idéaux, son projet de société, même lorsque tout le monde en est opposé. Les mentalités changent. Demain, l'opinion peut tourner en sa faveur.

L'investissement en bourse est un risque et l'investisseur en assume les conséquences en cas d'échec. Il ne s'en prend pas à quelqu'un. Il était seul à choisir son placement. Si par malheur, les émetteurs ont été fautifs. La justice règlera leur compte en pensant dans la mesure du possible aux investisseurs abusés. De même ce qu'on investit dans une carrière politique est un risque qu'il faut assumer. Le choix porté sur un candidat qui s'est avéré barbare et catastrophique pour le pays s'assume pleinement sans bouc émissaire.

Les investisseurs réclament aux entreprises la rentabilité. Lorsqu'elles ne le présentent pas, cela se reflète sur le cours et les dirigeants sont boudés. De même, en démocratie, les dirigeants sont élus pour un programme de société, le peuple est sensé les réclamer un résultat et les sanctionner aux élections prochaines s'il n'est pas satisfait.

L'ancien investisseur, l'expert ou le conseiller en investissement peut se tromper dans ses analyses, alors que le petit novice a vu juste mais sa voix n'avait pas été considérée. Quand le soleil l'éclairera, le regard sur sa personne changera. Tout comme en démocratie, il y'a de l'espoir pour tout le monde. Le petit candidat sorti de nulle part peut déstabiliser le classement habituel. L'ancienneté n'est pas une garantie de réussite.

Ce que la bourse n'est pas

La bourse n'est pas un Hyip (High Yield Investment Program). Ces sites internet qui promettent des pourcentages faramineux de gains allant de 100 à 500%, en quelques jours d'investissement ont donné naissance à ce que nous avons appelé en Cote d'Ivoire des maisons de placement. La bourse n'est pas une maison de placement. Ne venez pas en vous attendant à 100 % de bénéfice au bout d'un mois. Ce n'est pas impossible (cas de Shell Cote d'Ivoire entre le 1^e et le 31 Août 2008 qui est passé de 35 000 FCFA à 76 325 FCFA l'action), mais c'est rare et pas toujours évident à prévoir.

Dans les maisons de placement, vous déposez votre argent puis vous attendez tranquillement l'échéance pour retirer votre argent avec des intérêts. Sur le marché des actions, ça ne se passe pas comme ça. Votre gain n'est pas garanti au départ. Les hyips en réalité sont des arnaques de type pyramidal, c'est-à-dire que l'argent des derniers investisseurs aident à payer les premiers, ce qui accroît la notoriété du hyip, jusqu'à ce que son promoteur disparaisse avec l'argent qui a afflué du fait de cette notoriété.

La bourse n'est pas un jeu de hasard. J'ai lu en 2006 sur internet un article dans lequel un défenseur des paris sportifs soutenait l'idée que la bourse et les paris sportifs sont basés sur le même principe et il ne comprenait pas pourquoi l'un était diabolisé et l'autre non. Je ne souhaite pas ici cautionner ou défendre les paris sportifs. C'est vrai que les deux investissements visent à gagner de l'argent, mais en bourse nous sommes des détenteurs de titres qui font de nous des copropriétaires ou des créanciers de l'entreprise. On ne perd pas tout notre investissement au bout de 90 minutes. Lorsque le cours dandine

sur le marché, on est toujours gagnant par les dividendes ou les intérêts.

Ne venez donc pas en bourse avec l'idée de devenir subitement ou rapidement très riche au point d'abandonner votre travail actuel. Ceux qui vivent entièrement de la bourse sont des gens dont la profession est en rapport avec le marché ; un négociateur chez une Sgi, un gestionnaire de portefeuille, un conseiller en investissement, un analyste financier chez un intervenant du marché, etc... Ce n'est donc pas votre placement d'un million ou même deux, qui vous garantira une plus value mensuelle de 500 000 FCFA (en considérant que ce soit le minimum pour permettre à un individu d'avoir la tête hors de l'eau dans votre ville).

Pour en arriver là, il faut déjà être millionnaire avant. Considérons donc la bourse juste comme un moyen de rentabiliser son épargne, avec un rendement meilleur que celle de la banque. Les spécialistes aiment dire « qu'à long terme, les placements boursiers sont les plus performants de tous ». Je pense qu'en prêtant un peu attention à votre portefeuille vous pouvez facilement gagner entre 5% et « illimité » par année. Pour cela, il vous faut juste prendre vos positions, choisir vos valeurs au bon moment. Sur plusieurs années, vous pouvez multiplier votre investissement à un niveau très satisfaisant.

Choix d'une valeur par l'analyse fondamentale

Personne ne souhaite investir son argent et le perdre. Il est donc essentiel de le placer dans une affaire que l'on comprend dans laquelle on croit. C'est peut être pour cela que vous avez évité la bourse jusqu'à ce jour. Maintenant que vous comprenez comment ça fonctionne et que vous y voyez votre intérêt au point de vouloir engager votre épargne, gardez cette même logique en investissant dans les entreprises que vous connaissez et dans lesquelles vous croyez.

Quand je parle de connaître une entreprise, je ne parle pas que de son nom. Car les entreprises cotées en bourse sont souvent de grosses pointures dans nos pays avec des centaines d'employés, parmi lesquels, un cousin ou l'ami d'un parent. On connaît donc plus ou moins leurs noms et leurs produits. Je parle de connaître l'entreprise dans ses activités et ses résultats.

Je vous encourage donc à commencer à vous intéresser de plus près aux entreprises cotées que vous connaissez. Vous pouvez déjà vous laisser guider par les informations que vous lisez sur elles dans les journaux ou le succès de leurs produits autour de vous. Cela met la puce à l'oreille. S'il y'avait beaucoup plus d'investisseurs en bourse aujourd'hui, les journaux économiques auraient plus de succès, parce que celui qui investit en bourse a toujours besoin d'informations économiques. Ce que nos journaux « généralistes » n'offrent pas toujours. Sachez cependant qu'une entreprise qui communique beaucoup n'est pas forcément rentable. Ces campagnes publicitaires sont peut être liées justement à une baisse de résultat observée en interne.

Ma politique est de me concentrer sur des valeurs liquides, celles qui s'échangent facilement sur le marché. Je parle des titres qui composent l'indice Brvm 10 et ceux qui gravitent autour de cet indice. Je ne dis pas que les autres manquent de valeur, c'est juste ma stratégie pour m'assurer une sortie plus facile. Il y'a sur le marché des sociétés auxquelles je ne prête aucune attention pour l'immobilisme de leurs cours depuis plusieurs mois et même années, ou pour leur mauvais état de santé. J'avais dressé une liste de sept sociétés que j'ai appelé des tocards en début juillet 2009. Les informations récentes indiquent que les choses pourraient bouger sur certaines d'entre elles les prochaines années.

La Société Abidjanaise de Gérance et d'Exploitation Commerciale (Sageco) s'est retirée du marché après une offre publique de retrait à 500 FCFA l'action. L'entreprise ne valait plus qu'un franc symbolique, son actionnaire majoritaire a décidé de le recapitaliser en dehors du marché avec ses propres fonds. Le Centre d'Edition et de Diffusion Africaines (Ceda) et la Société Ivoirienne d'Opérations Maritimes (Sivom) vont également se recapitaliser pour relancer les activités et éliminer les dettes qui plombent leurs bilans. En plus de ces trois sociétés, ma liste de tocards de la Brvm comprenait : Trituraf, Sicor, Nei et Setao (Les choses peuvent changer avec le temps). Vous remarquez que la trentaine de titres qui restent sont celles qui paient plus ou moins régulièrement un dividende à leurs actionnaires. Se faire rémunérer en actions ou en dividendes est rassurant pour les investisseurs.

On pense à une valeur généralement suite à une information reçue ou un constat. L'information peut être une publication officielle de l'entreprise via la Brvm ou une actualité qui occupe les médias. Ça peut être une acquisition, un résultat partiel, un changement de manager, etc...

Le constat est une observation que vous faites personnellement sur une activité de l'entreprise dans votre environnement. Le célèbre financier américain Peter Lynch, explique que l'on peut dénicher les entreprises en forte croissance en regardant simplement autour de nous, en faisant attention à ce que nous voyons et entendons des activités des sociétés cotées lors de nos courses, de nos causeries avec des amis ou parents qui y travaillent. On sera peut être le premier à remarquer le grand succès d'un nouveau service, la présence croissante d'un produit sur le marché. Je pense également à cette partie du film « Wall Street » d'Oliver Stone, avec Michael Douglas et Charlie Sheen dans les principaux rôles, où le jeune courtier Fox (Charlie Sheen) en discutant avec son père, employé dans une société aérienne cotée à la bourse de New York, a appris avant la presse, que cette dernière sera blanchit dans le crash qu'il y'avait eu quelques semaines auparavant et qu'elle ouvrira de nouvelles lignes. Il en a tiré des conséquences qui lui ont valut l'intérêt d'un grand investisseur, surtout de bonnes commissions lorsque l'action a décollé. Juste une phrase entendue dans une causerie sans intérêt !

Maintenant que vous avez la puce à l'oreille, consultez ses résultats financiers. Les derniers en date peuvent vous aider. L'idéal est de disposer des résultats des trois ou cinq dernières années. Avant, ils étaient disponibles sur le site web de la Brvm, mais depuis la nouvelle version qu'ils ont mis en ligne en Mai 2009, les anciens états financiers, les anciens BOC et d'autres avis publiés depuis septembre 1998 au démarrage de la bourse ont été supprimés. Il faut payer au moins 1 million de FCFA par an pour y accéder sur un autre site web conçu à cet effet. Vous n'étiez pas là, donc nous n'avons pas été suffisamment nombreux à le dénoncer.

« L'année boursière de la Brvm », une publication de l'institution qui fait le point de l'évolution de chaque valeur du marché pendant une année aurait pu nous aider. Mais malheureusement,

elle paraît souvent avec trois à quatre années de retard. Elle sert pour certaines recherches mais pas vraiment pour les besoins immédiats.

Les sites des sociétés cotées auraient du nous aider. Mais combien sont elles aujourd'hui à avoir un site web fonctionnel ? Et celles qui ont un site web, combien se sont souvenues qu'elles sont cotées et que les investisseurs du monde entier pourraient avoir besoin d'informations ? Comme si elles n'étaient pas conscientes que leur présence à la côte les expose aux regards des investisseurs éventuels et de leurs actionnaires. En occident, le site web de la société cotée est le lieu le plus sûr pour trouver ses rapports d'activité. On aurait espéré que le caractère de filiale d'une multinationale occidentale puisse donner ce réflexe à certaines d'entre elles, mais non. Quelques unes l'ont eu, comme la Sonatel, Onatel, Ecobank, les filiales du groupe Bank Of Africa, Alios Finances...

Vous pouvez peut être trouver un vieux rapport d'activité de l'entreprise qui vous intéresse chez votre courtier, mais n'y compter pas trop. Au niveau Ntic, la majorité de nos courtiers ne disposent pas encore de sites web. Lorsqu'il y'en a il est rarement mis à jour.

Les seuls documents facilement accessibles dans la configuration actuelle sont ceux publiés pendant l'année en cours sur le site de la Brvm. C'est une tragédie qui nous l'espérons sera bientôt un mauvais souvenir.

Que faire des résultats financiers ?

Après les avoir obtenu, il faut les lire et les interpréter. Habituellement, pour les résultats annuels, les sociétés cotées publient le bilan de l'exercice, le compte de résultat et le tableau financier des ressources et emplois (Tafire). Pour les résultats

partiels (trimestriels ou semestriels), elles se contentent de donner le chiffre d'affaires et le résultat avant impôt. Ces derniers, vous, permettent d'avoir une idée de l'évolution récente de l'activité de l'entreprise.

Je me souviens que la première fois que j'ai eu à passer un ordre de bourse en mars 2007 pour le compte d'Okibourse, je n'avais pas eu ce réflexe, les autres membres avaient des yeux sur moi, parce qu'ils ne comprenaient rien à la bourse. En réalité, moi également, j'y comprenais pas grand chose. J'étais juste le borgne au pays des aveugles. J'ai toujours ce sentiment aujourd'hui, sauf que mon œil sain voit mieux qu'avant. J'avais demandé des actions Shell juste sur la base du souvenir que l'année précédente, les cours du pétrole étaient restés longtemps élevés. Résultat : Près de 5 mois après le cours ne nous était toujours pas favorable, alors que cet investissement représentait un grand pourcentage dans notre petit capital. L'action Shell Cote d'ivoire tournait toujours entre 13 000 FCFA et 14 000 FCFA. Avec du recul, je pense que je me suis engagé par enthousiasme, pour être actif. Comme on avait de l'argent sur le compte, donc il fallait l'utiliser, acheter quelque chose. Nous avons finit par quitter cette position avec une légère perte. Si l'on avait lu ne fus que le résultat partiel de l'année précédente (puisque nous étions en début d'année) on aurait vu que la croissance n'était pas garantie. Un dividende de 800 FCFA / action avait été payé aux actionnaires cette année, contre 1350 FCFA en 2006. C'est vers Septembre que l'action Shell a vraiment commencé à monter, allant jusqu'à atteindre 22 005 FCFA en Novembre.

En fait, disposer des résultats financiers de Shell Cote d'ivoire m'aurait servi quasiment à rien. Mon analyse se limitait à regarder si l'actif total et le résultat net avaient augmenté. Nous qui ne sommes pas comptable ou gestionnaire de formation ne comprenons rien à ce charabia. Il a fallut apprendre, pas pour avoir l'expertise d'un analyste financier diplômé, mais pour ne

pas en dépendre, pour comprendre ce qui se dit lors des assemblées générales. Sur le fond, ce n'est pas compliqué comme vous allez vous en rendre compte tout à l'heure.

Lire et interpréter un bilan

	CEDA SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 461.000.000 FCFA SIÈGE SOCIAL À ABIDJAN PLATEAU IMMEUBLE AGF PLATEAU - 04 BP 541 ABIDJAN 04 – CI-ABJ-1962-B-563 PROJETS VÉRIFIÉS PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES (non encore approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires) (exprimés en FCA)		
	BILAN AU 31 DECEMBRE 2008		
ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
Immobilisations incorporelles	0	Capital	461 000 000
Immobilisations corporelles	59 937 435	Réserves	133 606 302
Immobilisations financières	8 005 725	Report à nouveau	-2 058 709 714
Stocks	744 587 354	Résultat net de l'exercice	18 140 547
Créances et emplois assimilées	1 503 811 204	Provisions réglementées	120 478 344
Trésorerie Actif	158 667 632	Passif circulant	3 780 823 507
TOTAL	2 476 009 360	Trésorerie Passif	19 670 364
		TOTAL	2 476 009 360

Le bilan vous livre la situation financière de l'entreprise à un temps T donné, comme une photographie avec d'un coté le patrimoine de la société (Actif) et de l'autre la source, ce qui a permis d'obtenir ce patrimoine (Passif). Vous remarquerez que le passif est toujours égal à l'actif. N'est ce pas normal ?

Sous le terme « actif », vous trouverez les éléments suivants :

- Les immobilisations Incorporelles : C'est l'ensemble du patrimoine de l'entreprise qui ne peut être matérialisé, comme par exemple un fond de commerce, une licence, un logiciel, des frais d'établissement, etc...)
- Les immobilisations corporelles qui représentent l'ensemble des immeubles, des machines et autres biens physiques détenus par l'entreprise
- Les immobilisations financières représentent les titres de participation dans d'autres entreprises

Ces trois premiers éléments sont également appelés Actif immobilisé ou permanent. Les suivants sont appelés « actif circulant » ou à court terme.

- Les stocks sont constitués par les matières premières et les marchandises que la société n'a pas encore vendues. On associe à ce groupe également les en-cours (travaux non achevés, marchandises en cours de livraison)
- Les créances, c'est tout ce qui est dû à l'entreprise par des clients ou l'état.
- La trésorerie active représente l'argent immédiatement disponible sur le compte bancaire, le coffre fort ou la caisse de la société.

Sous le terme Passif, on trouve :

- Le capital : C'est ce que les actionnaires ont mis à la disposition de la société pour le démarrage des activités.
- Les réserves sont constituées par des portions de bénéfice qui n'ont pas été distribuées
- Le report à nouveau, est une autre partie des bénéfices antérieurs, qui n'a pas été mis en réserves.
- Le résultat net de l'exercice

Ces quatre premiers éléments constituent les capitaux propres de l'entreprise. On utilise le terme passif à long terme, lorsqu'on y ajoute les dettes à plus d'un an.

- Les provisions, tout ce que l'entreprise pourrait avoir à payer pour un litige en cours, pour supporter les invendus ou les impôts à venir.
- Les dettes que l'entreprise a envers sa banque, des clients non encore livrés, le personnel, etc... Dans cette rubrique faire attention au Passif circulant qui désigne les dettes à court terme (dettes fournisseurs, état...)
- Trésorerie Passif désigne les découverts bancaires. Dans certains bilans, il est inclus dans les dettes.

Avec ce bilan, vous ferez attention à l'évolution de l'actif par rapport à l'année précédente. Vous apprécierez le ratio d'endettement de la société par le rapport Total des dettes / Actif total. Il devrait être inférieur à 1, mieux inférieur à 0.8, sinon il faut considérer cette entreprise comme surendettée.

Lire et interpréter le compte de résultat

Le compte de résultat fait le point sur ce que l'entreprise a gagné et ce qu'elle a dépensé, pour aboutir à ce qui est resté comme bénéficié ou perte. Il se présente comme un tableau où d'un côté se trouve les produits et de l'autre les charges. Parfois, ils sont présentés dans une seule colonne où vous suivez clairement les différentes soustractions et additions qui vont donner le résultat net de l'exercice. Pour aider les investisseurs à apprécier l'évolution, certaines sociétés mettent également les données de l'année précédente.

COMPTÉ DE RESULTAT			
PRODUITS		CHARGES	
Ventes de marchandises	6,242,645,393	Achats de marchandises et	
Ventes de produits fabriqués	105,029,442,130	variation de stocks	4,288,211,551
Travaux, Services vendus	0	Achats de matières et variation	
Produits accessoires	645,433,607	de stocks	42,155,188,628
<i>Sous total Chiffre d'affaires</i>	111,917,521,130	Autres achats et variation de	
		stocks	16,315,512,781
Production stockée	1,473,049,820	Transports	6,149,576,576
Autres produits	554,777	Services extérieurs	17,057,058,139
<i>Sous total Autres Produits</i>	1,473,604,597	Impôts et taxes	1,829,285,866
		Autres charges	236,036,876
TOTAL	113,391,125,727	TOTAL	88,030,870,417
Valeur ajoutée			25,360,255,310
Charges de personnel			13,781,749,889
Exédent Brut d'Exploitation			11,578,505,421
Reprises de provisions			444,981,032
Transfert de charges			128,969,095
Dotations aux Amortissements et provisions			-3,239,598,134
RESULTAT D'EXPLOITATION			8,912,857,414
Frais Financiers	2,086,043,969	Revenus Financiers	95,562
Pertes de change	206,567,506	Gains de change	245,110,149
Dotations aux amort. & Provisions	0		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			6,865,451,650
Moins-values de cession	93,619,310	Plus-values de cession	12,762,901
Impôts sur le Résultat	1,674,710,736	Produits H.A.O	24,617,916
BENEFICE NET			5,134,502,421

Le compte de résultat 2008 de Nestlé Cote d'Ivoire SA

Les produits et charges sont classés en trois groupes :

- Les produits et charges liés à l'exploitation : C'est tout ce qui est en rapport avec le fonctionnement normal de l'entreprise : ses ventes et prestations de services, les différentes taxes et frais habituels.
- Les produits et charges financier, désignent tout ce qui est lié à la trésorerie. Ce que l'entreprise a gagné dans ses placements et ce qu'elle a payé comme frais d'endettement.
- Les produits et charges exceptionnels : Ce qui n'était pas prévu.

De ce compte de résultat, nous ferons attention à l'évolution du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et du résultat net.

Le résultat d'exploitation est la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation.

Résultat Ex = Produits Ex – Charges Ex

Il doit être positif et le plus élevé possible. Il montre la capacité de l'entreprise à gagner de l'argent à partir de son activité de base.

Le résultat net est la différence entre le total des produits et le total des charges.

Résultat Net = Produits – Charges

Lorsqu'il est positif, cela signifie que l'entreprise est bénéficiaire. Lorsqu'il est négatif, cela veut dire que l'année a été déficitaire. Dans ce cas, le montant du déficit est souvent mis entre parenthèse.

Faites attention, lorsque le résultat net est en grande partie dû à l'apport du résultat hors activités ordinaires (HAO). Cela arrive souvent lorsqu'au cours de l'exercice, l'entreprise a cédé une partie de ses activités ou ses participations dans d'autres entreprises. C'est le cas d'Unilever Cote d'Ivoire qui en 2008 a vendu ses participations dans Palmci et Phci, il en est sorti un résultat net de 61.47 milliards de FCFA alors que le résultat d'exploitation s'affichait à 12 milliards de FCFA. Si vous

considérez Unilever CI comme un bon plan à cause de ce résultat net, vous passez à coté. Si vous y entrez en croyant qu'en 2010, elle paiera encore 34 200 FCFA de dividende net par action comme cette année, vous serez assurément déçu.

Lors de sa dernière assemblée générale, J'ai senti que beaucoup d'actionnaires étaient déçus du dividende net de 990 FCFA proposé par Shell Cote d'Ivoire pour le compte de l'exercice 2008. L'année d'avant, ils avaient reçu 4098 FCFA et oublié que cela était dû à un résultat exceptionnel, du fait de la vente des activités gaz butane de Shell Cote d'Ivoire à la marque Oryx. Ils ont oublié que les deux années d'avant le dividende valait moins de 1 500 FCFA. Ayez donc cette notion en tête.

Avec les éléments du bilan et du résultat net vous pouvez tirer plusieurs ratios financiers, qui vous permettront de comparer l'entreprise avec une autre du même secteur d'activité. Vous n'avez pas besoin de connaître tous les ratios financiers. Utilisez ce que vous comprenez et n'en n'avez aucun complexe. En pratique, vous n'aurez pas toujours le temps de faire autant de calculs. Personnellement, j'utilise surtout les ratios suivants :

- **Le bénéfice net par action**

C'est le résultat du bénéfice net (résultat net) de l'entreprise divisé par le nombre d'actions que comprend son capital.

$Bnpa = \text{Résultat net} / \text{Nombre d'actions}$

Exemple : En 2008, Bicici a fait un résultat net de 8 137 329 000 FCFA. Son capital est constitué de 1 666 670 actions. On trouve un Bnpa de 4882 FCFA/action. C'est donc ce qu'a rapporté chaque action Bicici cette année.

Le Bnpa permet d'apprécier la rentabilité d'une action. L'idéal est qu'il soit en constante évolution sur les dernières années.

- **Le PER (Price earning ratio)**

Il est obtenu par la division du cours de l'action par le bénéfice net par action que nous avons vu précédemment.

$PER = \text{Cours de l'action} / \text{Bnpa}$

Il indique combien de fois le bénéfice par action est contenu dans le cours, donc de dire si l'action est surévaluée ou non.

L'idéal est qu'il soit le plus bas possible, mais attention il peut en être ainsi parce que les perspectives sont mauvaises.

Un exemple avec la Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie) et états financiers de 2007.

Son capital est de : 14 000 000 000 FCFA

Reparti en 2 800 000 actions

Son résultat net 2007 est de : 4 634 412 000 FCFA

Son cours au 11 janvier par exemple était de : 13 000 FCFA l'action

Le bénéfice net par action = $4\,634\,412\,000 / 2\,800\,000 = 1655.14$

Le Per = $13\,000 / 1655.14 = 7.85$

On conseille de comparer le Per obtenu à celui d'autres entreprises du même secteur d'activité, ou au Per moyen du secteur. Vous remarquerez qu'une action valant 5000 FCFA peut être surévaluée devant celle qui s'échange à 35 000 FCFA.

Peter Lynch conseille de s'intéresser particulièrement aux valeurs dont le Per est inférieur au taux de croissance moyen du Bnpa. Soit une société A qui dans les trois ou cinq dernières années, a vu son Bnpa croître en moyenne de 15%. Le Per inférieur à 15 de A est un bon indicateur d'achat selon lui.

- **Capitaux Propres par action**

Les capitaux propres ou les fonds propres, c'est tout ce qui est cité avant les dettes dans la colonne Passif du bilan comme on l'a dit plus haut. Dans certains cas on l'appelle aussi « Actif net ».

D'autres estiment que l'actif net est plutôt l'association des capitaux propres et des provisions ou des subventions.

Lorsqu'on le divise par le nombre d'action, on obtient la valeur comptable de l'action.

Fonds propres / Nombre d'actions

C'est l'un de mes indicateurs favoris. Pour être plus objectif, vous pouvez volontairement soustraire des fonds propres, le montant distribué aux actionnaires au titre de dividende.

Vous trouverez ainsi la valeur intrinsèque de l'action. En pratique, ce ratio est souvent très inférieur au cours de l'action sur le marché. Lorsqu'il est supérieur, cela est un bon indicateur d'achat en ce qu'il montre la sous évaluation de l'action.

En Août 2009, le cours de l'action Bernabé Cote d'Ivoire valait en moyenne 16 000 FCFA. Son bilan 2008 laissait évaluer ses fonds propres à 9.386 milliards de FCFA alors que son capital comprend 331 000 actions. Le rapport fonds propres sur le nombre d'actions donnait 28 357 FCFA.

En retranchant volontairement les 601.790 millions de FCFA distribués sous forme de dividende, ce rapport me donne 26 539 FCFA. A mon sens cette action est sous évaluée et que le marché est plus préoccupé par la baisse attendue de son résultat net de 2009 par rapport à 2008, au vu des mauvais chiffres du premier semestre de l'année.

- Le ratio d'indépendance financière

Ce ratio détermine la part de l'entreprise dans les moyens utilisés pour son financement à long terme.

Fonds propres / Capitaux permanents

Ce ratio doit être supérieur à 0.5. Il est normal que les fonds propres soient supérieurs aux dettes sinon le remboursement des créances consommera une bonne partie de ces entrées, et la moindre difficulté pourrait lui être fatale. Ici les capitaux permanents, c'est l'ensemble regroupant les fonds propres, les provisions et les dettes à long et moyen terme.

A coté de cela, vous avez d'autres ratios comme :

La marge nette : Résultat net/ Chiffre d'affaires

Apprécie en pourcentage, le bénéfice que gagne l'entreprise sur ses ventes.

Le retour sur investissement : Résultat net / Capitaux propres

Ouf ! Ça fait beaucoup de calculs. J'en vois qui sont déjà découragés. Rassurez vous, vous ne les ferez pas en permanence. En gardant les notes de vos premières analyses, vous n'aurez plus à les refaire. Vous aurez juste à considérer les nouvelles données.

Maintenant que vous connaissez mieux l'état financier de votre entreprise, analysez le par rapport aux dernières actualités connues qui touche de près ou de loin ses activités. C'est ce qu'on appelle « **Analyse fondamentale** ». Lorsque son activité est affectée, cela se ressent sur son cours en bourse.

Choix d'une valeur par l'analyse technique

Pour les intervenants expérimentés, en plus des outils de l'analyse fondamentale, le choix d'une valeur est guidé par des critères propres à l'analyse technique. La bourse est connue du grand public par les indices qui montent ou qui baissent. Avant même de lire ce livre vous vous êtes certainement dit « *la bourse c'est le BRVM 10, le CAC 40, DAX, le FTSE, le SP500, le DOW JONES...* ». En plus chaque fois que vous voyez la bourse à la télévision, ce sont des traders devant des ordinateurs qui regardent des graphes, qui téléphonent dans tous les sens. Qu'est ce qui les agite tant ?

En effet, si l'analyse fondamentale a pour objet de décrire les bases financières des entreprises, l'analyse technique se propose de décrire la psychologie des investisseurs. Il arrive qu'une entreprise ait de mauvais fondamentaux mais connaît un succès éclatant. On peut citer l'exemple de PALMCI qui est passé de 1200F en 2006 à 27 000F en 2008 alors que les fonds propres étaient négatifs et que l'entreprise n'a distribué que 225F de dividende depuis le 21 juillet 2000.

Il s'est donc passé qu'à un moment donné pour une raison ou une autre les investisseurs ont eu grandement confiance à la valeur. Il s'en suit une remontée des cours. On dit alors que le marché est « *bullish* » ou « *taureau* » ou encore « *bulle spéculative* ». A l'inverse une perte de confiance entraîne l'effondrement du titre. On dit à ce moment que le marché est « *bearish* » ou « *ours* » ou encore « *effondré* ».

Pour cerner ces humeurs collectives de ceux qui font monter ou baisser les cours l'on a recours aux outils de l'analyse technique.

Au passage il faut signaler que dès l'instant où vous allez décider de franchir le perron de votre SGI, vous êtes de ceux qui font et défont le cours. Ce n'est pas une question de gros sous. C'est l'ensemble des moyens individuels de chaque investisseur qui donne les mouvements. Ne dit-on pas que ce sont les ruisseaux qui forment les grands fleuves ?

Les outils utilisés par les analystes se distinguent en deux grandes catégories : Les indicateurs et les figures.

Nous n'allons pas ici développer l'analyse technique. Sachez juste qu'elle utilise les statistiques de cotation des titres. Le reste est un jeu de graphiques pour caractériser les valeurs. C'est ainsi qu'on détermine des indicateurs dont les plus courants sont : le Momentum, le MACD (moving average convergence divergence), le RSI (Relative strength index), les Moyennes mobiles, les bandes de Bollinger...

Les principales figures encore appelées charts sont : les chandeliers, les supports et les résistances, les lignes de tendance, les formations en triangle, les formations en diamant, les formations en tête et épaule, les fanions et les drapeaux ...

Avec tout cet arsenal, l'analyste technique peut anticiper un retournement de tendance. L'analyse technique ne prétend pas être une science exacte. Elle se rapproche plus d'une science humaine puisque son objet d'étude est directement centré sur la compréhension de la psychologie du marché.

Vous allez me dire que tout ça est bien compliqué. Ne paniquez pas, un adage boursier que j'affectionne dit « *En bourse il est interdit de paniquer. Mais si tu dois paniquer soit le premier* ». Dans la pratique courante sur notre marché, il semble que très peu d'investisseurs particuliers, comme vous et moi, s'adonnent à cette technique. Cela demande beaucoup de travail, beaucoup de

temps pour reporter les cours lorsqu'on a pas de logiciel adapté. Elle est par contre utilisée par les courtiers et autres agences de conseils. Il faut s'attendre à ce que la croissance du marché puisse conduire plus d'investisseurs particuliers à s'y intéresser.

Quelques facteurs qui peuvent influencer un cours

Les cours varient en fonction de la loi de l'offre et de la demande. Plus il y'a des gens qui veulent vendre, plus les prix vont tendre vers la baisse. Lorsqu'il y'a plus de demandeurs que de vendeurs, les prix auront tendance à augmenter. C'est pour cela que souvent ceux qui ont trop d'actions d'une entreprise, ne vendent pas d'un seul coup leurs actions, ils le font par tranche ou encore ils cherchent un investisseur qui peut les acheter ça à un prix bien défini en une fois (mais la transaction se fera en bourse à travers les Sgi comme décrit plus haut, pas dans le bureau où il y'a eu entente). Voici quelques facteurs qui peuvent faire varier le cours d'une action.

- **La situation socio politique**

C'est dans la bouche du président Gbagbo de Cote d'ivoire que j'ai entendu la phrase « L'argent n'aime pas le bruit ». C'est vrai ! Les troubles socio politiques n'arrangent pas les affaires. Les gens ne vont pas au travail, parfois le matériel est saccagé, les contrats en négociation bloqués et diverses autres possibilités que les entreprises ivoiriennes ont malheureusement expérimentées, ces dernières années. Beaucoup de projets ont avorté à cause de la crise socio politique qu'a connu le pays d'Houphouet Boigny. Des entreprises ont dû fermer, des organisations internationales comme la banque africaine de développement ont délocalisé.

Dans ce genre de moment, le réflexe est d'avoir de la liquidité sur soi. On ne sait jamais jusqu'où, jusqu'à quand se poursuivra le crépitement des armes! Personne ne veut acheter, au contraire tout le monde veut vendre.

Dans le cas de la Cote d'Ivoire qui héberge le siège de la Brvm et la grande majorité des entreprises cotées, on observe un ralentissement dans l'évolution des indices de référence entre septembre 2002 et septembre 2003, mais la courbe générale est en légère hausse.

- **L'actualité de l'entreprise, des matières premières**

Cela ne nécessite pas de commentaires. Lorsque le prix du carburant monte, les sociétés productrices comme Total voient leurs cours augmenter et les consommatrices comme les compagnies aériennes voient leurs cours baisser.

Ça me rappelle cette fois où en prenant le boc, j'ai découvert la publication du président directeur général de PH CI, suite à la suspension de cotation des titres de son entreprise

Les légères hausses enregistrées actuellement sur les titres PH CI sont probablement dues à la hausse actuelle du prix de l'huile de palme brute qui est passé de 230 000 FCFA la tonne en milieu d'année 2006 à plus de 300 000 FCFA la tonne actuellement.

Certains spéculateurs estiment sans doute que le titre PH CI est sous évalué dans ce contexte et mise sur un retour de la rentabilité si le raffermissement actuel des cours de l'huile de palme brute se maintient.

Je suis allé vérifier sur le net. C'était vrai. Le cours de l'huile de palme était en hausse. Le lendemain à la première heure, j'étais chez notre courtier pour lui demander de mettre toutes nos liquidités restantes sur PH CI au prix du jour. J'ai fini par l'avoir à 3000 FCFA et je l'ai revendu environ six semaines après à 6990 FCFA l'action. Ceux qui ont été plus patients que moi, ont pu voir l'action PH CI cotée à 14 000 FCFA moins d'un trimestre après.

- **L'actualité des concurrents**

L'une des causes de la chute de l'action Sonatel en 2008 est à mon avis le démarrage annoncé des activités de Sudatel. La société soudanaise avait acquis la 3^e licence globale pour faire à la fois la téléphonie fixe et mobile, ainsi que l'internet. Elle venait ainsi concurrencer la Sonatel sur toutes ses activités au Sénégal, contrairement à la marque Tigô de Sentel qui la dérangeait légèrement dans la téléphonie mobile. Lorsqu'un concurrent, même lorsqu'il n'est pas coté en bourse, prend de l'envol ou se noie, cela peut avoir un impact sur l'entreprise et son cours en bourse

- **Une nouvelle législation**

Il peut arriver qu'une nouvelle législation soit favorable ou défavorable à l'activité de l'entreprise. J'invente une loi, supposons que l'état ivoirien interdise l'importation des véhicules d'occasion et que tout le monde soit obligé d'acheter des véhicules neufs auprès des concessionnaires agréés. On fera la fête chez Sari, Cfao et Sda. Le lendemain, tout le monde se précipitera sur ces actions. Supposons encore qu'il soit libéralisé la distribution de l'électricité et qu'une grande multinationale décide de saisir cette opportunité. Les gens serreront les dents à la Cie et sur le marché boursier, l'action Cie sera malmenée pendant un bon moment.

- **Simple spéculation**

Oui, parfois c'est juste ça. Un simple bluff ! Quelqu'un qui a des actions d'une société qui bouge peu vient placer un ordre à plus de 10% du prix de référence. Sans savoir pourquoi, il arrive que pour une raison quelconque, ces actions soient achetées, élevant du coup le cours du titre.

Pour vous aider dans tout ça, je vais vous rappeler les activités des différentes entreprises et leurs nombres d'actions.

La Société Ivoirienne des Câbles (Sicable)

Capital : 740 000 000 de FCFA reparti en 148 000 actions

Activités: Fabrication de câbles électriques

Peut être affectée par les variations des cours des matières premières qu'elle utilise comme le cuivre et l'aluminium.

Adresse : Rue du textile à la zone industrielle de Vridi –Abidjan

Téléphone : (225) 21 21 35 35 / 21 21 35 40

Centre d'Édition et de Diffusion Africaine (Ceda)

Capital : 2 305 000 000 de FCFA reparti en 461 000 actions

Activités : Édition, coédition, impression et vente d'ouvrages de toute nature, y compris sur support audiovisuel.

Son meilleur chiffre d'affaires se réalise souvent au deuxième semestre à cause de la rentrée scolaire.

Adresse : 9^e étage de l'immeuble AGF au Plateau - Abidjan

Téléphone : (225) 20 31 60 35 / 20 21 60 36

Filature Tissage Sac (Filtisac)

Capital : 8 814 837 500 FCFA reparti en 3 525 935 actions

Activités : Fabrication de sacs d'emballage en fibres naturels et synthétiques pour les produits comme le café, le cacao, les engrais ou le coton.

Elle profite de l'augmentation des productions et exportations agricoles de la Côte d'Ivoire.

Adresse : Route d'Abobo-Adjamé en face de l'Université

Téléphone : (225) 20 30 46 00 / 20 37 12 60

Nouvelles Éditions Africaines (Nei)

Capital : 134 000 000 FCFA reparti en 268 000 actions

Activités : Édition et distribution de documents de littérature générale et enfantine, et d'enseignement. C'est elle qui édite les

romans de la collection Adoras dont certains ont été adaptés au Cinéma.

Adresse : 1Boulevard de Marseille à Abidjan

Téléphone : (225) 21 21 64 70

Site web : <http://www.nei-ci.com>

Nestlé Cote d'Ivoire

Capital : 5 517 600 000 FCFA repartit en 1 103 520 actions

Activités : production dans ses deux usines de Yopougon et Zone 4, et vente de produits alimentaires dont du café soluble (Nescafé), des bouillons déshydratés (Cube Maggi) qui font l'essentiel de son chiffres d'affaires devant les produits laitiers (Nido), les produits de nutrition infantile (Cerelac) et les boissons chocolatés (Milo). Elle est la filiale de Nestlé le premier géant mondial de l'alimentaire

Son activité dépend du niveau de vie de la population. Face à la cherté de la vie, la consommation est limitée (C'est le cas de l'industrie et la distribution en général).

Adresse : Rue du lycée technique non loin de l'indénié

Téléphone : (225) 22 40 45 45

Société Ivoirienne d'Emballage Métallique (Crown Siem)

Capital : 1 889 220 000 FCFA repartit en 629 740 actions

Activités : Conception et fabrication d'emballages métalliques tels que les boîtes de conserves alimentaires, les seaux de peintures ou les boîtiers aérosol.

Adresse : Rue du Canal, Zone 3

Téléphone : (225) 21 75 09 00 / 21 75 09 39

Société Ivoirienne d'Oxygène et d'Acétylène (Sivoa)

Capital : 873 400 000 FCFA repartit en 873 400 actions

Activités : La filiale de Air Liquide vend du gaz utilisé par les industries et les hôpitaux, les produits d'hygiène industriels, des services de soudage et autres.

Elle profite de l'installation de nouvelles sociétés industrielles dans le pays lorsqu'elles le choisissent comme prestataire.

Adresse : 131 boulevard de Marseille – Abidjan

Téléphone : (225) 21 21 04 40 / 21 21 04 50

Site web: <http://www.ci.airliquide.com/>

Société de Limonaderies et Brasseries d'Afrique (Solibra)

Capital : 4 115 210 000 FCFA reparté en 823 042 actions

Activités : Production et vente de bières, vins, boissons gazeuses et eaux minérales dont certaines sont des marques internationales qu'elle représente. C'est de ses usines que sortent des marques comme Flag Spécial, Guinness, Youki, l'eau Cristalline ou l'eau Awa. La Solibra est une filiale à 71.6% des Brasseries et Glacières Internationales, elle-même filiale du groupe Castel.

Adresse : 35 rue des brasseurs – Abidjan Treichville

Téléphone : (225) 21 21 12 00

Société Multinationale de Bitumes (Smb)

Capital : 4 872 000 000 FCFA reparté en 1 948 800 actions

Activités : La filiale à 72% de la Société Ivoirienne de Raffinage (Sir) produit et commercialise du bitume et d'autres produits dérivés (distillats). Elle utilise du pétrole brut, son activité est donc affectée par le cours international du pétrole. Elle vend ses produits en Cote d'Ivoire et dans la sous région (Burkina Faso, mali, Niger)

Adresse : Boulevard du Petit Bassam, enceinte de la raffinerie Sir

Téléphone : (225) 21 23 70 70

Site web: <http://www.smbci.ci>

Société Ivoirienne des Tabacs (Sitab)

Capital : 4 488 750 000 FCFA reparté en 897 750 actions

Activités : La filiale d'Imperial Tobacco produit et commercialise des cigarettes. Elle a une unité de production à Bouaké et distribue dans d'autres pays en dehors de la Cote d'Ivoire.

Adresse : Zone 4C, Rue Thomas Edison à Abidjan

Téléphone : (225) 20 31 06 01 / 20 31 06 04

Unilever Cote d'Ivoire

Capital de 8 053 000 000 FCFA repartit en 1 610 600 actions

Activités : L'ex Blohorn fabrique et vend des produits d'entretien de la maison, des produits de soins de la personne et des produits alimentaires. Parmi ses marques, on peut citer le détergent Omo, le thé Lipton et le dentifrice Signal.

Adresse : boulevard de Vridi

Téléphone : (225) 21 75 44 00

Uniwax

Capital : 3 750 000 000 FCFA repartit en 750 000 actions

Activités : Conception, fabrication et vente de pagnes Wax. Elle a beaucoup souffert de la contrefaçon, qui au début des années 2000 a menacé son existence (d'autres entreprises du secteur comme Nestlé l'ont aussi subit mais pas avec la même intensité)

Adresse : Entre le 2^e et le 3^e pont de Yopougon – Abidjan

Téléphone : (225) 23 46 64 15

Compagnie Ivoirienne d'Electricité (Cie)

Capital : 14 000 000 000 FCFA repartit en 2 800 000 actions

Activités : Assure la production, le transport, l'exportation, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique en Cote d'Ivoire et dans la sous région. La fraude sur l'énergie électrique nuit à ses activités. Elle consomme du gaz naturel fournit par Foxtrot à 63%. Son service est facilité lorsque le rapport entre la production et la consommation est supérieur à 1.

Adresse : Immeuble Cie près du palais de la Culture à Treichville

Téléphone : (225) 21 23 34 29 / 21 23 36 36

Site web : <http://www.groupecie.net>

Office National des Télécommunications du Burkina Faso (Onatel)

Capital : 34 000 000 000 FCFA repartit en 34 000 000 d'actions

Activités : La filiale à 51% de Maroc Telecom est l'opérateur de télécom historique du Burkina Faso. Elle offre des services de téléphonie fixe et mobile, dans l'accès à internet et la gestion des données.

Adresse : 705 Avenue de la Nation - Ouagadougou

Téléphone : (226) 50 49 42 81/ 50 33 40 01

Site web : <http://www.onatel.bf>

Société de Distribution d'Eau en Cote d'Ivoire (Sodeci)

Capital : 4 500 000 000 FCFA repartit en 900 000 actions

Activités : Gestion des installations et distribution d'eau en Cote d'Ivoire. Comme la Cie, la Sodeci est contrôlée par le groupe Bouygues.

Adresse : Avenue Christiani, Immeuble Sodeci à Treichville

Téléphone : (225) 21 23 30 00

Site web: <http://www.sodeci.com>

Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (Sonatel)

Capital : 50 000 000 000 FCFA repartit en 10 000 000 actions

Activités : La filiale de France Telecom intervient dans la téléphonie Fixe, la téléphonie mobile et dans l'internet au Sénégal avec des parts de marché respectifs de 100%, 65,6% et 90%. Elle intervient également au Mali, en Guinée et en Guinée Bissau par la marque Orange.

Adresse : 46 Boulevard de la République – Dakar

Téléphone : (221) 33 839 21 00 / 33 839 13 70

Site web : <http://www.sonatel.sn>

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie en Cote d'Ivoire (Bicici)

Capital : 16 666 670 000 FCFA repartit en 1 666 667 actions

Activités : Toute la panoplie d'activités bancaires. La filiale de la banque française Bnp Paribas est à la fois une banque commerciale et d'affaires.

Adresse : Avenue Franchet d'Esperey, Abidjan - Plateau
Téléphone : (225) 20 20 16 00
Site web : <http://www.bicici.org>

Bank Of Africa - Benin

Capital: 9 000 000 000 FCFA repartit en 900 000 actions
Activités : Diverses activités bancaires. Relié au réseau Bank Of Africa qui est l'actionnaire de référence avec 45,19%. Les actionnaires privés détiennent 46,43% du capital
Adresse: Avenue Jean Paul 2 - Cotonou
Téléphone: (229) 21 31 32 28
Site web: <http://www.boabenin.com>

Banque Of Africa – Niger

Capital: 3 500 000 000 FCFA repartit en 350 000 actions
Activités: Diverses activités bancaires. Relié au réseau Bank Of Africa qui détient 44.2% du capital, suivi de la Banque Ouest Africaine de Développement (Boad) qui en a 12.4% et les actionnaires privés qui contrôlent 34.6%. Boa Group est lui-même détenu à 42.5% par le 3^e groupe bancaire marocain, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (Bmce Bank).
Adresse: Immeuble Boa Niger - Niamey
Téléphone: (227) 20 73 36 20 / 20 73 36 21
Site web: <http://www.boaniger.com>

Ecobank Transnational Incorporated

Capital : 774 000 000 USD repartit en 8 700 000 000 actions
Activités : Diverses activités bancaires. Ecobank est l'entreprise la plus ouverte du marché avec près de 140 000 actionnaires, mais aussi la plus liquide, abonnée à l'indice Brvm 10 depuis son entrée en bourse en Septembre 2006. Elle est également cotée dans les bourses d'Accra et de Lagos
Adresse : 2 Avenue Sylvanus Olympio - Lomé
Téléphone : (228) 221 03 03
Site web : <http://www.ecobank.com>

Alios Finance Cote d'Ivoire

Capital : 1 299 160 000 FCFA reparti en 129 916 actions

Activités : Fait du crédit bail pour les équipements et autres investissements. La filiale à 51% du groupe Alios Finance garde encore son ancien nom Safca sur le bulletin officiel de la cote.

Adresse : 1 Rue des Carrossiers - Abidjan

Téléphone : (225) 21 21 07 07

Site web: <http://www.alios-finance.com>

Société Générale des Banques en Cote d'Ivoire

Capital : 15 555 555 000 FCFA reparti en 3 111 111 actions

Activités : Diverses activités bancaires. Elle est une filiale du groupe français « Société Générale » et la première banque ivoirienne.

Adresse : 5-7 Avenue Joseph Anoma (Rue des banques) - Abidjan

Téléphone : (225) 20 20 12 34

Site web : <http://www.sgbc.ci>

Bollere Africa Logistics Cote d'Ivoire

Capital : 10 887 060 000 FCFA reparti en 1 088 706 actions

Activités : Celle qui s'appelait Sdv-Saga, offre des services de manutention, transit, consignation, logistique, agence de voyage et divers services dérivés. Les deux premiers font l'essentiel de son chiffre d'affaires. Les troubles dans l'activité portuaire à Abidjan ou San Pedro, nuit à son résultat. Elle profite également de la croissance des exportations et des importations.

Adresse : Avenue Christiani

Téléphone : (225) 21 22 00 00

Société Ivoirienne d'Opérations Maritimes (Sivom)

Capital : 3 342 500 000 FCFA reparti en 668 500 actions

Activités : Vend des services de manutention, consignation de navires et d'aéronefs, transit, entreposage et logistique.

Adresse : Rue des containers – Zone industrielle de Vridi Abidjan

Téléphone : (225) 21 25 20 08

Site web: <http://www.sivom-africa.com>

Palmci

Capital : 20 406 297 497 FCFA repart en 7 729 658 actions

Activités : Plantations de palmiers et production d'huile de palme brute et de palmistes. Son action profite de l'envolée des cours internationaux d'huile de palme. Son capital social devrait augmenter dans quelques semaines lorsque sera finaliser la fusion avec Phci.

Adresse : Boulevard de Vridi - Abidjan

Téléphone : (225) 21 21 09 00

Société Ivoirienne de Coco Râpé (Sicor)

Capital : 1 500 000 000 FCFA repart en 600 000 actions

Activités : Vend des noix de coco et des produits dérivés

Adresse : Jacqueville

Téléphone : (225) 23 57 79 19 / 23 57 72 32

Société des caoutchoucs de Grand Bereby (Sogb)

Capital : 21 601 840 000 FCFA repart en 2 160 184 actions

Activités : Gère des plantations de palmiers et d'hévéas et produit du caoutchouc sec et de l'huile de palme.

Adresse : San Pedro

Téléphone : (225) 34 71 23 16 / 22 48 00 38

Société Africaine de Plantations d'Hévéas (Saph)

Capital : 14 593 620 855 FCFA repart en 5 111 601 actions

Activités : Gère des plantations d'Hévéas et vente de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est utilisé à 70% par l'industrie automobile. Le caoutchouc dérivé du pétrole est le plus utilisé, mais sa consommation est réduite en période de hausse de l'or noir. La Saph est une filiale à 65.76% de la Société Internationale des Plantations d'Hévéas (Siph)

Adresse : Rue des Galions, zone portuaire d'Abidjan

Téléphone : (225) 21 75 76 76

Site web: <http://www.saph.ci>

Servair Abidjan

Capital: 1 364 000 000 FCFA reparti en 545 600 actions

Activités: Contrôlée à 70.8% par Servair Investissements Aéroportuaires (Sia), elle est spécialisée dans l'avitaillement et le nettoyage des avions. Elle s'appelait auparavant Abidjan Catering

Adresse : Aéroport Félix Houphouet Boigny d'Abidjan

Téléphone : (225) 21 27 80 46

Bernabe Cote d'Ivoire

Capital : 1 656 000 000 FCFA reparti en 331 000 actions

Activités : Vente de quincaillerie de matériaux de construction et d'équipements industriels. Elle dispose d'une confortable part de marché dans son secteur et profite des grands travaux réalisés dans le pays. Elle a acheté en 2008 les Galeries Peyrissac et Technibat.

Adresse : Boulevard de Marseille Km4 –Abidjan

Téléphone : (225) 21 35 76 47 / 21 35 20 92

Compagnie française de l'Afrique Occidentale de Cote d'Ivoire (Cfao)

Capital: 5 563 960 000 FCFA reparti en 1 112 792 actions

Activités: Vente de véhicules neufs et du matériel d'équipement

Adresse: 117 boulevard de Marseille - Abidjan

Téléphone: (225) 21 75 11 60

Société de Distribution Automobiles Cote d'Ivoire (Sda)

Capital : 1 280 000 000 FCFA reparti en 160 000 actions

Activités : Vente de véhicules. Elle a conservé cette activité après avoir vendu Technibat et les Galeries Peyrissac à Bernabe Cote d'Ivoire.

Adresse : Km4 boulevard de Marseille – Abidjan

Shell Cote d'Ivoire

Capital: 3 150 000 000 FCFA repart en 1 260 000 actions

Activités : Distribution de carburants et divers autres produits pétroliers en Cote d'Ivoire et dans certains pays voisins. Son action en bourse profite de l'augmentation des cours du pétrole.

Adresse : Zone industrielle de Vridi

Téléphone : (225) 21 27 00 18

Société Africaine de Représentations Industrielles (Sari)

Capital : 1 355 480 000 FCFA repart en 131 600 actions

Activités : Vente de véhicules

Adresse : 117 boulevard de Marseille – Abidjan

Téléphone : (225) 21 75 18 00

Total Cote d'Ivoire

Capital : 3 148 080 000 FCFA repart en 629 616 actions

Activités : Distribution de carburants et divers autres produits pétroliers. Comme Shell CI, son cours en bourse suit généralement le sens de celui du pétrole, pourtant, en pratique, leurs activités actuelles n'ont aucun lien avec le cours international du pétrole. Un jour le marché arrêtera peut être de faire cette confusion.

Toutefois, la nouvelle législation ivoirienne qui relie le prix du carburant à la pompe au cours international du pétrole peut influencer les deux entreprises, en ce sens que qu'au cas où le prix à la pompe serait trop élevé du fait d'un cours international du pétrole aux sommets, cela peut conduire les automobilistes à réduire leur consommation. Ce qui aura un effet négatif sur ces deux sociétés.

Adresse : Immeuble Nour Al Hayat – Abidjan Plateau

Téléphone : (225) 20 31 61 16

Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (Setao)

Capital : 672 000 000 repart en 134 400 actions

Activités : Réalisation d'ouvrage de Travaux publics et génie civil
Adresse : 22 Rue des foreurs, zone 3 -Abidjan
Téléphone : (225) 21 75 01 20

Quelques Conseils

Je suis conscient qu'une chose est de connaître les conseils et une autre est de les appliquer. Il ne s'agit pas ici des conseils pour vous dire d'acheter des actions Filtisac au lieu des Nestlé. Nous voulons parler de quelques attitudes, des comportements à avoir. C'est ce que les gourous ont écrit dans leurs livres, c'est ce que je veux vous partager ici au cas où vous n'aurez pas la possibilité de les lire ailleurs.

1) Suivre son investissement

Je veux commencer par ce point, parce qu'il faut que vous veillez sur votre épargne. On n'achète pas des titres avant de disparaître dans la nature. Certains sont revenus des années après pour apprendre qu'ils étaient devenus millionnaires (Je pense à ce monsieur qui est tombé dans les paumes, dans les locaux d'une Sgi d'Abidjan lorsqu'on lui a dit la valeur de son portefeuille qu'il avait négligé depuis plusieurs années. Il n'imaginait pas qu'il avait autant d'argent), d'autres ont reçu une information contraire.

Suivre son investissement ne vous prendra pas des heures de travail. Cela consiste simplement à suivre particulièrement, peut être deux ou trois fois dans la semaine, l'évolution des cours des actions que vous avez en portefeuille, et pourquoi pas des autres titres également pendant que vous y êtes. Il suffit de faire un tour régulièrement sur le site de la Brvm, sur mon blog Okibat.com et d'autres sites qui parlent d'économie africaine, sans oublier les sites des entreprises où vous avez placé votre argent.

Il s'agit également de ne pas zapper lorsqu'à la télé commence la rubrique économique, de vous arrêter lorsqu'on parle d'une entreprise cotée, de discuter avec d'autres investisseurs quand vous en avez l'occasion dans les forums ou les réunions. En fait c'est juste prêter attention à ce qui touche à l'économie et aux les entreprises cotées, leurs productions et leurs matières premières.

Vous pouvez pour cela aussi tenir un journal sur chaque valeur qui vous intéresse. Ça peut être un fichier excel qui rassemble ses principales données financières et ratios des dernières années. Un fichier word pour noter vos commentaires sur l'entreprise. Ce travail vous fera gagner du temps lorsque vous vous intéresserez à nouveau à cette entreprise soit pour revoir vos positions, soit pour la comparer à une autre. C'est pas toujours évident de se rappeler les données que l'on a consulté ou analysé il y'a trois ou six mois. C'est la solution que j'ai trouvé pour éviter d'avoir à toujours refaire des recherches et rouvrir tous les fichiers en ma disposition. Je ne me retrouve pas dans les logiciels de gestion de portefeuille disponibles en ligne qui sont en général calqués sur les marchés occidentaux. Certains amis m'ont dit qu'ils arrivent à les exploiter dans leurs investissements à la Brvm. Essayez toujours !

2) Diversifier votre portefeuille

Chaque position que vous prenez sur une valeur est un risque. Il est conseillé de répartir les risques en investissant dans plusieurs valeurs appartenant à des secteurs différents.

Si vous mettez tout votre argent sur une seule entreprise ou sur plusieurs appartenant au même secteur d'activité et qu'à terme sa valeur augmente. C'est une bonne affaire. Si par contre sa valeur baisse, vous en subirez fortement les conséquences négatives. Si d'un autre côté vous répartissez votre argent sur plusieurs valeurs

il est possible que d'éventuelles pertes sur une valeur soient compensées par les gains d'une autre.

Si une crise venait à toucher l'ensemble du secteur automobile ivoirien et que vous avez à la fois des actions Cfao et Sari. Vous en subirez pleinement les effets.

En 2009, la crise internationale du secteur automobile a affecté les producteurs de caoutchoucs Saph et Sogb. Toutes les deux ont vu se déprécier leurs résultats financiers et leurs cours chuter en dessous de 20 000 FCFA. Celui qui avait investi dans les deux valeurs a connu une plus forte chute que celui qui n'était que sur l'une d'entre elles.

La célèbre phrase utilisée est « Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier ». Toutefois, n'exagérez pas. N'allez pas avoir 20 titres différents si vous n'êtes pas en mesure de les suivre. Peter Lynch, l'auteur du livre « Et si vous en saviez assez pour gagner en bourse » conseille 3 à 10 lignes aux « petits investisseurs ». Le fonds qu'il gérait a eu à suivre 1 400 valeurs simultanément, mais ne rêvez pas, il n'était pas seul. Plusieurs analystes financiers l'aidaient à suivre ses valeurs.

L'autorité de régulation du marché, le Crepmf oblige les gestionnaires de fonds commun d'investissement à ne pas mettre plus de 10% de leur patrimoine sur une seule valeur. 10% d'un fonds d'investissement c'est plusieurs millions de FCFA. Ça fait environ 900 millions chez le fonds Sogevalor actuellement. Au niveau du club d'investissement « Club Croissances » nous avons décidé de fixer le maximum sécuritaire à 15% du portefeuille.

3) Attention aux conseils et tuyaux

Un journal satirique congolais avait ce slogan : « Accordes moi ton oreille, mais pas ta confiance ». Avec les conseils et tuyaux la confiance ne devrait être accordée qu'après vérification personnelle. Il faut plutôt les considérer juste comme des avis. Celui qui investira en fin de compte c'est vous. Il vaut donc mieux que vous soyez seul responsable de votre décision pour ne pas en vouloir à quelqu'un.

Après la flamme de la paix en Cote d'Ivoire en 2007, j'ai dit à un copain investisseur que j'admire beaucoup, pour son expérience et ses connaissances du marché, que je pensais à mettre 100 000 FCFA sur Abidjan Catering. Je pense qu'avec la confiance qui revient dans le pays, il sera possible spéculer dessus dans les prochaines semaines. Abidjan Catering est une entreprise qui fait de la restauration et la gestion des articles de bord pour les compagnies aériennes. Il m'a dit que j'étais libre de le faire, mais que lui, il n'était pas prêt à risquer son argent dans cette boîte dont les résultats n'étaient pas fameux depuis plusieurs années. Ça m'a découragé. J'ai laissé tomber. Mon gars a souvent de bons raisonnements, et jusqu'à ce jour, je le regarde toujours avec respect. N'empêche que 2 mois après, l'action Abidjan Catering passait de 2150 à 4 905 FCFA. Elle est allée jusqu'à 25 000 FCFA en Septembre 2008 avant de redescendre à 5000 FCFA quelques mois après.

La bourse est un lieu d'expression de la démocratie, lorsqu'on la considère comme étant l'expression de la volonté du plus grand nombre. En effet, lorsque beaucoup d'investisseurs demandent un titre au point d'être prêt à l'acheter à tel prix. Il en sera fait selon leur volonté. Idem lorsque beaucoup sont pressés de vendre au point d'accepter tel autre prix. Cela ne veut pour autant pas dire que ceux qui refusent ces prix ont tort, mais ils subissent la volonté du plus grand nombre, la loi de l'offre et de la demande.

Ils apprennent à rester dans l'opposition en attendant que le peuple, le marché, les donne raison.

Vu dans cet angle vous verrez que le peuple ne respecte personne, parfois il n'obéit à aucune logique dans ses choix. Bien de spécialistes, diplômés et expérimentés ont vu leurs prévisions pendant un moment et parfois définitivement niées par le marché. J'ai encore en mémoire ces experts que j'ai entendu prévoir le baril de pétrole à 200\$ US d'ici à la fin Août 2008, lorsqu'en juillet le cours du pétrole était dans une hausse vertigineuse battant tous ses records passés. Nous savons qu'en fin Août le cours du baril avoisinait plutôt les 110 \$ US.

« Vous n'avez pas raison parce que d'autres sont d'accord avec vous. Vous avez raison parce que vos faits sont exacts et que votre raisonnement est juste ». **Warren Buffett**

En occident certaines personnes mal intentionnées utilisent internet et les médias pour colporter des fausses rumeurs et ainsi profiter de leurs conséquences sur le marché. Quelqu'un qui par exemple a acheté de milliers d'actions Total et voudrait s'en débarrasser, va appeler un contact journaliste ou entrer dans un forum de discussion en bourse et chuchoter que Total a fait un chiffre d'affaires trimestriel exceptionnel de x milliards. Cette information va booster l'action Total en bourse. En attendant que la direction de Total vienne contredire quelques heures après, l'individu a déjà vendu ses actions avec une très bonne plus value au passage.

Chez nous la cotation ne se fait pas encore en continue. Les journaux il est vrai peuvent être facile à manipuler et internet à la portée de tous. Sauf que nous n'avons pas de grands forums spécialisés où les investisseurs se retrouvent vraiment. A ce jour, je pense être le seul à tenir depuis 2006 un espace web consacré à la Brvm sur <http://www.okibat.com> . J'ai vu quelques uns essayer

et abandonner. Cela viendra avec le temps, il faut se préparer et donc se méfier des rumeurs. Vous pouvez en profiter en surfant sur la vague haussière qu'elle entraîne, tout en restant en permanence prêt à franchir la porte de sortie.

4) Acheter moins cher, pour revendre plus cher

C'est logique me diriez vous ! Mais vous n'avez pas idée de ce que les débutants font.

Pensez à tenir compte des frais de courtage sur vos titres. Ce qui veut dire que si vous achetez 10 actions à 50 000 FCFA et que les frais de courtage étaient à 5 000 FCFA. Le prix de revient d'une action est donc de 5 500 FCFA. Si pour les revendre on doit également vous prendre 5 000 FCFA en courtage. Considérez que vous commencerez à gagner lorsque le cours passera au dessus de 6 000 FCFA l'action. Donc si vous vendez en dessous vous serez perdant.

Acheter au plus bas prix est le défi de tout investisseur, et revendre au plus haut est le grand souhait. Mais ce n'est pas toujours le cas. Jusqu'où est ce que le marché est prêt à traîner une valeur dans la boue ? Sur la base de quelle information, est ce qu'il s'agit ? Quel était le plancher habituel ?

C'est là que ceux qui suivent également les volumes ou qui font l'analyse technique s'orientent facilement. Je me souviens de cette période au deuxième trimestre 2009 où l'action Ecobank TI explorait les profondeurs jamais atteintes sur le marché, avec des cours en dessous de 100 FCFA. A 37 FCFA, l'action s'est mise à remonter jusqu'autour de 60 FCFA et lorsqu'au bout d'un moment, elle a commencé à redescendre, un ami investisseur m'a fait remarquer que le volume échangé lorsque le cours était passé en dessous de 40 FCFA était très faible. Il y'a donc peu de risque qu'il atteigne 25 FCFA. En réalité, chacun a une estimation du

cours qui lui convient et je pense pas que ce soit une science exacte. A force de vouloir forcément attendre le plus bas prix pour acheter ou le plus haut pour vendre, vous risquez de passer à coté de l'opportunité. Le conseil habituel est d'acheter au moment où les cours se remettent à monter et vendre lorsqu'ils commencent à baisser. Le souci est que dans sa tendance baissière, l'action peut remonter en une ou deux séances puis reprendre sa course vers le bas, et inversement en cas de hausse. Ça fait drôle n'est ce pas ? L'autre idée est d'acheter lorsque le cours approche le plancher et de vendre lorsqu'il s'approche du plafond. Pour les investissements sur plusieurs mois, le bon moment pour acheter est probablement le deuxième semestre lorsque le marché est maussade.

5) Se fixer des objectifs

Eh oui ici aussi, il faut avoir des objectifs. Avant de se lancer dans des analyses d'entreprises, commencez déjà par vous demandez pourquoi est ce que vous voulez investir en bourse ? Est-ce pour le fun, pour dire avec fierté à tout le monde que vous êtes actionnaire à la Sgbc ?

Est-ce pour rentabiliser votre épargne pour le long terme ?

Est-ce pour spéculer à outrance ?

Votre argent peut être immobilisé combien de temps ?

Combien investirez vous particulièrement sur cette entreprise ?

Vous souhaitez gagner combien ?

Vous êtes prêts à perdre combien ?

Je pense avoir déjà dit plus haut qu'il n'était pas bon d'investir l'argent qui pourrait servir dans un mois ou sept. Personnellement, je préfère n'investir que dans les entreprises liquides, ou les actions s'échangent facilement, celles de l'indice Brvm 10 par exemple.

Pensez long terme dans votre investissement et dans vos positions. Sauf quand ça dégringole bien sûr. L'objectif que l'on se fixe sur la durée oriente notre comportement. Quand je veux spéculer à court terme, je suis les humeurs du marché et quand je veux faire du moyen ou long terme je pense aux entreprises bien portantes, à celles qui ont des fondamentaux solides.

6) Reconnaître ses erreurs

Si ça peut vous rassurer le grand milliardaire Warren Buffett, l'un des trois hommes les plus riches au monde, dont on dit qu'il a fait l'essentiel de sa fortune en bourse, a aussi fait des erreurs d'investissements. Ce n'est pas pour rien qu'il dit :

« Si jamais vous vous retrouvez dans un bateau qui coule, l'énergie pour changer de bateau est plus productive que l'énergie pour colmater les trous ».

« Quand on est dans un trou, la pire chose à faire est de continuer de creuser ».

« Je veux pouvoir expliquer mes erreurs. C'est pourquoi je ne fais que des choses que je comprends ».

Au moins une erreur d'investissement, c'est ce que vous ferez certainement durant votre parcours d'investisseur boursier, mais ne vous y attardez pas, après en avoir tiré les leçons.

7) Prendre des sociétés rentables et gentilles

Le terme approprié est certainement « généreuses ». Méfiez vous des entreprises qui ne paient plus de dividendes depuis des

années, sauf si vous avez une information qui pourrait vous faire gagner en plus value.

Abidjan Catering n'a pas payé de dividende depuis l'année 2000, pourtant la spéculation a fait grimper son cours de plus de 400% en 2008. Il est passé de 5 000 FCFA l'action en janvier à 25 000 FCFA au 3^e trimestre, suite à la reprise de l'entreprise par Servair Investissements Aeroportuaires (SIA), avant de redescendre à 5000 FCFA en 2009.

Palmci de même n'a plus payé de dividende depuis 2000, mais beaucoup d'investisseurs profitent de ce titre par les variations de son cours. Il fait partie des valeurs liquides du marché depuis au moins 2 ans. De façon générale sur notre marché, les entreprises qui ne paient pas de dividendes ont souvent soit des difficultés financières, soit des investissements importants à faire, soit elles font des réserves pour prévenir une période de crise. C'est par exemple ce que Palmci a fait en début 2009, lorsque malgré ses bons résultats 2008, certainement les meilleurs depuis son entrée en bourse le 18 octobre 1999. Quand les difficultés financières sont en cause, le marché sait l'exprimer.

Monsieur Jeremy Siegel, un universitaire américain explique que le réinvestissement des dividendes participe énormément à la rentabilité d'un portefeuille boursier, mieux que les plus values lorsqu'on considère les placements à long terme. Les actions acquises avec l'argent des dividendes participeront à multiplier la valeur du portefeuille en cas de hausse.

Témoignages

Je me souviens que le premier ordre que j'ai passé pour Okibourse, alors que j'étais encore plus débutant que maintenant, c'était d'acheter des actions Shell. J'ai dit aux autres que le prix du carburant à la pompe avait augmenté l'année d'avant, donc Shell allait certainement être rentable. On n'a pas vérifié la tendance de l'action. On s'est engagé.

Les mauvais jugements arrivent à tout le monde en bourse, le plus important est de limiter les dégâts et surtout d'être bénéficiaire en fin de compte.

En ce temps là, je ne me fatiguais pas. Je n'ai pas une formation de comptable et je ne connaissais rien des ratios utilisés en analyse fondamentale. Lorsqu'une société publiait ses résultats annuels. Je m'intéressais surtout au compte de résultat.

Est-ce que l'entreprise est bénéficiaire ?

Si oui, est ce que ce qu'il a gagné cette fois ci est supérieur à l'année précédente ?

Lorsque les réponses à ces 2 questions sont affirmatives, c'est que ça va, c'est une bonne valeur.

Après je regardais le dividende qui doit être payé. Un dividende est une partie du bénéfice et/ou des réserves qu'une entreprise verse à ses actionnaires chaque année. En effet j'avais remarqué que dans la plupart des cas, au moment du paiement du dividende, ce dernier représentait 7 à 13 % du cours de l'action. Donc, si au moment de l'annonce du résultat de l'entreprise, je vois que le dividende représente encore 20 ou 30% du cours, alors j'étais

convaincu que le titre allait monter. C'est comme ça que ça s'est passé avec Sivoa.

Au début le dividende annoncé était d'environ 500, et le cours du titre tournait entre 4600 et 5500 FCFA. Cela ne m'a pas branché. Lorsque par hasard, j'ai appris par un copain que le dividende avait été revu à la hausse et qu'il sera de 810 FCFA. Là, ça devenait intéressant. J'ai dit à mes contacts « payé », puisque le club n'avait pas de liquidités pour en profiter. Au moment du paiement effectif du dividende en début juillet 2007, l'action cotait à 8 000 FCFA, soit plus de 30% de plus value en un mois.

Notons que mon constat de 2007 n'est plus valable. La bourse bouge. En 2008, les cours avaient trop augmenté. La spéculation avait pris le dessus. Dans plus de la moitié des cas, le dividende net a été inférieur à 10% du cours au moment de son paiement. Personne ne peut dire ce qui se passera l'année prochaine.

L'autre stratégie que j'avais pas pu appliquer à outrance, faute de moyens limités, consistait à prendre une valeur intéressante quelques semaines avant le paiement du dividende et sortir aussitôt après le détachement du coupon. J'avais en effet remarqué qu'il y'avait beaucoup de transactions sur les titres d'une société dans la période du paiement du dividende. Le risque est de voir le cours baisser avant que vous ayez eu le temps de vendre.

Puisqu'on en parle, j'en profite pour vous faire part d'un autre constat. En septembre et Décembre le marché est quasiment « mort ». J'exagère peut être un peu sur le mot, puis ça va peut être changer les prochaines années, mais cette année encore on le sent. Le volume des transactions a tendance à baisser et peu de cours varient, bien que les variations soient toujours importantes, avec les plus ou moins values qui vont avec.

En décembre, surtout les deux dernières semaines, il semble que les gens ne pensent plus à la bourse. Le marché bouge vraiment entre février et Août, la période des assemblées générales et des dividendes. Au deuxième semestre certains prennent des positions pour l'année prochaine en fonction des résultats semestriels publiés par les sociétés.

Chaque débutant se débrouille à sa façon et chaque investisseur a sa stratégie d'investissement. Certains se précipitent sur les actions les moins chères en se disant que s'ils sont si bas, c'est que lorsqu'ils vont monter ce sera intéressant. Ce qui est une grave erreur. Car généralement, le marché ne conduit pas une action à la baisse par hasard. La grande question est donc de savoir à quel moment acheter une valeur ?

Je reconnais que ma façon de faire était naïve, même s'il est vrai que je m'en suis bien sorti. Avec le développement du marché, il faut s'intéresser davantage au fonctionnement de la bourse, aller plus loin dans l'évaluation des entreprises. L'objectif n'est pas de devenir un analyste financier, mais au moins de comprendre les termes utilisés dans les assemblées générales, de savoir lire un résultat financier et en tirer des conséquences.

Un ami agronome m'a raconté son témoignage que je relais ici. En 2006, lorsqu'il ouvrait son compte titres chez un courtier burkinabé, deux types de comptes lui étaient proposés : Un compte géré où il donne mandat à son courtier pour acheter ou vendre des actions au mieux de ses intérêts, et un compte sur ordre où les mouvements ne s'exécutent que sur son ordre.

Il convient de souligner que sur le compte géré l'investisseur peut également passer un ordre. Dans ce cas l'ordre qu'il émet prime sur la décision du courtier.

Notre ami en bon débutant a agit par sentimentalisme et tomber sous le charme de l'action PALMCI qui cotait en son temps autour de 1200 FCFA. Il l'a fait savoir à son courtier mais n'a pas émit d'ordre. Deux semaines après l'ouverture de son compte, PALMCI cotait 1600 FCFA. A la consultation de compte il s'aperçoit que sa SGI n'a effectué aucune transaction. Il décide alors de passer un ordre d'achat par lui-même de PALMCI à 2850 FCFA (le tout premier de sa vie). Deux mois après il revend ses actions PALMCI à 3600F soit +26%.

Notre ami venait de découvrir la joie de faire des plus values en bourse. Il place un ordre d'achat de FILTISAC à 5500 FCFA qu'il revend près de quinze mois après à 13 500 FCFA (+145%) avec au passage un encaissement de dividende. Le produit de cette vente lui a permit d'acheter des actions PALMCI à 9 000 FCFA qu'il revend une année après à 20000F (+122%). Dans la même période, il a également gagné des plus values sur SHELL et ETI. Tout cet argent l'a aidé à supporter la chute des valeurs survenue en 2009 du fait des effets de la crise financière. Si vous voulez me demander comment est ce qu'il a fait ? C'est simple ! Il a compris qu'il faut apprendre. Par le biais surtout d'internet et de l'expérience du terrain, il a su devenir un boursicoteur dont les avis sont parfois dignes d'un expert.

Vous aussi, si vous le voulez, vous pouvez gagner en bourse.

Quatrième Partie
Quelques Adresses

A la fin de ce livre, je veux vous communiquer quelques adresses qui pourront vous servir, mais aussi un petit lexique pour des mots que j'ai pu utiliser ici sans penser à les expliquer ou d'autres que vous pourrez entendre dans le suivi de votre portefeuille boursier

AASCOT – BRVM

C'est l'abréviation de l'Association des Actionnaires des Sociétés Cotées à la Brvm. C'est une organisation enregistrée en Cote d'Ivoire qui ambitionne de réunir tous les petits porteurs pour les former et ensemble constituer une force de proposition. J'aime les désigner par le terme « anciens ». D'abord parce que la majorité des membres actuels est largement plus âgée que moi, née aux environs des indépendances, mais aussi pour la grande expérience qu'elle partage volontairement. Sans être un syndicat, l'Aascot-Brvm ouvre les yeux sur les intérêts des investisseurs particuliers. Ce sont des gens à fréquenter avec humilité. Les membres actifs se retrouvent chaque jour aux heures de cotation au siège de la Brvm. Le secrétaire du bureau actuel est Monsieur YAPO que vous pouvez joindre au (225) 08 700 402.

L'idéal serait qu'elle ait des représentations dans tous les pays de l'Uemoa ou que les actionnaires de chaque société cotée se constituent en association pour être une force de proposition.

Sur Internet

Brvm.org

C'est le site officiel de la Brvm. Vous pouvez y retrouver les Bocs, les avis et communiqués des derniers jours. Il vous permet de suivre le marché à partir de n'importe où dans le monde. Un lien à accès payant, vous permet de consulter tous les anciens bocs, communiqués et autres documents publiés depuis 1998..

Crepmf.org

C'est le site du conseil régional. Vous y trouverez les textes réglementant le marché boursier dans la zone Uemoa, ainsi que des informations sur les agréments accordés à des intervenants du marché.

Okibat.com

C'est le blog que j'anime depuis décembre 2006. Mon objectif est de réunir tous les internautes intéressés par la bourse et l'entrepreneuriat, particulièrement ceux qui investissent à la bourse des valeurs de l'Uemoa, quelque soit leur pays de résidence pour des échanges d'expériences et d'informations. J'y publie des informations et commentaires sur l'actualité économique et boursière.

A partir de 2010, ce blog devra changer de nom

A coté de ces liens, il y'a les sites d'informations générales ou économiques africaines comme allafrica.com, abidjan.net et lesafriques.com. Sur internet, vous trouverez également les cours des matières premières sur des sites comme lesechos.fr.

Les 21 Sgi agréées actuellement

NB : Ces contacts peuvent ne plus être valables au moment où vous les utiliserez.

En Cote d'Ivoire

AFRICAINNE DE BOURSE

Immeuble SIB au 5^e étage, Abidjan – Plateau
01 BP 1300 Abidjan 01
Téléphone : 20 21 98 26 / 32 Fax : 20 21 98 27

ATLANTIQUE FINANCE

Rue des banques, Immeuble Atlantique Assurances, 10^e étage,
Abidjan – Plateau ; 04 BP 1036 Abidjan 04
Téléphone (225) 20 31 21 21 / 20 31 59 80
Fax (225) 20 31 59 51

BIAO FINANCES ET ASSOCIES

Rez de chaussée Immeuble BIAO - Abidjan Plateau
01 BP 1274 Abidjan 01
Téléphone (225) 20 20 06 53 / 20 33 90 93
Fax (225) 20 33 90 93

BICIBOURSE

Immeuble Bicici, Abidjan – Plateau
01 BP 1298 Abidjan 01
Téléphone : 20 20 16 68 / 20 20 16 79
Fax : 20 21 47 20
Site web: www.bicibourse.org

BNI FINANCES

Immeuble Bellerive, Abidjan - Plateau

01 BP 3698 Abidjan 01

Téléphone : (225) 20 20 99 02

Fax : (225) 20 20 99 30

E-mail : bni.finances@bni-ci.net

Site web: www.bni.ci

CITICORP SECURITY WEST AFRICA

Immeuble Botreau Roussel, Rue Delafosse, Abidjan – Plateau

01 BP 3698 Abidjan 01

Téléphone (225) 20 20 90 00

Fax (225) 20 21 76 85

ECOBANK INVESTMENT CORPORATION

Avenue Terrasson de fougères, immeuble Alliance, Abidjan - Plateau

01 BP 4107 abidjan 01

Téléphone (225) 20 21 10 44 / 20 21 99 76

Fax (225) 20 21 10 46 / 20 21 88 16 / 20 21 76 75

Email : bourse@ecobank.com / eic@ecobank.com

Site Internet : www.ecobank.com

HUDSON & CIE

Rue des banques - Tour BIAO 9ème étage, Abidjan - Plateau

18 BP 2294 Abidjan 18

Téléphone (225) 20 31 55 00 Fax (225) 20 33 22 24

Email : info@hudson-cie.com

Site Internet www.hudson-cie.net

PHOENIX CAPITAL

17^e étage de la tour Biao

Tel : (225) 20 25 75 90

Site Internet : www.phoenix-africa.net

SOGEBOURSE

5 et 7, avenue Joseph Anoma, face à la pyramide, Abidjan -
Plateau

01 BP 4107 Abidjan 01

Téléphone : (225) 20 20 12 65 / 20 20 12 91 / 20 20 15 79

Fax (225) 20 20 14 89 / 20 20 15 25

Site Internet www.sgbc.ci

Au Bénin

ACTIBOURSE

Avenue Jean-Paul II, immeuble BOA

08 B.P. 0879 Cotonou

Téléphone (229) 21 31 53 43 / 21 31 32 28

Fax (229) 21 31 78 00

Email actib@intnet.bj / afhsec@firstnet.bj

AFRICABOURSE S.A.

Avenue Monseigneur Steinmetz Face immeuble Air Gabon

01 BP 6002 Cotonou BENIN

Téléphone (229) 21 31 88 35/ 21 31 88 36

Fax (229) 21 31 14 54

Email africabourse@africabourse.com

Site Internet www.africabourse.com

BIBE FINANCE & SECURITIES SA

Avenue Jean-Paul II, immeuble Banque Internationale du Bénin

03 BP 2098 Cotonou BENIN

Téléphone (229) 21 31 44 65 / 21 31 46 88

Fax (229) 21 31 42 29

Email sgibfs@bow.intnet.bj

SGI BENIN SA

Adresse 2^e étage de l'immeuble Nassif HAMMOUD, sis au carré 183 Scoa Gbéto, à côté de l'Ecole Maternelle des sœurs, en quittant CABOMA pour l'Eglise Saint Michel

01 B.P. : 4546 Cotonou

Téléphone : (229) 21 31 15 41 / 21 31 15 71 / 21 03 46 58

Fax (229) 21 31 15 60

Email :sgibenin@leland.bj

Au Sénégal

BMCE CAPITAL SA

Avenue Abdoulaye Fadiga (Immeuble Lahad Mbake), escalier B
3^e étage – Dakar

BP 5275 RP Dakar

Téléphone : (221) 889 05 05 / 889 05 08

Fax : (221) 842 59 99

Email : s.hunzunken@bmcek.com.sn

CGF BOURSE

12, rue Saint Michel (Ex Dr THEZE) - Immeuble Coumba Castel
3^{ème} étage - Dakar

BP 11516 Dakar - SENEGAL

Téléphone : (221) 33 849 03 99 / 33 849 03 88

Fax : (221) 33 823 38 99

Email : cgfbrvm@sentoo.sn

Site Internet : www.cgfbourse.com

IMPAXIS SECURITIES SA

13,D rue des Ecrivains, DAKAR Fann - SENEGAL

Point E BP 45545 Dakar Fann - Sénégal

Téléphone (221) 869 31 40 / 869 31 47

Fax (221) 864 53 41

Email patrick.brochet@impaxiscapital.com

Au Burkina Faso

SGI SBIF

Avenue du président Sangoulé A. LAMIZANA, Immeuble CGP
01 BP 5394 Ouagadougou 01
Téléphone : (226) 50 33 04 91 / 50 33 04 92
Fax : (226) 50 33 04 90
Email: sbif@sbifbourse.bf
Site web: www.sbifbourse.bf

Au Mali

SGI MALI

Immeuble Ali Baba ABK II, 2^e étage- Bureau 210
BP : E2477 Bamako Mali
Téléphone: (223) 229 41 19 / 229 29 72
Fax: (223) 229 29 75
Email: sgi@cefib.com
Site web: www.sgimali.com

Au Niger

SGI NIGER SA

258B rue du grand hotel
BP : 10812 Niamey NIGER
Téléphone : (227) 20 73 78 18
Fax: (227) 20 73 78 16
Email: sginiger@sginiger.com
Site web: www.sginiger.com

Au Togo

SGI TOGO SA

Place Van Vollenhoven – UTB centrale – 3^e étage

BP : 2312 Lomé – TOGO

Téléphone : (228) 222 30 86 / 222 31 45

Fax : 222 31 47

Email : sgi-togo@ids.tg

Les Gérants d'Opcvm

Sogespar

Immeuble Sogebourse à Abidjan, Tel : (225) 20 20 12 67 / Fax :
(225) 20 20 14 54

- FCP Sogeavenir
- FCP Sogevalor
- FCP CIE

Opti Asset Management

BP : 2312 Lomé, Tel : (228) 221 04 42 / 221 05 30

- FCP Opti Revenu
- FCP Opti Placement
- FCP Opti Capital

CGF Gestion

Immeuble Coumba Castel, Tel : (221) 33 849 03 99

- FCP CBAO Placement Plus
- FCP Complémentaire Retraite Sonatel
- FCP Postefinances

BRM Asset Management

Immeuble la Rotonde, Tel : (221) 823 60 80 / Fax : (221) 823 63
83

- FCP Brm Dynamique

Ecobank Asset Management

Tel : (225) 20 22 26 68 / 07 02 21 31 / Fax : (221) 20 21 10 46

- FCP Prima Capital
- FCP Patrimoine
- FCP ECO-IFC

Société Financière Ouest Africaine Gestion

BP: 2943 Bamako, Tel: (223) 222 78 10 / Fax: (223) 222 78 09

- FCP Capital Financial Growth

BNI Gestion

Immeuble Bellerive, Tel : (225) 20 31 02 71

- FCP Capital Croissance

Les 2 Sicav sont : **Privilège Sicav** qui est autogérée et la **Sicav Abdou Diouf** qui est gérée par la société ouest africaine de gestion d'actifs (SOAGA).

Contacts **SOAGA** :

Villa N°3, Lot 87 avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin.

Téléphone: (229) 21 31 88 14 / 15

Fax : (229) 21 31 88 13

Email: info@soaga.org

Site web: www.soaga.org

Pour souscrire à l'un de ces Opcvm, il suffit de contacter son gérant ou de vous renseigner auprès de votre Sgi. A ce niveau, il faut vous attendre à le voir prêcher d'abord pour sa paroisse, si elle est affiliée à un fonds donné. Ce qui est normal, n'est ce pas ?

Cinquième Partie

Un Petit Lexique Pour la Route

A

Absorption : Fusion entre deux entreprises dans laquelle l'une des sociétés est dissoute.

Actif : désigne le patrimoine de l'entreprise

Actif circulant : désigne l'actif qui est utilisé ou cédé dans le cadre des activités de l'entreprise (ce sont les stocks, les créances, l'encaisse, les valeurs mobilières de l'entreprise)

Actif immobilisé : C'est l'ensemble des biens qui servent de façon durable à l'activité de l'entreprise. Ce sont les immobilisations corporelles (constructions, matériels...), incorporelles (fonds de commerce, brevet..) et financières (titres de participation)

Analyste financier : Spécialiste chargé d'étudier les sociétés et de faire des estimations sur les résultats futurs de l'entreprise.

B

Back office

Ensemble des procédures de traitement administratif (confirmation des ordres, règlement des espèces, livraison des titres) des opérations conclues en Bourse par la salle de marché d'un intermédiaire financier.

Bénéfice distribuable : Ce qui reste du bénéfice après avoir enlevé les réserves et les pertes antérieures, associé au report à nouveau.

Bilan : un état de la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée. On y présente les ressources de l'entreprise d'un côté (Actif) et de l'autre ce qui a permis de les financer (passif). L'actif doit être égal au passif.

Boc (Bulletin Officiel de la cote) : Document rapportant les résultats de la séance de cotation à la Brvm

Broker : Une appellation du courtier en bourse.

Brvm 10 : Indice regroupant les 10 valeurs les plus actives de la Brvm. Il est mis à jour chaque trimestre.

Brvm composite : Indice regroupant l'ensemble des valeurs du marché des actions de la Brvm

C

Cac 40 : Indice qui regroupe les 40 plus grandes valeurs françaises. Il est représenté généralement la place de paris

Capitalisation boursière : Elle est le résultat du nombre d'actions de l'entreprise multiplié par le cours en bourse. C'est la valeur que le marché boursier donne à une entreprise. Le cours en bourse est variable donc la capitalisation boursière également

Capital social : C'est la multiplication du nombre d'actions par leur valeur nominale. Il est obtenu après évaluation de tous les apports des actionnaires au moment de la création de la société ou après une augmentation de son capital

Certificat d'investissement : C'est une valeur mobilière qui équivaut à une action, mais sans le droit de vote

Club d'investissement : Un groupe d'individus (maximum fixé à 20 en France) qui réunit une épargne pour se constituer et faire fructifier un portefeuille boursier.

Compte de résultat : C'est le point des recettes et des bénéfices réalisés au cours de l'exercice. La différence entre les deux donne le bénéfice ou la perte réalisée par l'entreprise.

Compte titre : Compte où se fait des opérations d'échanges et la conservation de valeurs mobilières, ainsi que la réception des dividendes.

Cotation : Opération de détermination d'une cote, d'un prix d'équilibre entre acheteurs et vendeurs

D

Day trader : investisseur boursier qui achète et vend des titres dans la même journée de sorte à ne pas en avoir à la clôture de la séance de bourse. Cette technique n'est pas encore applicable à la Brvm où les échanges se font pour le moment une seule fois par jour.

Déflation : Diminution générale des prix à la consommation liée à un gain du pouvoir d'achat de la monnaie

Dividende net : C'est le dividende que reçoit effectivement l'actionnaire après qu'il ait été prélevé de l'impôt sur le dividende. A la Brvm, cet taxe est de 10%. Les actionnaires reçoivent donc 90% du dividende brut.

Dotation aux amortissements : C'est une charge que le comptable définit comme représentant la dépréciation des actifs de l'entreprise.

Dow jones : Indice phare du NYSE, regroupant les 30 sociétés les plus représentatives du marché

Droit de garde : Commission perçu par votre courtier pour la garde de vos titres et le traitement des coupons associés. Il est prélevé généralement chaque trimestre.

E

Effet de levier : C'est la différence entre la rentabilité des capitaux propres et la rentabilité économique. Lorsque l'entreprise prend un crédit pour augmenter sa capacité d'investissement, elle augmente également le bénéfice attendu. L'effet de levier devient donc la différence entre le bénéfice fait avec l'endettement et celui attendu sans l'endettement.

Efficacité : Atteindre les objectifs fixés

Efficience : Atteindre les objectifs en utilisant le moins de moyens possibles

Ex coupon : Valeur de l'action sans le coupon. On le voit souvent au moment du paiement du dividende. Le jour où l'action cote ex coupon, signifie que celui qui achètera ce jour là ne percevra pas le dividende.

Ex droit : Valeur de l'action sans le droit d'attribution ou de souscription qui y était associé

F

Fixing : Technique de cotation qui confronte les différents ordres se trouvant dans le carnet d'ordre pour en tirer un cours qui permettra un maximum d'échanges de titres

Flottant : Partie du capital de la société qui est émise en bourse, et qui est susceptible d'être échangée à tout moment en bourse.

Fonds commun de placement (FCP) : Fonds qui réunit l'argent de milliers d'épargnants pour l'investir en bourse. Les épargnants souscrivent en achetant des parts.

Fonds propres : Ressources financières propres à l'entreprise, comprend le capital social, les différentes réserves, les provisions réglementées et le résultat de l'exercice.

Footsie (FTSE 100) : Principal indice de la bourse de Londres. Il est composé des 100 plus grandes valeurs de ce marché

Fractionnement de titre : C'est une opération qui permet à une société de multiplier le nombre de ses actions en divisant proportionnellement leur cours. En mai dernier par exemple, Ecobank a procédé à un fractionnement de ses actions par 5. Le nombre d'actions est passé de 1 347 033 593 à 6 735 167 965 et son cours de 850 FCFA à 170 FCFA l'action (idem pour sa valeur nominal). Il permet de rendre l'action plus liquide, plus facile à échanger.

G

Gérant de portefeuille : Administrateur d'un portefeuille collectif

Gestion indicielle : C'est un objectif de gestion de portefeuille qui consiste à obtenir la même performance qu'un indice boursier. Cela conduit à prendre position dans les différentes valeurs composant l'indice visé.

Golden boy : C'est l'autre appellation du trader professionnelle, parce qu'en général ce métier est fait par de jeunes gens qui gagnent beaucoup d'argent.

H

Holding : Appelé également société de participation ou société de portefeuille, la holding n'a pas d'autre activité que d'entrer dans le capital d'autres sociétés cotées ou non. Elle se rémunère donc dans les dividendes qu'elle reçoit de ses filiales.

Hors bilan: Compte comptable qui regroupe les paiements en cours, non régularisés par l'entreprise ou ses clients.

Hyip (high Yield Investment Program) : Offre d'investissement à haut rendement proposé sur internet. C'est généralement des arnaques

Hypothèque: Bien immobilier qui sert de garantie pour le paiement d'une dette.

I

Indice boursier : Outil statistique permettant de mesurer l'évolution du cours des titres qui le compose.

Inflation : Augmentation générale des prix à la consommation liée à une baisse du pouvoir d'achat de la monnaie

Introduction en bourse : Mise en vente pour la première fois, des actions de l'entreprise sur le marché boursier. Cela peut se faire à travers une augmentation de capital ou la vente d'une partie des actions anciennes.

Investisseurs institutionnels : Ce sont des entreprises comme des banques, des assurances ou des fonds d'investissements qui placent l'argent de leurs clients sur des marchés financiers.

J

Junior entreprise : groupe d'étudiants d'une même école, qui offre des services rémunérés aux entreprises

K

Krach boursier : Débâcle boursière qui touche tous les secteurs d'activité du marché. Il est lié à l'effondrement d'une bulle spéculative ou un événement politique, économique ou social grave

M

Macroéconomie : analyse les grands agrégats économiques, le fonctionnement d'ensemble de l'économie.

Microéconomie : analyse le comportement des agents économiques.

N

Nasdaq : Marché boursier américain regroupant les entreprises à fort potentiel de croissance, dont surtout les entreprises technologiques.

Note d'information : Document produit par une structure qui fait appel public à l'épargne (société, opcv), dans lequel est indiqué les caractéristiques de l'opération et toutes les informations importantes concernant l'émetteur.

NYSE (New York Stock Exchange) : C'est la bourse de New York, la plus grande bourse du monde.

O

Obligataire : Personne qui détient des obligations émises par une société ou un état. C'est un créancier.

Option : C'est le droit d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix convenu d'avance et ce avant un certain délai.

P

Portefeuille boursier : Ensemble des valeurs boursières (actions, obligations, opcv, etc) que vous détenez. A ne pas confondre avec le compte titre.

Produit intérieur brut : Cet indicateur économique permet de connaître la valeur ajoutée réalisée à l'intérieur d'un pays par les différents agents économiques. La différence avec le produit

national brut est que ce dernier prend en compte la nationalité des entreprises et non le lieu de production de valeur ajoutée.

Provisions : sont des sommes que l'entreprise devra payer pour une raison quelconque, dont l'échéance n'est pas encore fixé.

Plus value : C'est la différence positive entre le prix de vente et le prix d'achat d'un titre en tenant compte des frais de courtage.

Q

Quorum : Nombre minimum de personnes ou de voix nécessaires pour valider une décision.

R

Report à nouveau : Cumul des parties de bénéfices non distribuées les années antérieures, à l'exception des réserves légales. Il fait partie des capitaux propres de l'entreprise

Résistances (Ligne des) : Plafond où le cours d'une valeur a tendance à baisser, lorsqu'on observe son évolution sur les dernières semaines ou mois. C'est comme un point d'obstacle à la hausse du cours. Cette notion est utilisée en analyse technique.

Résultat d'exploitation : C'est le résultat de l'entreprise en ne considérant que ses activités habituelles. On l'appelle également résultat opérationnel.

Résultat net : C'est ce qui reste du résultat de l'exercice après le paiement des impôts.

Rompu : Des actions en dehors du cadre des multiples fixés pour une opération financière. Exemple : S'il faut recevoir 1 action gratuite pour 7 anciennes dans une opération d'augmentation de capital par incorporation des réserves, celui qui a 25 actions, recevra 3 actions gratuites et il lui restera 4 rompus. En fonction

des conditions de l'opération, ce qui revient aux rompus peut être compensé en espèce ou simplement ignoré.

S

Sicav (Société d'investissement à capital variable) : société faisant partie du groupe des organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Elle regroupe l'argent de plusieurs investisseurs en un portefeuille commun qu'elle investit en valeurs mobilières. Pour entrer dans son capital, les investisseurs achètent des actions et paient un droit d'entrée

Spéculer : faire des spéculations boursières, prendre des positions boursières en comptant sur une évolution des cours dans un sens donné

T

Taux directeur : ce sont des taux d'intérêt utilisés par une banque centrale dans ses relations avec les établissements financiers qui y déposent leur argent et qui empruntent pour le fonctionnement de leurs activités. Ces taux influencent les taux d'intérêt que les banques appliquent après à leurs clients selon qu'il est élevé ou non.

Taux d'intérêt : le pourcentage que doit payer un emprunteur en plus du montant emprunté, au prêteur. C'est le gain du prêteur dans une opération de prêt.

Tracker : De l'anglais Exchange Traded Funds (ETF), un tracker est un fonds qui a pour objectif de calquer entièrement les performances d'un indice boursier.

Transaction sur dossier : C'est un échange de titres entre deux épargnants à un prix différent du cours de référence. Elle se fait sous conditions et doit être approuvé par la direction de la bourse.

V

Valeur liquidative : c'est le prix de la part ou de l'action d'un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (Opcvm). Il est mis à jour régulièrement à un rythme défini à l'avance par la société de gestion de l'Opcvm, et obtenu grâce au rapport Actif net de l'opcvn sur le nombre de parts ou d'actions.

Vente à découvert : Vous mettez en vente des actions que vous n'avez pas en espérant les racheter plus tard à un prix plus bas. Dans ce cas vous gagnez la différence. La vente à découvert vous permet de gagner lorsque vous pensez que le cours d'une action va baisser. C'est l'inverse du fonctionnement classique où vous achetez en espérant que le cours monte, pour gagner en plus value. Les ventes à découvert ne se font pas encore à la Brvm.

W

Warrant : produit dérivé émis par une institution financière, qui vous permet d'acheter un titre donné (action, obligation, indice...) à un cours et une échéance fixé d'avance. Il dispose d'un effet de levier connu d'avance tel que son cours évolue plus vite que celui du titre dont il dépend, que ce soit à la baisse ou à la hausse. Pour le moment, il n'existe pas de warrants sur le marché boursier de l'Uemoa.

Wall Street : Rue de Manhattan qui désigne également dans le langage courant la bourse de New York (voir NYSE) qui a son siège dans cette rue.

Conclusion

Vous l'avez certainement remarqué tout au long de votre lecture que ma volonté est de vous faire comprendre la bourse et de vous conduire à y investir votre épargne. Je veux rappeler, avant que vous ne fermiez ce livre, que comme dans tout ce que l'on décide d'entreprendre, l'investissement en bourse comporte des risques. Je vous dis à bientôt, en pensant à cette phrase de Dale Carnegie qui dit :

« Toute la vie est risque. Celui qui va le plus loin est celui qui a la volonté de faire et qui ose. »

Euclide OKOLOU

A propos de l'auteur

Médecin de formation, Euclide OKOLOU anime depuis décembre 2006 www.okibat.com, qui demeure à ce jour l'unique site d'informations économiques et boursières s'intéressant particulièrement à la bourse des valeurs de l'Uemoa (Brvm). Il a été promoteur de www.okibat.net, un jeu en ligne de simulation boursière, entièrement calqué sur la Brvm.

Aujourd'hui, il préside le club d'investissement en bourse dénommé « Club Croissances » qu'il a initié en Avril 2009. Il va démarrer en 2010 le blog « Okibourse » qui remplacera Okibat.com

Euclide Okolou a épousé Sandrine en décembre 2005 et ils ont ensemble un enfant à ce jour



Joindre Euclide OKOLOU

Téléphone : (225) 03 34 94 60

Email: okibata@yahoo.fr

Site web: <http://www.okibourse.com>